

AGIR SUR L'AVENIR C'EST

ACCOMPLIR NOTRE MISSION

CRÉER, MAINTENIR OU SAUVEGARDER DES EMPLOIS

Investir dans des entreprises à impact économique québécois et leur fournir des services en vue de contribuer à leur développement et de créer, de maintenir ou de sauvegarder des emplois.

FORMER LES TRAVAILLEUSES ET LES TRAVAILLEURS

Favoriser la formation des travailleuses et travailleurs dans le domaine de l'économie et leur permettre d'accroître leur influence sur le développement économique du Québec.

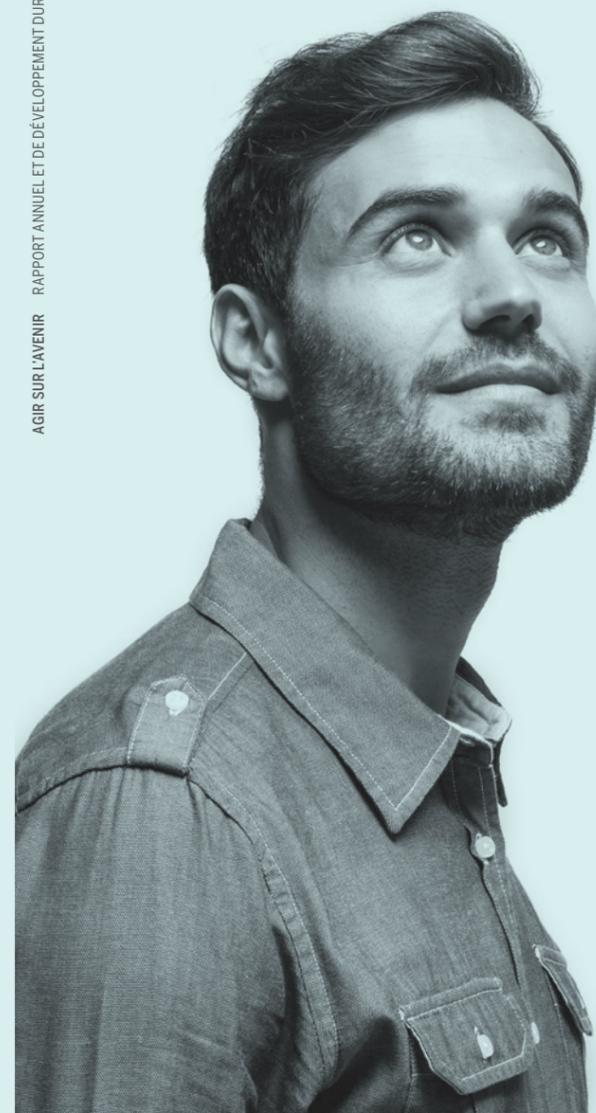
DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC

Stimuler l'économie québécoise par des investissements stratégiques qui profiteront aux travailleuses et aux travailleurs, de même qu'aux entreprises québécoises.

PRÉPARER LA RETRAITE

Sensibiliser et inciter les travailleuses et travailleurs à épargner pour leur retraite et à participer au développement de l'économie par la souscription aux actions du Fonds.

AGIR SUR L'AVENIR RAPPORT ANNUEL ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016



RAPPORT ANNUEL ET DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016

AGIR SUR L'AVENIR



AGIR SUR L'AVENIR

AVEC NOS PARTIES PRENANTES

De concert avec ses parties prenantes, le Fonds de solidarité FTQ travaille pour accélérer la création d'emplois et le développement socioéconomique de toutes les régions du Québec.

La société québécoise

Le Fonds répond à deux grands objectifs de politiques publiques : favoriser l'épargne pour la retraite et combler les besoins des entreprises en matière de capital risqué non garanti. Nous poursuivons ces objectifs en cherchant notamment à compenser les carences du marché de l'investissement dans toutes les régions du Québec, pour ainsi contribuer à créer, de façon responsable, davantage de richesse pour nos actionnaires et de prospérité pour la collectivité.

Les actionnaires

La majorité de nos actionnaires sont des épargnants de la classe moyenne. Essentiels au fonctionnement du Fonds, ils nous confient leur épargne en souhaitant obtenir un rendement raisonnable et stable. Ils attendent aussi du Fonds qu'il investisse dans des entreprises créatrices d'emplois afin de favoriser le développement économique dans toutes les régions du Québec.

Les entreprises partenaires

Le Fonds favorise le développement économique en investissant dans des entreprises du Québec. Nous procurons à nos entreprises partenaires du capital risqué non garanti et nous leur offrons divers services complémentaires pour les aider à réaliser leurs projets, notamment la formation économique des travailleurs.

Les RL et le milieu syndical

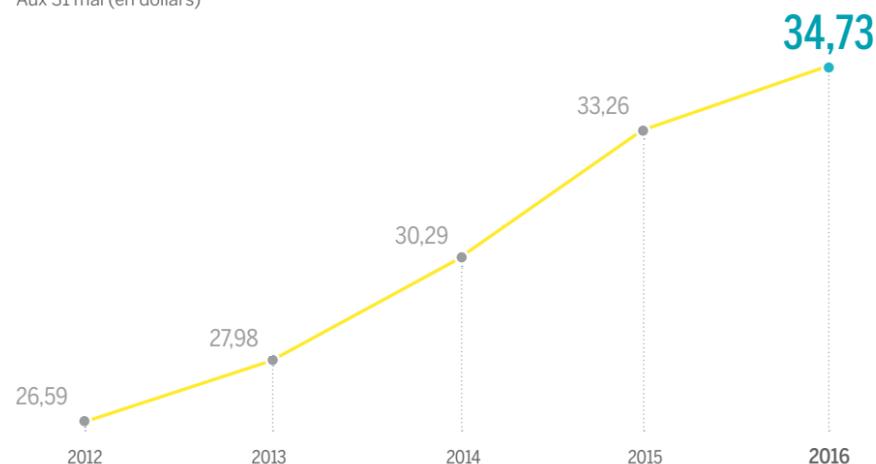
L'âme du Fonds, telle qu'exprimée dans sa mission, est liée aux valeurs syndicales de solidarité, de partage de la richesse et de développement économique au service de l'humain. Le milieu syndical attend du Fonds qu'il se comporte en investisseur socialement responsable, créateur d'emplois et de prospérité. Grâce aux quelque 2 000 responsables locaux (RL) qui font la promotion du Fonds en milieu de travail, nous bénéficions d'un contact direct et constant avec la majorité de nos actionnaires.

Les employés

Le Fonds agit aussi grâce à ses employés. Outre une rémunération globale concurrentielle et de nombreux moyens visant à favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle, le Fonds offre un milieu de travail stimulant, où les employés peuvent développer leurs compétences et être reconnus pour leurs réalisations.

Actif net par action (telle que publiée)

Aux 31 mai (en dollars)



Rendement à l'actionnaire

Exercices terminés les 31 mai

4,4 % 2016

9,8 % 2015 8,3 % 2014
5,2 % 2013 2,6 % 2012

Rendements composés annuels à l'actionnaire

4,4 % 1 an 7,5 % 3 ans
6,0 % 5 ans 3,9 % 10 ans

Nombre d'emplois créés, maintenus ou sauvegardés au Québec

Aux 31 mai (par le Fonds et son réseau)



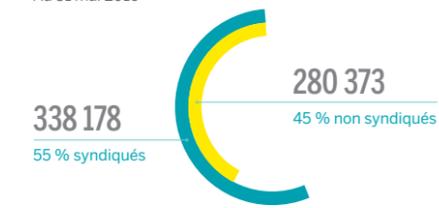
Nombre d'actionnaires

Aux 31 mai



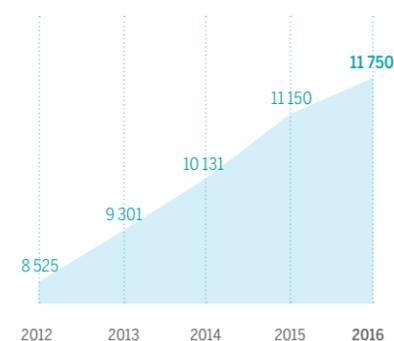
Profil des actionnaires

Au 31 mai 2016



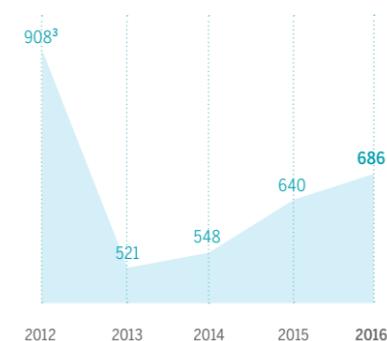
Actif net

Aux 31 mai (en millions \$)



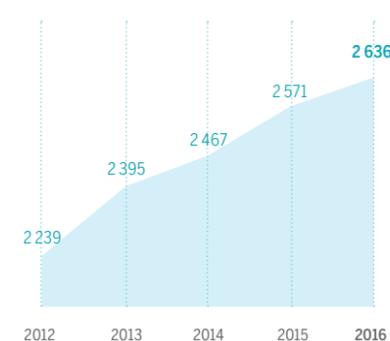
Investissements en capital de développement²

Exercices terminés les 31 mai (en millions \$)



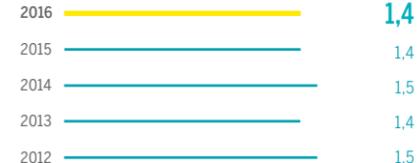
Nombre d'entreprises partenaires

Aux 31 mai (Fonds et réseau)



Ratio des charges opérationnelles totales

Exercices terminés les 31 mai (en pourcentage)



Émissions d'actions

Exercices terminés les 31 mai (en millions \$)



Rachat d'actions

Exercices terminés les 31 mai (en millions \$)



187 414 emplois créés, maintenus ou sauvegardés au Québec grâce aux investissements du Fonds et de son réseau

102 028

Emplois directs

Fonds de solidarité FTQ	63 887
Fonds régionaux et locaux	29 272
Fonds spécialisés	8 869

50 295

Emplois indirects

35 091

Emplois induits

RÉPARTITION DES RACHATS PAR CRITÈRE

Exercice terminé le 31 mai 2016

Rachats prévus à la Loi du Fonds et à la politique d'achat de gré à gré	Nbre	Valeur (M\$)	%
Retraite et préretraite	34 612	581	86
Décès, invalidité, rachats 60 jours	1 935	33	5
Accession à la propriété	3 608	30	4
Situations exceptionnelles (perte d'emploi et autres)	4 135	26	4
Retour aux études	386	2	-
Autres critères (injection de capitaux dans une entreprise, émigration, rachat de crédit de rente et inadmissibilité aux crédits d'impôt)	344	6	1
Total	45 020	678	100

ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT (AU COÛT)⁵

Exercice terminé le 31 mai 2016

Régions ⁷	Solde au 31 mai 2015 ⁶			Investissements			Désinvestissements			Solde au 31 mai 2016		
	Nbre	M\$	%	Nbre	M\$	%	Nbre	M\$	%	Nbre	M\$	%
Ouest du Québec	26	139	2	6	30	4	8	4	1	19	165	3
Région de Montréal	140	2 782	48	34	364	53	41	205	44	157	2 941	48
Centre du Québec	12	118	2	2	17	3	6	5	1	10	130	2
Région de Québec	28	605	10	8	123	18	12	76	16	27	652	11
Est du Québec	18	174	3	2	15	2	6	26	5	18	163	3
Ensemble du Québec	55	1 705	29	5	120	18	15	123	26	54	1 702	28
Hors Québec	38	333	6	3	17	2	13	32	7	36	318	5
TOTAL	317	5 856	100	60	686	100	101	471	100	321	6 071	100
Secteurs												
Immobilier	5	429	7	1	43	6	1	25	5	4	447	7
Développement régional⁸	7	438	8	-	-	-	2	9	2	7	429	7
Industries, services, ressources naturelles et consommation	213	3 761	64	41	453	66	72	345	73	207	3 869	64
Nouvelle économie	92	1 228	21	18	190	28	26	92	20	103	1 326	22
TOTAL	317	5 856	100	60	686	100	101	471	100	321	6 071	100

1. Le Fonds a adopté les Normes internationales d'information financières (IFRS) le 1^{er} juin 2014. Les données financières de l'exercice terminé le 31 mai 2014 ont été retraitées afin que leur présentation soit conforme aux IFRS.

2. Les données financières antérieures n'ont pas été ajustées suite à l'adoption des normes IFRS et sont présentées selon les anciens PCGR de la Partie V.

3. Ces investissements incluent les fonds engagés mais non déboursés ainsi que les garanties et cautionnements.

4. Ce montant tient compte des 300 millions de dollars investis dans SSQ Groupe financier.

5. Le Fonds a émis des actions donnant droit aux crédits d'impôt pour un montant de 650 millions de dollars, soit la limite permise par le gouvernement du Québec pour l'exercice. Des actions ne donnant pas droit aux crédits d'impôt, pour un montant de 17 millions de dollars, ont aussi été émises. Celles-ci n'étaient pas visées par la limite imposée par le gouvernement puisqu'elles ont été émises afin de remplacer des actions rachetées par le Fonds dans le cadre de régimes d'accession à la propriété et d'encouragement à l'éducation permanente.

6. Les investissements excluent les titres du portefeuille Entreprises québécoises publiques et incluent les fonds engagés mais non déboursés ainsi que les garanties et cautionnements.

7. La distribution par région et secteur a été modifiée en fonction des réorganisations survenues dans les entreprises en portefeuille.

8. Regroupements régionaux : **Ouest du Québec** : Abitibi-Témiscamingue/Outaouais. **Région de Montréal** : Montréal/Laval/Laurentides/Montérégie/Lanaudière. **Centre du Québec** : Estrie/Mauricie/Centre-du-Québec.

Région de Québec : Capitale-Nationale/Chaudière-Appalaches. **Est du Québec** : Bas-Saint-Laurent/Saguenay-Lac-Saint-Jean/Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine/Côte-Nord/Nord-du-Québec.

Ensemble du Québec : investissements qui ont des impacts dans plus d'une région. **Hors Québec** : investissements dans des entreprises dont le siège social est à l'extérieur du Québec.

9. Fonds régionaux, Fonds locaux et sociétés régionales d'investissement.

TABLE
DES
MATIÈRES

2	4	12
MESSAGES DE LA DIRECTION	CONTRIBUER AU PROGRÈS SOCIOÉCONOMIQUE DU QUÉBEC	INVESTIR ENCORE PLUS DANS L'EMPLOI ET L'ÉCONOMIE
22	30	34
STIMULER L'ÉPARGNE ET ACCOMPAGNER NOS ACTIONNAIRES	SE PRÉPARER MAINTENANT AUX DÉFIS DE DEMAIN	DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE DE FAÇON DURABLE ET RESPONSABLE
38	72	110
RAPPORT DE GESTION	ÉTATS FINANCIERS	LE COMITÉ DE DIRECTION LE SYNDICAT
111	112	113
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	LES MEMBRES INDÉPENDANTS DU FONDS ET DE LA FTQ SIÉGEANT À NOS CONSEILS ET COMITÉS	LES INSTANCES DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ



ROBERT PARIZEAU

Président du conseil d'administration

Le Fonds de solidarité FTQ a connu une année charnière. Outre l'importante victoire liée au rétablissement du crédit d'impôt fédéral, le Fonds a réalisé une planification stratégique qui lui a permis de se donner de nouvelles orientations et priorités en matière d'investissement. Le conseil d'administration tient à féliciter les dirigeants du Fonds ainsi que tous ses employés qui ont travaillé sans relâche pour amener le Fonds à jouer un rôle encore plus stratégique dans l'économie du Québec.

Cette année a aussi permis de finaliser la mise en place des structures de gouvernance entamée en 2014. Le comité de gestion intégrée des risques, le seul qui restait à mettre sur pied, a entrepris ses activités. Les comités qui soutiennent le conseil d'administration, composés à la fois d'administrateurs indépendants du Fonds et de la FTQ et d'administrateurs issus du milieu syndical, sont désormais tous pleinement fonctionnels. Les comités d'investissement, qui analysent et autorisent les investissements du Fonds, bénéficient pour leur part de la présence de membres externes qui possèdent une expertise pointue.

Pour la première fois dans l'histoire du Fonds, les actionnaires ont élu, en septembre 2015, 11 des 19 administrateurs qui forment le conseil d'administration. Conformément à la nouvelle structure de gouvernance du Fonds, les actionnaires seront ainsi chaque année appelés à élire la majorité des administrateurs. Afin de favoriser une plus grande participation à la vie actionnariale du Fonds, le conseil d'administration a d'ailleurs décidé d'offrir aux actionnaires la possibilité de voter par Internet avant l'assemblée et d'assister à celle-ci en direct sur le Web.

À l'image de son modèle d'affaires, le Fonds s'est doté d'une gouvernance innovatrice et unique. Il a d'ailleurs reçu une Mention spéciale du jury pour la modernisation de sa gouvernance lors de la Grande soirée de la gouvernance 2016, organisée par le journal *Les Affaires* en collaboration avec l'Institut des administrateurs de sociétés, le Collège des administrateurs de sociétés et l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques. C'est avec une immense fierté que j'ai accepté cet honneur au nom du Fonds et au nom de la FTQ, qui a fondé le Fonds et qui continue d'y jouer un rôle essentiel tout en veillant à la préservation de sa mission et de ses valeurs.

Aujourd'hui doté de tous les moyens nécessaires à la poursuite de sa mission, le Fonds entend plus que jamais aider les travailleurs à épargner et à accroître leur influence sur le développement économique du Québec, et les entreprises à prospérer afin qu'elles puissent créer et maintenir encore plus d'emplois de qualité.

Robert Parizeau

DANIEL BOYER

Président de la FTQ et premier vice-président du conseil d'administration

Année après année, le Fonds de solidarité FTQ n'en finit plus de démontrer à quel point il contribue au développement de la société québécoise. Et ce, toujours sur la base des mêmes valeurs d'inspiration syndicale qui en font une institution si solidement ancrée dans nos cœurs et pertinente à nos besoins réels de création d'emploi et de richesse.

Après avoir modernisé sa gouvernance, le Fonds a maintenant ajusté ses orientations à long terme après une analyse approfondie de notre économie et a identifié les secteurs dans lesquels il pourra avoir le plus d'impact sur la croissance. Il investira ainsi l'épargne de nos centaines de milliers d'actionnaires de la manière la plus efficace possible pour soutenir le développement socioéconomique du Québec.

Rouage essentiel de cet outil de progrès social et économique qu'est le Fonds, les RL ont aussi maintenu leurs efforts. Ils ont d'ailleurs joué un rôle crucial dans le rétablissement du crédit d'impôt fédéral. Je les félicite pour leur dévouement. Le Fonds entend continuer de les appuyer par une formation et un soutien plus efficaces que jamais. Il est essentiel que le milieu syndical maintienne son engagement vigoureux au soutien du Fonds.



« Le Fonds entend continuer d'appuyer les RL par une formation et un soutien plus efficaces que jamais. »

Daniel Boyer



GAÉTAN MORIN

Président et chef de la direction

Le Fonds de solidarité FTQ a connu à tous points de vue un excellent exercice. Sur le plan financier, nos activités ont généré un rendement de 4,4 %, ce qui a permis de faire augmenter la valeur de l'action de 1,47 \$: au 31 mai 2016, la valeur de l'action s'élevait à 34,73 \$, un nouveau sommet.

Notre portefeuille d'investissement dans les entreprises québécoises a affiché un rendement de 8,8 %, ce qui nous permet d'affirmer encore une fois qu'il est rentable d'investir au Québec. Grâce à l'épargne que nous confient nos actionnaires, nous avons d'ailleurs investi 686 millions de dollars, soit 46 millions de plus que l'an dernier, afin d'appuyer de nombreuses entreprises partout au Québec.

Les efforts de notre formidable réseau de responsables locaux et de nos équipes internes ont pour leur part permis de recueillir 774 millions de dollars d'épargne auprès de nos actionnaires.

L'exercice a aussi été marqué par le rétablissement, par le gouvernement de M. Trudeau, du crédit d'impôt fédéral de 15 % accordé aux épargnants des fonds de travailleurs. Nous sommes particulièrement heureux de ce dénouement, qui bénéficiera tant aux épargnants et aux travailleurs de la classe moyenne, qu'aux entreprises et aux fonds de capital de risque dans lesquels nous investissons année après année.

Afin de mieux répondre aux attentes de nos parties prenantes, nous avons terminé en cours d'année un vaste exercice de planification stratégique. Le Fonds s'est ainsi donné de nouvelles orientations afin de renforcer l'accompagnement qu'il offre à ses actionnaires en matière d'épargne et de préparation à la retraite, et de contribuer davantage à la croissance des entreprises et de l'économie. Le Fonds a d'ailleurs annoncé son intention d'investir, d'ici 2020, 1,4 milliard de dollars afin de fournir un soutien accru aux secteurs névralgiques de l'économie, ce qui portera le total de nos investissements au Québec à quelque 3 milliards de dollars durant cette période. Nous avons déjà commencé à déployer ce capital, notamment par un appui supplémentaire aux secteurs de l'aérospatiale, de l'agroalimentaire, des produits forestiers et des sciences de la vie.

Le développement d'infrastructures immobilières à vocation socioéconomique est aussi un enjeu de taille. C'est pourquoi le Fonds a annoncé qu'il investira d'ici 2020 environ 400 millions de dollars pour financer des projets d'infrastructures immobilières telles que des résidences pour étudiants, des bibliothèques, des complexes sportifs, et des écoles. Les projets seront développés en collaboration avec les villes, les commissions scolaires et les gouvernements. Ils seront mis en œuvre dans le respect du modèle québécois de prestation de services par les employés du secteur public. Cette initiative du Fonds immobilier de solidarité FTQ témoigne de notre capacité à nous adapter de façon novatrice aux besoins du Québec.

Le maintien d'un patrimoine économique constitue un autre des grands défis du Québec. C'est pourquoi nous avons aussi annoncé notre intention d'acquérir des blocs d'actions d'entreprises québécoises inscrites en bourse. Le Fonds souhaite ainsi renforcer et stimuler la détention d'actions de ces entreprises par des intérêts québécois.

Le Québec fait face à de nombreux défis. Le Fonds s'est questionné sur la meilleure façon d'agir sur l'avenir et s'est donné un plan d'action qui stimulera le développement économique et la création d'emplois dans toutes les régions. Nous le réaliserons de façon socialement responsable, au bénéfice du Québec d'aujourd'hui et des générations qui suivront.

Gaétan Morin

LE COMITÉ DE DIRECTION

De gauche à droite :
Goefrey Bainbridge
Denis Leclerc
Gaétan Morin
Sylvain Paré
Mario Tremblay
Chantal Doré
Normand Chouinard

(voir détails à la page 110)

AGIR SUR L'AVENIR, C'EST

CONTRIBUER AU PROGRÈS SOCIOÉCONOMIQUE DU QUÉBEC



MICHEL LEBLANC

Président et chef de la direction, Chambre de commerce
du Montréal métropolitain

« Que ce soit directement ou par le biais de fonds spécialisés, les fonds de travailleurs investissent tout au long du cycle de vie des entreprises, de l'amorçage à la maturité. Le rétablissement du crédit d'impôt fédéral était crucial pour les entreprises de la métropole et du Québec. »



DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES TANGIBLES POUR LE QUÉBEC

Le tableau ci-dessous présente des données financières qui permettent de constater l'importance des activités du Fonds et de comprendre comment il contribue à créer de la richesse. Ce tableau présente des données sommaires établies comme pertinentes par la Global Reporting Initiative, mais il ne se substitue pas aux états financiers du Fonds.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DIRECTES DU FONDS

Exercices terminés les 31 mai (en millions \$)

	2016	2015
Valeur économique directe créée (reflétée dans la valeur de l'action)		
Produits d'intérêts et de dividendes	349,8	324,9
Gains réalisés sur investissements en capital de développement et autres investissements et variation de la plus-value ou moins-value non réalisée	327,9	810,1
Valeur économique directe distribuée dans la société québécoise		
Coûts opérationnels (achats de biens et services aux fournisseurs)	68,2	70,4
Salaires et avantages sociaux des salariés	84,3	75,8
Versements aux actionnaires (actions rachetées) ¹	679,7	644,8
Versements à l'État (taxes et impôts)	16,2	17,5
Investissements dans la communauté (dons et commandites)	0,8	0,6

1. Le Fonds ne verse pas de dividendes.

Contribution des entreprises partenaires du Fonds à l'économie québécoise : commentaire de Daniel Denis, associé et économiste, KPMG

L'importance de la contribution des entreprises partenaires du Fonds à l'économie québécoise a continué de s'accroître au cours de l'exercice 2015-2016. En effet, les activités de ces entreprises ont généré une valeur ajoutée au Québec estimée à 14 milliards de dollars, soit 6,6 % de plus que l'exercice précédent. Le poids des activités des entreprises partenaires du Fonds s'élevait ainsi, au 31 mai 2016, à 4,5 % du produit intérieur brut privé du Québec (ou, en d'autres mots, à 4,5 % de toute la production privée du Québec).

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POUR LE QUÉBEC LIÉES À LA PRODUCTION DE BIENS ET SERVICES DES ENTREPRISES PARTENAIRES DU FONDS

Au 31 mai 2016

	Effets directs	Effets indirects	Effets directs et indirects
Valeur ajoutée aux prix de base (en milliards \$)	9,9	4,1	14,0
Emplois (en années-personnes)	102 028	50 295	152 323
Valeur ajoutée par emploi (en \$)	97 078	81 771	92 024

Source : données d'emplois directs et indirects par secteur du Fonds de solidarité FTQ et résultats du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec.

Les activités réalisées par les entreprises partenaires du Fonds au cours de l'exercice 2015-2016 ont permis de créer ou de maintenir 102 028 emplois directs au sein de leurs installations québécoises. Par ailleurs, ces entreprises soutiennent aussi l'emploi chez leurs fournisseurs de biens et services qui, à leur tour, stimulent l'emploi chez d'autres fournisseurs. C'est de ce processus, associé à l'effet cascade des achats de biens et services, dont il est question quand on mesure les retombées indirectes des entreprises partenaires du Fonds sur l'économie québécoise. Cet effet cascade a ainsi contribué à soutenir 50 295 emplois indirects au Québec. C'est donc au total 152 323 emplois directs et indirects que les entreprises partenaires ont soutenus.

Depuis plusieurs années, on observe aussi, chez les entreprises partenaires du Fonds, une tendance à la création ou au maintien d'emplois mieux rémunérés et plus productifs. Par exemple, la valeur ajoutée par emploi direct soutenu par les entreprises partenaires du Fonds s'est établie à 97 078 \$ en 2016, contre 91 882 \$ en 2009, 81 271 \$ en 2004 et 86 973 \$ en 2000 (toutes les valeurs sont en dollars de 2016 pour être parfaitement comparables). On remarque une évolution similaire si l'on s'attarde à la valeur ajoutée pour les emplois directs et indirects. Ce faisant, les entreprises partenaires du Fonds contribuent à relever le niveau de richesse par habitant du Québec.



DES EFFETS POSITIFS POUR TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC

Depuis toujours, le Fonds de solidarité FTQ se préoccupe de développer l'économie du Québec, non seulement dans les grands centres, mais aussi dans l'ensemble des régions. Par ses investissements directs et ceux des Fonds régionaux de solidarité FTQ et des Fonds locaux de solidarité, il exerce partout une influence importante sur l'emploi et la création de richesse.

Contribuer à la création et au maintien d'emplois de qualité

À l'échelle du Québec, les emplois directs ou indirects soutenus par les entreprises partenaires du Fonds représentent 4,6 % de tous les emplois du secteur privé au Québec, soit près de 1 emploi sur 20. Cette proportion oscille entre 1,3 % et 10,2 % selon les régions, et elle est généralement plus élevée dans les régions où le taux d'emploi est le plus faible. Les investissements du Fonds contribuent ainsi à réduire les écarts régionaux en termes de possibilités d'emplois.

De plus, dans 16 des 17 régions du Québec, le salaire moyen versé par les entreprises partenaires du Fonds est supérieur au revenu d'emploi moyen de la région : pour l'ensemble du Québec, l'écart favorable est de 18 %. Cela démontre l'effet structurant du Fonds pour la création d'emplois de qualité.

Contribution au PIB

Dans 13 des 17 régions administratives du Québec, le PIB par emploi des entreprises partenaires du Fonds est supérieur à celui de la région où celles-ci sont installées. Cet écart favorable atteint 200 % en Abitibi-Témiscamingue, 59 % dans Lanaudière, 48 % en Outaouais, 33 % dans le Bas-Saint-Laurent, 30 % en Montérégie, 21 % dans les Laurentides et 16 % à Laval.

46 252 \$

Salaire moyen versé par les entreprises partenaires du Fonds

39 251 \$

Revenu d'emploi moyen au Québec

Capital de risque privé au Canada : le Fonds au premier rang pour ce qui est du nombre de transactions

L'Association canadienne de capital de risque et d'investissement (ACCRI) a révélé que, en 2015, le Fonds de solidarité FTQ s'est classé premier parmi les investisseurs publics non-gouvernementaux en capital de risque privé. Le Fonds s'est également classé deuxième en ce qui a trait au capital d'investissement privé. De plus, le Fonds a investi dans chacun des cinq fonds privés et indépendants les plus actifs en capital de risque au Canada. Les données de l'ACCRI démontrent que le Fonds est un acteur important non seulement au Québec, mais aussi dans l'ensemble du Canada.



UN APPUI AUX STRATÉGIES GOUVERNEMENTALES

Un apport économique à l'échelle canadienne

Les nombreuses rencontres organisées avec les fonctionnaires et les élus fédéraux dans le cadre de la campagne pour le rétablissement du crédit d'impôt ont mis en évidence l'impact du Fonds de solidarité FTQ sur l'économie canadienne. En effet, de 2004 à 2015, plus de 55 % du capital d'investissement levé par le secteur privé au Canada provient de 41 fonds d'investissements dont la création a été facilitée par l'apport du Fonds de solidarité FTQ, de Fondaction et de Capital régional et coopératif Desjardins.

Ainsi, tout en maintenant l'essentiel de son action au Québec, le Fonds soutient l'innovation partout au pays grâce à ses investissements en capital de risque dans les fonds canadiens hors Québec.

Un appui aux stratégies maritime et aérospatiale du gouvernement du Québec

Le Fonds a annoncé l'an dernier qu'il investira 100 millions de dollars en appui à la stratégie maritime du gouvernement du Québec. Le Fonds soutient cette stratégie en investissant dans les pôles logistiques et de transport.

Le Fonds immobilier de solidarité FTQ a d'ailleurs créé cette année un partenariat avec Grilli Samuel Consortium pour l'acquisition de 4,3 millions de pieds carrés de terrains à Contrecoeur. Ce vaste projet sera consacré au développement de deux pôles majeurs, l'un situé en bordure du fleuve Saint-Laurent (le Technopôle Contrecoeur), où seront construits des entrepôts et des centres de distribution, et l'autre près de l'autoroute 30 (la Cité 3000), où l'on construira des bâtiments à vocation commerciale et une aire de services autoroutiers.

En appui à la stratégie aérospatiale du gouvernement, le Fonds a annoncé cette année son intention de consacrer 100 millions de dollars additionnels au soutien des entreprises de ce secteur.

ACCROÎTRE LA PORTÉE DE NOTRE ACTION SOCIALE

Dons et commandites : une politique pour renforcer notre action

Conformément au rôle socioéconomique qu'il s'est donné, le Fonds de solidarité FTQ soutient de nombreux organismes et événements qui contribuent au mieux-être de la collectivité et au développement économique du Québec. Afin de maximiser la portée de sa contribution, le Fonds s'est doté cette année d'une politique de dons et de commandites dans laquelle il définit les secteurs d'intervention qu'il entend appuyer.

Le Fonds favorise principalement les commandites qui lui permettent d'intervenir dans trois domaines qui sont en lien avec sa mission : l'employabilité et l'intégration au milieu du travail, la sensibilisation à l'importance de l'épargne et à la consommation durable, l'enrichissement par la culture. Le Fonds incite également ses employés à s'engager bénévolement dans la collectivité et il peut les soutenir lorsqu'ils offrent personnellement leur aide à un organisme à but non lucratif ou lorsqu'ils soutiennent une cause.

Dans le souci d'appuyer les organismes qui luttent contre l'exclusion et la pauvreté, le Fonds et son réseau participent toujours activement à la campagne de financement de Centraide et ils invitent leurs employés à faire de même. Le Fonds et ses employés soutiennent ainsi des centaines d'organismes qui jouent un rôle crucial dans les communautés.

Notre engagement envers Centraide au cours de l'exercice

Nombre d'employés engagés dans la campagne	24
Nombre d'employés qui ont versé un don	283
Nombre de leaders (don de 1 200 \$ et plus)	41

Total des dons des employés	133 556 \$
Don du Fonds	67 500 \$
Total versé à Centraide	201 056 \$

Troisième édition du RDV Relève inc.

En mai 2016, le Fonds a uni ses forces avec celles de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain dans le cadre de la troisième édition du RDV Relève inc.® Cela a permis de proposer aux propriétaires de PME un nouvel outil diagnostique créé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, et de lancer une campagne afin de sensibiliser les entrepreneurs à l'importance d'assurer la survie de leur entreprise en préparant un plan de relève en prévision de leur départ.

Du soutien pour la relève entrepreneuriale au féminin

En octobre 2015, le Fonds a remis une bourse de 12 500 \$ à Mme Peggy Duquet, présidente et directrice, estimation et contrats, de Métal Duquet, une entreprise de Saint-Côme-Linière. Mme Duquet, qui fait partie de la cohorte actuelle de l'École d'entrepreneurship de Beauce, a reçu cette bourse en raison de son dynamisme et de sa détermination. L'entreprise familiale Métal Duquet, active depuis près de 30 ans dans la fabrication sur mesure d'équipement en acier inoxydable pour les services alimentaires, compte parmi les chefs de file de son secteur.

Une gouvernance moderne et exemplaire

Lors de la Grande soirée de la gouvernance 2016, le Fonds a reçu une Mention spéciale du jury pour la modernisation de sa gouvernance au cours des dernières années. Robert Parizeau, président du conseil d'administration, a accepté le prix au nom du Fonds. L'événement était organisé par le journal *Les Affaires* en collaboration avec les trois principaux organismes du Québec dans le domaine de la gouvernance : l'Institut des administrateurs de sociétés, le Collège des administrateurs de sociétés et l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques.



STRATÉGIES POUR UN QUÉBEC EN CROISSANCE

Le Fonds de solidarité FTQ a réalisé en 2015-2016 un vaste exercice de planification stratégique afin de contribuer davantage à la croissance économique du Québec. **D'ici 2020, le Fonds prévoit ainsi investir la somme de 3 milliards de dollars dans des entreprises et des projets québécois.**

De cette somme, 1,4 milliard de dollars seront investis dans quatre champs d'intervention : les pôles d'excellence de l'économie, les infrastructures immobilières à vocation socioéconomique, le soutien des fleurons et l'innovation.

PÔLES D'EXCELLENCE

Aérospatiale

- Implantation ou création d'intégrateurs
- Émergence de grands fournisseurs
- Accroissement de l'innovation et de la productivité
- Appui aux principaux donneurs d'ordre

Sciences de la vie

- Soutien à l'émergence d'entreprises de plus grande taille

Agroalimentaire

- Consolidation des entreprises de taille moyenne
- Acquisitions hors Québec
- Pénétration des marchés canadien et américain
- Appui à la production locale

Produits forestiers

- Modernisation des scieries
- Valorisation de la fibre
- Consolidation
- Sécurité de l'approvisionnement

INFRASTRUCTURES IMMOBILIÈRES À VOCATION SOCIOÉCONOMIQUE

- Construction et locations aux organismes responsables : écoles, résidences pour étudiants, centres sportifs et culturels, bibliothèques, arénas, etc.

FLEURONS QUÉBÉCOIS COTÉS EN BOURSE

- Acquisition de blocs d'actions de sociétés québécoises cotées en bourse

INNOVATION

- Sensibilisation et encouragement à l'innovation pour les entreprises manufacturières
- Appui aux entreprises technologiques



RÉTABLISSEMENT DU CRÉDIT D'IMPÔT FÉDÉRAL

En annonçant dans son budget de mars 2016 le rétablissement du crédit d'impôt de 15 % accordé aux épargnants des fonds de travailleurs, le gouvernement fédéral de M. Trudeau a fait plus que remplir une promesse électorale : il a reconnu le rôle essentiel que joue le Fonds de solidarité FTQ auprès de milliers d'épargnants, d'entreprises et de travailleurs.

« Je suis très fier d'annoncer aujourd'hui qu'un gouvernement libéral va réinstaurer le crédit d'impôt pour contributions à des fonds de travailleurs. Parce que tout le monde y gagne. Au Québec, ces fonds aident 650 000 travailleurs à épargner pour leur retraite, tout en investissant dans des PME. »

– Extrait du discours de M. Justin Trudeau prononcé le 27 février 2015 à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.



AGIR SUR L'AVENIR, C'EST

INVESTIR ENCORE PLUS DANS L'EMPLOI ET L'ÉCONOMIE



ALEXANDRE TAILLEFER
Associé principal chez XPND Capital

« Nous sommes heureux de l'appui d'investisseurs engagés tels que le Fonds de solidarité FTQ, dont la mission s'inscrit dans la pratique d'un financement socialement responsable et d'un développement économique durable. »



APPUYER LES PÔLES D'EXCELLENCE DE L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE

Le Fonds de solidarité FTQ a développé une expertise dans tous les secteurs d'activité économique du Québec et il continue de les appuyer. Des interventions ciblées sont toutefois nécessaires pour consolider certains secteurs d'excellence. C'est pourquoi le Fonds consacrera au cours des prochaines années davantage d'efforts dans quatre secteurs névralgiques de l'économie : l'aérospatiale, l'agroalimentaire, les produits forestiers et les sciences de la vie. Déjà, plusieurs investissements ont été réalisés dans ces secteurs.

686 M\$

Investissements du Fonds au cours de l'exercice
terminé le 31 mai 2016

Agroalimentaire : augmenter la production en serre et les exportations

En mars 2016, le Fonds a annoncé un investissement de 5 millions de dollars dans **Serres Lefort**, une entreprise de production de légumes biologiques pour le marché nord-américain établie en Montérégie. L'investissement servira à l'expansion de l'entreprise qui deviendra le plus important producteur serricole sur un seul site au Québec.

Le Fonds a également investi 35,2 millions de dollars en décembre 2015 dans la coopérative **Agropur**, un pilier du secteur agroalimentaire québécois qui, pour assurer sa croissance, doit notamment percer des marchés hors Québec. Le même mois, le Fonds a annoncé un investissement de 3 millions de dollars dans **Produits Zinda**, une entreprise spécialisée dans la fabrication d'une large variété de couscous vendue au Canada et aux États-Unis.

Aérospatiale : aider les entreprises à gagner en altitude

Le Fonds a consenti à **Sonaca Montréal**, une entreprise partenaire depuis 2003, un prêt de 27 millions de dollars afin de soutenir sa croissance par des acquisitions. Les ventes de cette entreprise ont triplé depuis 2005 et le nombre d'emplois a doublé, passant de 150 à 280.

Secteur forestier : 29 millions pour sécuriser l'approvisionnement

Le Fonds a investi cette année 50 millions de dollars dans **Solifor**, sa filiale de gestion d'actifs forestiers. De cette somme, 29 millions ont été utilisés pour acquérir une propriété forestière dans le Maine, à la frontière du Québec, afin de sécuriser davantage l'approvisionnement en fibre de qualité pour les scieries et les entreprises de transformation québécoises. L'investissement lié à cette acquisition favorisera la création et le maintien d'emplois québécois dans le secteur.

Chantiers Chibougamau

Le Fonds est partenaire depuis 2011 de Chantiers Chibougamau, une entreprise manufacturière familiale de premier rang où l'innovation est une priorité. Après plus de 50 ans d'existence, l'entreprise a créé et maintenu environ 650 emplois en région en perfectionnant différentes technologies de fabrication de produits d'ingénierie en bois qui connaissent un vif succès aussi bien au Québec que sur les marchés d'exportation. En février 2016, un investissement additionnel de 15 millions de dollars a permis au Fonds de devenir actionnaire du groupe, de financer l'achat de la scierie Landrienne, en Abitibi, et de faciliter l'intégration de la relève familiale.



Sciences de la vie

Dans le secteur des sciences de la vie, les investissements du Fonds permettent non seulement de favoriser la croissance des entreprises et la création d'emplois, mais aussi de renforcer la place du Québec dans le réseau mondial des sciences de la vie et, souvent, de rapatrier ou de maintenir au Québec des entreprises de pointe.

En cours d'année, le Fonds a notamment investi 15 M\$ dans le fonds **Genesys Ventures III**, spécialisé dans les investissements au stade précoce dans les nouvelles technologies médicales. Il a aussi investi 9,7 millions de dollars dans **DalCor Pharmaceutiques** pour financer des essais de phase III sur un nouveau médicament pour les personnes atteintes d'un syndrome coronarien aigu.

Ces investissements s'ajoutent aux nombreux autres que le Fonds a réalisés depuis quelques années dans plusieurs fonds spécialisés tels **AmorChem**, **CTI II**, **Forbion**, **Lumira**, **Versant V** et **Sanderling VII**, ainsi que dans des entreprises de pointe comme **Inception IBD**, **enGene**, **Milestone**, **Esperas**, **PRCL Recherche**, **Gladius**, **Thrasos**, **GlyPharma** et **Zymeworks**.

UN APPUI CONSTANT AUX MANUFACTURIERS

Le Fonds de solidarité FTQ a toujours soutenu les entreprises manufacturières, en raison du poids de ce secteur dans notre économie et de son effet positif sur la création d'emplois. Aujourd'hui, la proportion d'emplois du secteur manufacturier dans les entreprises partenaires du Fonds est deux fois plus élevée que dans l'ensemble de l'économie.

PART DES EMPLOIS MANUFACTURIERS

37 %

Entreprises partenaires du Fonds

16 %

Ensemble du secteur privé

De plastique et d'acier

En novembre 2015, le Fonds est devenu actionnaire minoritaire de **Pélican International**, de Laval, le plus important fabricant de bateaux en matière plastique à l'échelle mondiale – l'entreprise en a vendu plus de deux millions jusqu'à maintenant. L'investissement du Fonds permettra à Pélican de poursuivre sa croissance.

En septembre 2015, le Fonds a annoncé un nouvel investissement dans **Groupe AGF**, une entreprise spécialisée dans la fabrication et la pose d'acier d'armature et dont il est partenaire depuis 2008. Groupe AGF est une entreprise familiale qui emploie 3 200 personnes dans le monde, dont 570 au Québec. Cet investissement permettra à l'entreprise de continuer sur sa lancée internationale tout en consolidant des emplois ici au Québec.

Soutien à deux fleurons de la Beauce

En août 2015, le Fonds a investi 17 millions de dollars en capital dans **Manac** et a accordé à l'entreprise un prêt de 15 millions. Le Fonds a ainsi contribué à maintenir au Québec la propriété de cette entreprise créée il y a 50 ans et qui rayonne partout en Amérique du Nord.

En avril 2016, le Fonds a consenti au **Groupe Canam** un prêt non garanti de 50 millions de dollars pour appuyer la croissance de ce chef de file dans le secteur de la conception et de la fabrication de produits sur mesure pour l'industrie de la construction. L'entreprise possède 23 usines en Amérique du Nord et emploie près de 4 300 personnes au Canada, aux États-Unis, en Roumanie et en Inde.

Investir dans les technologies destinées aux entreprises

Le Fonds a participé à une ronde de financement de 2 millions de dollars dans **Worximity**, une entreprise qui offre une technologie de pointe de l'Internet pour permettre aux entreprises manufacturières de suivre leur production en temps réel.

Avec d'autres partenaires financiers, le Fonds a aussi participé à un investissement de 9 millions de dollars dans **NoviFlow**, un chef de file mondial des technologies de réseautage haute performance.

Divertissement et culture : soutenir nos entreprises vedettes

Le Fonds et les Fonds régionaux de solidarité FTQ ont investi 40 millions de dollars dans **Triotech**, un chef de file mondial de la création de simulateurs de médias immersifs et interactifs pour les secteurs du divertissement et ludo-éducatif. L'entreprise, qui compte 150 employés à Montréal et à Joliette, est aussi présente aux États-Unis et en Chine. Elle exporte ses produits dans 50 pays.

Le Fonds a annoncé en avril 2016 un investissement de 3 millions de dollars dans **Pixcom**, une entreprise de production de contenu télévisuel. L'investissement du Fonds permettra d'accélérer le développement de l'entreprise en tant que producteur de contenus numériques et télévisuels de niveau mondial.

Appuyer le développement du commerce en ligne

Le Fonds a investi 7,1 millions de dollars afin de soutenir **Orchestra**, une entreprise technologique qui a conçu des solutions de commerce et d'engagement-client pour les détaillants, les épiciers et les fabricants de divers types d'articles. Orchestra, qui est un chef de file sur le marché des solutions de commerce électronique, compte déjà de grandes marques parmi ses clients. L'investissement du Fonds permettra à l'entreprise de poursuivre son expansion en Amérique du Nord et d'accroître sa présence en Europe.

Soutenir l'exploration minière à long terme

Le potentiel de l'industrie minière québécoise est important et les mines exploitées à la suite de découvertes de gisements ont créé des milliers d'emplois. C'est pourquoi le Fonds soutient l'exploration minière depuis plus de 20 ans, et qu'il l'a fait même lorsque les cycles économiques étaient moins favorables au secteur.

Cette année, le Fonds a participé avec deux autres investisseurs à la mise sur pied d'**Action-Exploration**, un plan de financement destiné aux sociétés juniors d'exploration minière du Québec. Ce plan vise à procurer, pendant une période de trois ans, un financement de 300 000 \$ par année aux sociétés juniors d'exploration québécoises afin d'appuyer leur croissance. L'enveloppe globale d'Action-Exploration, financée à parts égales par les trois investisseurs, totalisera 10 millions de dollars.



Environnement et transport durable

Le portefeuille en environnement du Fonds est construit autour de trois grands axes : le transport intelligent et durable, l'efficacité énergétique et la gestion des matières résiduelles. Cette année, le Fonds a investi 10 millions de dollars dans le fonds de capital de risque **XPNDCROISSANCE**, de l'homme d'affaires Alexandre Taillefer, voué à l'amélioration du transport urbain. Les premiers investissements de XPNDCROISSANCE ont servi à soutenir les premières phases du déploiement du projet novateur de taxi électrique **Téo** et à alimenter la croissance du manufacturier d'autobus scolaires électriques **Autobus Lion**.

Le Fonds a aussi investi conjointement avec les Fonds régionaux de solidarité FTQ un total de 10 millions de dollars dans **APG Neuros**, une entreprise qui produit des équipements de pointe utilisés dans les usines de traitement de l'eau.

MOBILISER LES FORCES DU RÉSEAU

Les entités qui forment le réseau du Fonds de solidarité FTQ collaborent toujours plus étroitement afin de faire profiter leurs entreprises partenaires et promoteurs de projets immobiliers de leur capacité d'investissement et de services d'accompagnement personnalisés.



De nombreux investissements et projets conjoints

Le Fonds et les Fonds régionaux de solidarité FTQ (FRS) ont investi conjointement 7,8 millions de dollars dans **Investissements Speedware**, une entreprise de Montréal qui offre des solutions innovatrices de prolongement de la vie utile et de modernisation des systèmes informatiques de gestion.

Le Fonds a aussi annoncé en août 2015 une prise de participation majoritaire dans **Technosub**, une entreprise basée à Rouyn-Noranda qui fabrique, distribue et répare des pompes et des systèmes de pompage industriels. Le Fonds et le FRS Abitibi-Témiscamingue avaient déjà investi conjointement dans cette entreprise en janvier 2011.

Dans le secteur stratégique de l'aérospatiale, le Fonds et le FRS Chaudière-Appalaches ont engagé un montant de 1,5 million de dollars dans **Groupe PCM**, une entreprise offrant des services spécialisés d'ingénierie et de fabrication de pièces pour l'industrie aérospatiale.

Déterminé à accélérer sa croissance, **Groupe Cabico** a fait de nouveau appel au FRS Estrie pour l'appuyer dans l'acquisition de deux entreprises en janvier 2016, et ainsi porter son chiffre d'affaires à plus de 100 millions de dollars. Le FRS Estrie y a investi conjointement avec le Fonds pour combler les besoins de financement de l'entreprise et pour la faire bénéficier de l'ensemble de l'expertise et des services du Fonds. Il s'agissait d'un premier investissement pour le Fonds et d'un réinvestissement pour le FRS Estrie. Groupe Cabico est aujourd'hui le plus grand fabricant d'armoires sur mesure au Canada et le troisième en Amérique du Nord. L'entreprise emploie plus de 600 personnes à Coaticook, où est situé son siège social, et à St. Catharines, en Ontario.

En septembre 2015, les actionnaires de la compagnie **Ventil-Air 2001** ont inauguré les **Lofts St-Michel**, un projet résidentiel locatif de 27 unités construit dans l'ancienne école Saint-Michel à Jonquière et réalisé en collaboration avec le Fonds immobilier de solidarité FTQ. C'est le FRS Saguenay-Lac-Saint-Jean, partenaire de Ventil-Air, qui avait attiré l'attention du Fonds immobilier sur ce projet. Les travaux de conversion de l'ancienne école en immeuble résidentiel ont créé une vingtaine d'emplois.



Fonds régionaux de solidarité FTQ : investir davantage dans les régions du Québec

Les Fonds régionaux de solidarité FTQ ont célébré leur 20^e anniversaire cette année et terminé leur planification stratégique parallèlement à celle du Fonds. Objectifs des prochaines années : offrir plus de capitaux aux entreprises ayant des projets structurants qui exigent des investissements de grande envergure, tout en continuant de servir les petites entreprises, dont les besoins en financement sont plus modestes.

2 852

Plus important nombre d'emplois créés, maintenus ou sauvegardés

17 984

Emplois créés, maintenus ou sauvegardés au sein des entreprises partenaires des FRS (au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2016)

Au cœur du développement économique régional depuis 20 ans

Les FRS ont été créés en 1996 afin de donner accès à du capital de développement aux entreprises de partout au Québec et de soutenir ainsi la création, le maintien et la sauvegarde d'emplois dans toutes les régions. De 1996 à 2016, les FRS ont :

- créé, maintenu ou sauvegardé près de **37 000 emplois** ;
- investi près de **635 millions de dollars** dans des entreprises du Québec ;
- soutenu des projets d'une valeur totale de **3 milliards de dollars**.

Transfert d'entreprise : un marché important pour les FRS

Les FRS sont des experts du transfert d'entreprise. Au cours de l'exercice, 30 investissements ont été réalisés afin d'assurer la passation d'entreprises à de nouveaux propriétaires. Ces transactions représentent près du tiers de tous les investissements réalisés par les FRS durant l'exercice.

Des investissements aux quatre coins de la province

Afin de soutenir **Boiseries Boileau** dans sa croissance, le **FRS Outaouais** y a investi 500 000 \$. Cet investissement a notamment permis à l'entreprise d'acquérir un immeuble à Gatineau. Le manufacturier et détaillant a également modernisé ses opérations de vente et de fabrication. Grâce à l'expertise de ses équipes, Boiseries Boileau occupe une place de choix dans l'industrie de la construction domiciliaire de l'Outaouais depuis plus de 40 ans, et cette PME manufacturière est devenue un acteur important de la transformation du bois dans la région.

Afin d'assurer la pérennité de quatre entreprises de la grande région de Québec, le **FRS Québec** a investi un total de 3,75 millions de dollars dans la relève de celles-ci au cours de l'exercice. Le FRS Québec a ainsi appuyé le processus de transfert de propriété de **LGT**, de **Métal Potvin**, de **Cristal Contrôles** et de **Graphica Impression**.

Pour appuyer l'expansion de l'entreprise **Équipement de bureau Ungava**, le **FRS Nord-du-Québec** y a investi 600 000 \$. Il s'agissait d'un deuxième investissement dans cette entreprise de Chibougamau qui compte une quinzaine d'employés et qui se spécialise dans la vente, l'entretien et le service après-vente d'équipements de bureau.

Le **FRS Abitibi-Témiscamingue** a investi 1,5 million de dollars afin de soutenir la croissance de **Forage G4**, une entreprise de Val-d'Or spécialisée dans les travaux de forage, de surface et sous terre. L'entreprise, qui se démarque dans les projets qui présentent des difficultés techniques élevées, compte 40 unités de forage et emploie plus de 120 personnes.

Le **FRS Bas-Saint-Laurent** a investi 1,5 million de dollars pour permettre à **Miralis**, un fleuron bas-laurentien, de poursuivre sa croissance. Réputée pour la conception et la fabrication d'armoires et de mobilier de cuisine, Miralis a bâti sa renommée au Québec et à l'échelle internationale grâce à sa vision avant-gardiste et à la qualité irréprochable de ses produits. Miralis a d'ailleurs été sélectionnée en 2015 pour faire partie des cohortes d'entreprises soutenues par AdréAnalys et PerforME, deux programmes qui appuient des PME prometteuses afin de les propulser à un niveau supérieur.



Pour le 20^e anniversaire, une année de tous les records !

103 Le plus grand nombre d'investissements réalisés en une année



75 M\$ Le plus important volume d'investissement réalisé



61 Le plus important nombre de nouveaux partenaires



Fonds locaux de solidarité

Une année de transition

Les Fonds locaux de solidarité (FLS) sont toujours créés en partenariat avec le milieu local. Jusqu'en avril 2015, les capitaux détenus dans les FLS appartenaient aux centres locaux de développement (CLD). Ces derniers ayant fait l'objet d'une réorganisation, ils sont maintenant détenus par les municipalités régionales de comté (MRC). Cela n'a pas empêché les FLS de demeurer très actifs. Le démarrage d'entreprises représentant environ 30 % de leurs dossiers, les FLS constituent notamment une véritable pépinière de nouvelles entreprises pour le Québec.

NOMBRE D'INVESTISSEMENTS RÉALISÉS :

(au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015)

237

Amélioration notable, l'ensemble des entreprises montréalaises ont maintenant accès aux FLS par l'intermédiaire des six « PME Montréal » qui ont remplacé les CLD.

Un nouveau fonds local pour les entreprises trifluviennes

En janvier 2016, un nouveau FLS doté d'un capital de 1 million de dollars a été créé à Trois-Rivières. Le FLS a pu être mis en place grâce à un prêt de 750 000 \$ des Fonds locaux de solidarité et une contribution de 250 000 \$ de Desjardins.

Les Fonds régionaux et le Fonds local administré par le CLD de Rivière-du-Loup ont investi 1 million de dollars dans **Acier Québec-Maritimes**, chef de file régional dans la distribution d'acier et d'aluminium neufs. L'investissement a permis à un entrepreneur de faire l'acquisition d'une entreprise dont il était déjà directeur général et de favoriser la croissance à long terme de cette dernière.

Stimuler l'innovation et améliorer la productivité

En partenariat avec le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), les FRS et les FLS offrent le programme Solution Innovation aux PME qui souhaitent améliorer leur productivité, implanter de nouvelles technologies de fabrication, conquérir de nouveaux marchés ou adopter des procédés industriels plus verts. Le programme offre une démarche simple pour obtenir du financement des FRS et des FLS et profiter des services personnalisés du CRIQ.



Fonds immobilier de solidarité FTQ

Conjuguer le social et l'économique

Le Fonds immobilier de solidarité FTQ contribue au développement économique du Québec en investissant dans des projets immobiliers rentables, créateurs d'emplois et socialement responsables. Il célèbre cette année son 25^e anniversaire en fracassant son record de projets autorisés :

- 157 millions de dollars autorisés dans 30 projets immobiliers
- 10 nouveaux projets résidentiels locatifs totalisant 1 206 logements
- 6 nouveaux projets en copropriété totalisant 2 342 unités
- 1 nouveau pôle industriel en développement
- 12 nouveaux partenaires
- Un engagement continu et encore plus soutenu dans le logement social, communautaire et abordable

LE FONDS IMMOBILIER DE SOLIDARITÉ FTQ au 31 décembre 2015

41 immeubles sous gestion

18 M pi² de terrains à développer

59 M\$ consacrés à des projets de logements sociaux, communautaires ou abordables

37 projets en cours de développement ou de construction, d'une valeur de 1,9 milliard de dollars et qui créeront plus de 16 300 emplois

Les projets-phares lancés au cours de l'exercice sont nombreux

Tour des Canadiens 2. Elle sera reliée par une passerelle au Centre Bell et comptera 575 copropriétés réparties sur 49 étages. Le projet est réalisé en partenariat avec Cadillac Fairview, Canderel et le Club de hockey Canadien.

Espace Montmorency. Ce projet qui sera certifié LEED® Or, donnera un accès direct à la station de métro Montmorency à Laval. Il offrira plus d'un million de pieds carrés de superficie locative répartis en une dizaine d'immeubles comprenant des commerces, des bureaux, un hôtel et divers lieux de divertissement et espaces publics. Ce projet a été conçu en partenariat avec Montoni et Claridge.

Urbania 2. Également situé dans l'environnement TOD (Transport Oriented Development) à proximité du métro Montmorency à Laval, ce complexe comprendra à terme 1 150 copropriétés. La construction de la première tour de 219 unités a été lancée en 2015. Le partenaire de ce projet est la Société de développement Urbania 2003.

Campari. Cet immeuble de 10 étages situé à Québec comprend un basilaire commercial et 117 logements. Il est réalisé en partenariat avec un groupe d'investisseurs privés.

Le marché émergent des 55 ans et plus

Pour répondre à la demande de la clientèle des 55 ans et plus, le Fonds immobilier soutient plusieurs projets où sont intégrés des logements et des espaces et services communs. C'est par exemple le cas de **Viva-Cité Sainte-Thérèse**, qui comptera 262 logements, construit en partenariat avec Habitations Trigone, et de **Lib Boisbriand**, une nouvelle bannière créée en partenariat avec Bâtimo et Construction Voyer et dont le premier immeuble comptera 149 unités.

Appui au logement social

Par l'entremise de divers fonds à vocation sociale, le Fonds immobilier prête à des taux préférentiels les sommes nécessaires à l'acquisition de terrains ou d'immeubles par des groupes communautaires responsables de la gestion et de la construction de projets à vocation sociale ou communautaire. Au total, **plus de 59 millions de dollars sont investis dans 7 fonds** qui ont permis la construction de 2 263 logements sociaux, communautaires et abordables de qualité.



Rénover des logements communautaires

En mai 2016, le Fonds immobilier a annoncé sa participation à un nouveau fonds totalisant 32,5 millions de dollars destiné à la rénovation de logements communautaires ; ce fonds a été créé en partenariat avec la Fondation de la famille J. W. McConnell et SSQ Groupe Financier. La participation du Fonds immobilier s'élève à 21 millions de dollars. Ce fonds est une réponse aux besoins pressants de rénovation des logements communautaires construits il y a 30 ans et plus.

AGIR SUR L'AVENIR, C'EST

STIMULER L'ÉPARGNE ET ACCOMPAGNER NOS ACTIONNAIRES



SUZIE LÉVESQUE
Actionnaire

« Lorsque je travaillais, mes cotisations au Fonds me permettaient d'envisager l'avenir de façon positive. C'est une excellente manière d'épargner pour la retraite, surtout avec 30 % de crédits d'impôt. »



Pour l'exercice terminé
le 31 mai 2016

Les efforts conjugués des
employés du Fonds et des RL
ont permis de recueillir

774 M\$

Hausse des conversions
en retenues sur le salaire

42 %

Nombre de nouveaux
actionnaires

30 379

Nombre de points de service
durant la campagne

56

Au 31 mai 2016

Nombre total d'actionnaires

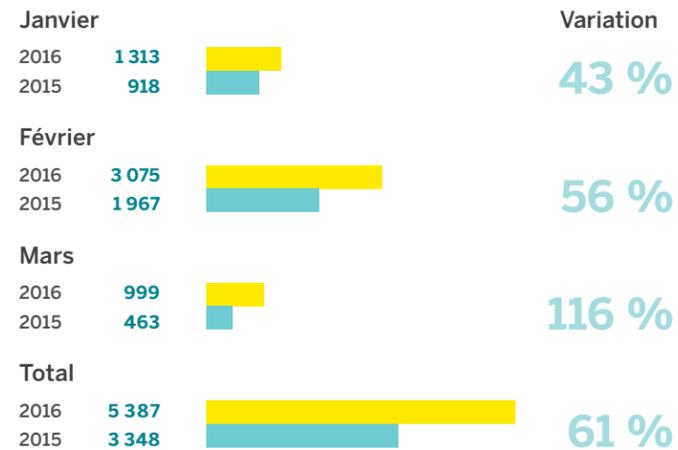
618 551

UN OUTIL D'ÉPARGNE PLUS PERTINENT QUE JAMAIS

Le rétablissement du crédit d'impôt fédéral fait bondir les demandes de souscription par retenue sur le salaire

En février 2016, le ministre fédéral des Finances a confirmé le rétablissement immédiat du crédit d'impôt de 15 % consenti par le gouvernement fédéral aux actionnaires des fonds de travailleurs. Cette mesure qui a été très bien accueillie par les épargnants, a entraîné une forte augmentation des demandes d'information et de souscription. Résultat : les nouvelles demandes de retenues sur le salaire ont augmenté de 61 % en janvier, février et mars 2016 par rapport aux mêmes mois en 2015.

Nouvelles demandes de retenues sur le salaire



Prévoir les besoins de nos actionnaires

Le Fonds a réalisé un sondage Web et téléphonique auprès de plus de 8 000 actionnaires afin de suivre l'évolution de leurs habitudes et de comprendre comment toujours mieux répondre à leurs attentes.

Un besoin croissant de services personnalisés

Les actionnaires souhaitent pouvoir choisir le mode de communication qu'ils préfèrent et au moment qui leur convient. À ce titre, les quelque 2 000 responsables locaux (RL) leur offrent une proximité inégalée : quoi de plus pratique qu'un ou une collègue qui connaît bien le Fonds dans notre milieu de travail ?

À hauteur de 52 %, les actionnaires du Fonds ont par ailleurs indiqué que le service téléphonique était le moyen qu'ils préféraient pour communiquer avec les agents du Service aux actionnaires. La qualité du service téléphonique du Fonds a donc toujours été une priorité.

Les services en ligne du Fonds sont retenus comme moyen privilégié par 27 % des actionnaires sondés. On note d'ailleurs une augmentation rapide de l'utilisation des services en ligne du Fonds en ce qui a trait aux nouvelles adhésions et aux souscriptions.

Environ 11 % des actionnaires préfèrent pour leur part se rendre dans un bureau permanent du Fonds ou un point de service.

244 595 appels reçus au
Service aux actionnaires

86 % appels répondus
en moins de 90 secondes

Des points de service achalandés (Déc.-Janv.-Fév.)



Rentrées de fonds (en M\$)



NOUVELLES ADHÉSIONS ET SOUSCRIPTIONS EN LIGNE

	2015-2016	2014-2015 *	2013-2014
Nouvelles adhésions en ligne	11 721	6 550	9 074
Rentrées de fonds en ligne	194,7 M\$	118,3 M\$	163,2 M\$
Proportion des rentrées de fonds en ligne	25 %	18 %	21 %

* Année de plafonnement des souscriptions donnant droit aux crédits d'impôt à 650 millions de dollars.

Convaincre les jeunes d'épargner

Le Fonds investit beaucoup d'efforts pour stimuler l'épargne chez les jeunes. Depuis quelques années, les initiatives entreprises dans ce but ont été couronnées de succès. D'ailleurs, durant l'exercice, près de 52 % des nouveaux actionnaires qui ont adhéré au Fonds avaient moins de 40 ans.

Pour sensibiliser les jeunes à l'importance de l'épargne, le Fonds a organisé une campagne publicitaire à leur intention en utilisant divers canaux de communication dont la télévision, les journaux, l'affichage dans le métro, sur le Web et sur des panneaux le long des autoroutes. Les 20-25 ans ont également fait l'objet d'une campagne spécifique lancée au printemps sur les réseaux sociaux.

13 % des nouveaux actionnaires qui ont adhéré au Fonds cette année avaient moins de 25 ans. Du jamais vu !



Plus on est jeune, plus on aime ça simple!

Les données concernant les nouveaux actionnaires de moins de 40 ans indiquent que plus on est jeune, plus on a recours à l'épargne automatique. Les jeunes ayant généralement des revenus plus modestes, la retenue sur le salaire avec application des déductions fiscales et crédits d'impôt à la source est une méthode d'épargne facile et abordable.

Proportion des nouveaux actionnaires de l'année cotisant par épargne automatique, par groupe d'âge



De l'épargne utile dans plusieurs circonstances de la vie

L'épargne accumulée au Fonds par les actionnaires est principalement utilisée au moment de la préretraite et la retraite. Cette année, 34 612 actionnaires ont demandé au Fonds de racheter leurs actions parce qu'ils étaient arrivés à cette étape de leur vie. Le Fonds a ainsi procédé au rachat de ces actions dont la valeur s'est élevée à 581 millions de dollars.

Les actionnaires du Fonds peuvent aussi utiliser l'épargne accumulée dans leur REER au Fonds dans d'autres circonstances, notamment afin de se prévaloir du Régime d'accès à la propriété (RAP) pour acheter une première maison. Cette année, 3 608 actionnaires ont fait ce choix afin de devenir propriétaires, et le Fonds a ainsi déboursé un montant total de 30 millions de dollars pour racheter leurs actions.

Les actionnaires du Fonds qui retournent aux études peuvent aussi utiliser leur épargne au Fonds pour réaliser leur projet. Au cours de l'exercice, 386 actionnaires se sont prévalus de cette option, et le Fonds a racheté leurs actions, d'une valeur totale de 2 millions de dollars.



Contribuer à la littératie financière

Comme il le fait depuis longtemps, le Fonds a contribué cette année aux initiatives d'organismes dont la mission est d'éduquer le public en matière de finances personnelles. Le Fonds contribue financièrement à Question Retraite, un organisme créé par Retraite Québec, et à la Canadian Foundation for Economic Education, un organisme canadien à but non lucratif.

Outre ces contributions financières, le Fonds encourage ses employés à participer aux activités des deux organismes. Des employés du Fonds ont ainsi notamment contribué cette année à la mise à jour du *Guide de la planification financière de la retraite* publié par Question Retraite et distribué gratuitement à des milliers d'exemplaires.

Services aux employeurs et RVER

Une loi du Québec oblige toutes les entreprises de cinq employés et plus à offrir un régime volontaire d'épargne retraite (RVER) à leurs employés. Les entreprises de 20 employés et plus doivent le faire d'ici le 31 décembre 2016 et l'obligation sera graduellement étendue aux autres entreprises par la suite. On estime à environ 70 000 le nombre d'employeurs qui devront se soumettre à cette obligation.

La retenue sur le salaire offerte par le Fonds a été reconnue par le législateur comme une solution de remplacement au RVER. Quelque 6 700 employeurs l'offrent d'ailleurs déjà à leurs employés et n'ont donc pas à mettre en place un RVER.

SÉCURIFONDS offre aux actionnaires du Fonds des services de planification de la retraite et propose un éventail de services financiers aux personnes qui souhaitent transférer les sommes accumulées dans un REER au Fonds, dans un autre véhicule de placement. Les actionnaires du Fonds peuvent obtenir gratuitement et sans engagement un portrait complet et personnalisé de leur profil financier afin de déterminer la meilleure stratégie d'investissement en fonction de leurs besoins. Il n'y a aucuns frais d'adhésion et les frais de gestion sont concurrentiels. L'actif de SÉCURIFONDS a augmenté de 102 millions de dollars à 147 millions en un an et le nombre d'épargnants, de 4 000 à 5 000.

LES RESPONSABLES LOCAUX (RL) : UNE FORCE DISTINCTIVE

Désignés par leur syndicat pour représenter le Fonds dans leur milieu de travail, les RL sont tous actionnaires du Fonds de solidarité FTQ. Naturellement tournés vers les autres, ils font la promotion du Fonds dans leur milieu de travail afin de donner à leur engagement syndical une portée nouvelle : aider leurs collègues à épargner en vue de la retraite tout en contribuant à créer et à maintenir des emplois au Québec. Ils sont la fierté de leur syndicat et la plus grande force du Fonds !

Toujours mieux former nos responsables locaux

Point de contact direct avec un très grand nombre d'actionnaires du Fonds dans les milieux de travail, les quelque 2 000 responsables locaux (RL) issus des milieux syndicaux doivent répondre de façon compétente aux questions des actionnaires sur les activités et le produit d'épargne du Fonds. C'est pourquoi le Fonds a toujours accordé une grande importance à la formation des RL et qu'il travaille constamment à l'enrichir. Encore une fois cette année, le Fonds a procédé à plusieurs améliorations à cette formation.

Sensibiliser les travailleurs syndiqués à l'épargne et susciter leur adhésion au Fonds



En plus de son affiliation traditionnelle à la Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec (FTQ), le Fonds a conclu des ententes avec la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) et plusieurs regroupements de cadres. Le Fonds dispose ainsi d'un vaste réseau de quelque 2 000 responsables locaux (RL) qui sensibilisent leurs collègues à l'importance de l'épargne et qui font la promotion du Fonds dans leur milieu de travail.

Un réseau de responsables locaux mobilisé toute l'année

- Journées consacrées à la promotion du Fonds en milieu de travail :
9 270 (+ 31 %*)
- Nouvelles adhésions à la retenue sur le salaire :
12 758 (+ 53 %*)
- Nombre de conversions à la retenue sur le salaire :
13 745 (+ 42 %*)
- Nouveaux RL :
240 (+ 3 %*)

* Hausse par rapport à l'exercice précédent.

PROPORTION DES ACTIONNAIRES DU FONDS QUI SONT SYNDIQUÉS :

55 %
(338 178)



FANNIE ARBOUR
Responsable locale (RL)

« J'ai voulu devenir RL parce que je crois en l'utilité du Fonds et je trouve important d'en convaincre mes confrères et consœurs. Le Fonds utilise l'argent des actionnaires pour investir dans les PME québécoises. On se fait du bien à nous-mêmes. »

Fannie Arbour travaille au Casino de Montréal. Elle est membre du local 3939 du SCFP et RL depuis bientôt six ans.

1 996

Nombre de RL au 31 mai 2016

AGIR SUR L'AVENIR, C'EST

SE PRÉPARER MAINTENANT AUX DÉFIS DE DEMAIN

SOUTENIR LA COMPÉTENCE DE NOS EMPLOYÉS, RECONNAÎTRE LEUR PERFORMANCE, LES ACCOMPAGNER DANS LE CHANGEMENT

Un grand nombre d'employés du Fonds ont contribué à l'exercice de planification stratégique. Les orientations qui en émergent se traduiront dans les années à venir par de multiples transformations dans l'organisation.

Le Fonds vise ainsi à accompagner davantage toutes ses parties prenantes : ses actionnaires, ses entreprises partenaires, le milieu socioéconomique du Québec et ses employés.

Pour y arriver, le Fonds augmentera ses effectifs mais il vise surtout à gagner en profondeur en misant sur la compétence, la formation et l'accompagnement du personnel dans le changement engendré par les orientations issues de la planification stratégique.

Le Fonds offre à ses gestionnaires un soutien constant et judicieux en fonction de leurs besoins, ce qui leur permet d'accompagner de façon efficace les membres de leurs équipes. Par exemple, les membres du comité de direction rencontrent régulièrement les gestionnaires afin de les tenir informés des grands dossiers opérationnels et stratégiques. Ces rencontres sont également l'occasion d'offrir des formations d'appoint sur les enjeux de l'heure et de parler des défis que les gestionnaires ont à relever au quotidien.

Le Fonds favorise le développement des connaissances et des compétences de ses ressources humaines grâce à différents programmes et activités de formation. Par exemple, depuis le printemps 2016, tous les employés sont invités à participer à une activité de formation sur la santé financière du Fonds et les principaux défis auxquels l'organisation fait face. Cette formation permet notamment aux employés de mieux comprendre l'environnement économique et financier du Fonds.



Une communication organisationnelle enrichie

Le Fonds accompagne également ses employés dans les changements que l'organisation réalise, entre autres au moyen de communications organisationnelles structurées, bidirectionnelles et branchées sur tous les secteurs du Fonds. Pour ce faire, le Fonds s'est doté d'un comité des communications organisationnelles formé d'employés syndiqués et de gestionnaires venant de tous les secteurs du Fonds. Ce comité se réunit une fois par mois pour discuter des différentes activités de communication passées et à venir. Les membres du comité épaulent les gestionnaires dans leur rôle d'agent de communication, ce qui permet à la direction d'avoir le pouls de l'organisation de façon constante et d'ajuster les communications au besoin.

Plusieurs activités de reconnaissance font également partie du plan de communications organisationnelles du Fonds. On souligne par exemple la performance des employés de différentes façons, dont les *Coups de chapeau* qui reconnaissent des réalisations significatives que certaines équipes ou certains secteurs ont accomplies, seuls ou en collaboration, et les chroniques *Têtes d'affiche* qui soulignent les réalisations à caractère plus social et personnel.

RÉPARTITION DU PERSONNEL PERMANENT

Au 31 mai 2016

Âge	Femmes	Hommes	Total	%
Moins de 35 ans	16	12	28	6,2
35 ans à 44 ans	38	55	93	20,7
45 ans à 54 ans	110	79	189	42,0
55 ans et plus	66	74	140	31,1
Total	230	220	450	100,0
Âge moyen	50	50	50	
Sexe	51,1 %	48,9 %		100,0
Catégorie d'emploi				
Gestionnaires	24	38	62	13,8
Professionnels	103	143	246	54,7
Personnel technique et de bureau	103	39	142	31,5
Total	230	220	450	100,0

ÉVOLUTION DU PERSONNEL PERMANENT

Du 1^{er} juin 2015 au 31 mai 2016

Nombre d'employés permanents au 31 mai 2015	Femmes	Hommes	Total
Embauches	13	16	29
Retraites	(5)	(6)	(11)
Départs	(5)	(4)	(9)
Nombre d'employés permanents au 31 mai 2016	230	220	450

PRÉSENCES AU TRAVAIL ET ABSENCES DES EMPLOYÉS PERMANENTS

Du 1^{er} juin 2015 au 31 mai 2016 (en années-personnes)

	Femmes	Hommes	Total
Présences	220,2	215,9	436,1
Absences	9,6	4,3	13,9
Taux d'absentéisme	4,4 %	2,0 %	3,2 %

Le tableau ci-dessus présente le total des absences des employés permanents du Fonds (en raison du besoin de soins de santé, d'un accident ou d'une situation particulière de nature personnelle) et des absences payées par le régime d'assurance groupe des employés permanents. Ces absences sont exprimées en années-personnes, une année-personne représentant 1 820 heures (52 semaines multipliées par 35 heures par semaine). Le temps total de travail au cours de l'exercice ne correspond pas exactement au nombre d'employés permanents au 31 mai 2016, car les données sur le temps de travail tiennent compte du moment de l'arrivée ou du départ des employés permanents au cours de l'exercice.

FORMATION DU PERSONNEL

Exercice terminé le 31 mai 2016

Catégorie d'emploi	Nombre d'employés ayant participé à une formation	Nombre total d'heures de formation	Moyenne d'heures de formation par employé ayant reçu une formation
Gestionnaires	63	1 738	28
Professionnels	206	5 127	25
Personnel technique et de bureau	125	1 792	14
Personnel temporaire ou étudiant	56	954	17
Total	450	9 611	21
Femmes	244	4 963	20
Hommes	206	4 648	23
Total	450	9 611	21

Structure salariale

Le Fonds respecte la législation applicable en matière d'équité salariale. Notre programme d'équité salariale repose sur un processus d'évaluation éprouvé et rigoureux, qui tient compte du niveau de responsabilité des postes ainsi que des compétences et qualifications requises pour chacun d'eux. L'écart entre le salaire moyen des femmes et des hommes est dû à une répartition différente des femmes et des hommes dans certains échelons et catégories d'emplois.

SALAIRE DES FEMMES PAR RAPPORT À CELUI DES HOMMES

Au 31 mai 2016

Catégorie d'emploi	
Gestionnaires	0,81
Professionnels	0,87
Personnel technique et de bureau	0,98



AGIR SUR L'AVENIR, C'EST

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE DE FAÇON DURABLE ET RESPONSABLE

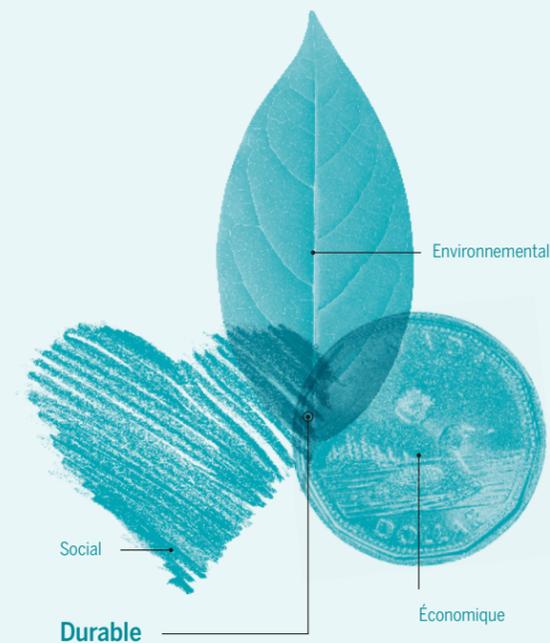


La mission du Fonds de solidarité FTQ s'inscrit dans les fondements même du développement durable : c'est entre autres ce qui le distingue des institutions financières traditionnelles. Le Fonds entend maintenir cette approche et même l'accentuer pour demeurer fidèle à sa nature d'institution à l'avant-garde du progrès social et économique.

L'épargne rendue accessible au plus grand nombre

Le Fonds a mis en place un véhicule d'épargne accessible aux épargnants de la classe moyenne, pour lesquels il est plus difficile d'épargner.

Grâce aux divers moyens de communication qu'il a mis en place et à l'action des responsables locaux (RL) dans les milieux de travail, le Fonds travaille quotidiennement à convaincre les Québécois de l'importance d'épargner en prévision de la retraite ou pour réaliser des projets à différents moments de leur vie.



Pour être durable, le développement doit intégrer ces trois volets : social, économique et environnemental.

Un développement économique au service de l'humain

Pour le Fonds, le développement économique se veut une réponse aux besoins des épargnants, des entreprises et des travailleurs du Québec. Alors que les institutions financières traditionnelles investissent prioritairement, sinon exclusivement, en fonction de la rentabilité financière, pour le Fonds, celle-ci ne peut justifier à elle seule un investissement. Chaque investissement doit se traduire par la création, le maintien ou la sauvegarde d'emplois et par un soutien tangible au développement économique.

Par ses investissements et par des pratiques innovatrices, comme le bilan social, la formation économique et d'autres services qu'il offre à ses entreprises partenaires, le Fonds contribue à créer des emplois et à faire croître l'économie. De plus, il aide les travailleurs à mieux participer à cette croissance.

Bilan social et formation économique : une approche enrichie

Le Fonds n'est pas un investisseur comme les autres. Avant d'investir dans une entreprise, il réalise une vérification diligente et fait également un bilan social de l'entreprise afin de dresser un tableau de la main-d'œuvre, de la santé et sécurité et du climat organisationnel. Dans le cadre de sa planification stratégique, le Fonds a défini des façons d'enrichir son approche du bilan social par l'ajout d'éléments d'analyse qui permettent de poser un diagnostic organisationnel plus approfondi des entreprises où il souhaite investir. Ainsi, une fois un investissement conclu, le Fonds sera en mesure de proposer aux entrepreneurs des pistes d'amélioration et un plan de formation qui répond aux objectifs et à la réalité de leur entreprise.

La formation économique constitue également l'un des services que le Fonds offre à ses entreprises partenaires. Initialement conçue pour sensibiliser les employés à la réalité financière de leur entreprise, le Fonds souhaite aujourd'hui faire évoluer son offre de formation avec l'objectif d'accompagner davantage les dirigeants de ses entreprises partenaires dans leurs efforts pour mobiliser leurs ressources humaines et réaliser le plein potentiel de leur entreprise.

Le tableau ci-dessous présente le bilan des activités de formation réalisées au cours de l'exercice.

ACTIVITÉS DE FORMATION OFFERTES PAR LE FONDS

Exercice terminé le 31 mai 2016

	Nombre de participants	Nombre d'activités
Responsables locaux (RL)	3 412	123
Formation économique des travailleurs en entreprise	1 383	84
Membres du réseau	1 901	121
Étudiants et autres	314	21
Total	7 010	349

INVESTIR DE MANIÈRE RESPONSABLE

La Politique de développement durable et d'investissement responsable du Fonds définit les grandes orientations et approches dont le Fonds s'est doté en tant qu'investisseur socialement responsable. Entre autres, le Fonds :

- évalue la performance des entreprises dans lesquelles il envisage d'investir, non seulement sur le plan financier, mais aussi en tant qu'employeur et entreprise citoyenne ;
- exerce systématiquement ses droits de vote, aussi bien au sein de ses entreprises partenaires qu'au sein de celles dont il détient des titres dans son portefeuille Autres investissements ;
- conduit des dialogues avec des entreprises qui rencontrent des enjeux sociaux, environnementaux ou de gouvernance tant directement qu'avec l'appui de la Shareholder Association for Research and Education (SHARE) ;
- a adopté un code de conduite à l'international que doivent respecter ses entreprises partenaires qui font affaires à l'étranger ;
- adhère aux Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies.

RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Conscient de sa responsabilité d'entreprise en matière environnementale, le Fonds s'est doté d'un ensemble de politiques et de mesures afin de mieux gérer ses achats, sa consommation d'eau et d'énergie, et les matières résiduelles qu'il produit.

Priorité au transport durable

Le transport des employés entre leur domicile et les bureaux du Fonds ainsi que les transports d'affaires représentent 87 % des émissions de GES générées par le Fonds. Pour les réduire, le Fonds s'est donné une politique de transport durable qui prévoit notamment d'inciter les employés à favoriser le covoiturage, le transport collectif et le transport actif, et à délaissier l'auto-solo. Conséquemment, les émissions de GES et la quantité d'énergie consommée attribuables au transport sont en réduction constante.

Matières premières

Alors que la quantité de matières premières consommées avait diminué de 23 % de 2010-2011 (160 tonnes) à l'an dernier (123 tonnes), elle a augmenté de 13 % cette année, à 139 tonnes. Une augmentation de la quantité de matériel promotionnel imprimé explique cette hausse. À l'exception des cartouches d'encre, 100 % de ces matières sont renouvelables et 98 % sont fabriquées à partir de matériel recyclé.

Énergie

La consommation d'énergie au siège social du Fonds pour l'année 2015-2016 est la plus faible des huit dernières années, en baisse de 12,6 % par rapport à l'exercice 2009-2010. Elle a diminué de 3,7 % cette année, surtout en raison d'un hiver plus clément.

ÉMISSIONS DE GES ET CONSOMMATION D'ÉNERGIE DUES AU TRANSPORT

	Émissions de GES (Tonnes d'équivalents CO ₂)	Énergie (Gigajoules)
2016	1 266	18 234
2015	1 344	19 339
2014	1 376	19 812
2013	1 531	21 960



Comparaison de l'intensité énergétique du siège social

Édifice Louis-Laberge 2015-2016

11,1 ekWh/pi²/an

Moyenne BOMA BEST – niveau Platine

17,3 ekWh/pi²/an

Moyenne BOMA BEST – Québec

25,3 ekWh/pi²/an

Comparaison de la consommation d'eau (litres/m²)

Édifice Louis-Laberge 2015-2016

379

Moyenne immeubles à bureaux BOMA BEST
niveau Platine (2014)

490

Moyenne immeubles à bureaux BOMA BEST
au Québec (2014)

580

L'édifice Louis-Laberge : parmi les plus performants !

Cette année encore, l'édifice Louis-Laberge a obtenu dans la catégorie « édifices existants » la cote la plus élevée décernée par le programme environnemental BOMA BEST, la cote Platine (anciennement le niveau 4) et ce, malgré que les exigences du programme aient été relevées. Le siège social du Fonds affiche l'une des meilleures performances de sa catégorie pour les meilleures pratiques en matière de consommation d'énergie et de consommation d'eau, qui y sont inférieures à celles de la moyenne des bâtiments à bureau détenant la certification Platine.

Matières résiduelles

Le volume de 167 tonnes de matières résiduelles généré en 2015-2016 est en réduction depuis 2012-2013 où il atteignait 205 tonnes. De cette quantité, 105 tonnes ont été enfouies, une quantité presque inchangée depuis trois ans. À 53 tonnes, la quantité de matières récupérées est en réduction car il y a eu moins de travaux de construction-rénovation-démolition cette année. Enfin, 9 tonnes de matières résiduelles ont été compostées, ici aussi une quantité à peu près constante depuis 4 ans.

LA GLOBAL REPORTING INITIATIVE (GRI)

La GRI permet au Fonds de rendre compte de sa performance économique, sociale et environnementale. Voilà pourquoi le Fonds publie annuellement, depuis 2010, un rapport annuel et de développement durable qui intègre les exigences propres à la GRI et celles qu'il est tenu de respecter comme institution financière.

Le présent rapport a été élaboré conformément aux lignes directrices G4 de la Global Reporting Initiative (GRI) et répond aux exigences de l'option relative aux critères essentiels. L'index des indicateurs GRI, ainsi que tous les renseignements additionnels requis par la GRI et qui ne sont pas publiés ailleurs, sont disponibles sur le site Web du Fonds, dans la section Développement durable.

PARAMÈTRES DU RAPPORT ANNUEL ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU FONDS

L'information présentée dans le présent rapport couvre l'exercice financier qui s'étend du 1^{er} juin 2015 au 31 mai 2016. Elle a été validée par les spécialistes du Fonds responsables du rapport et relue par nos auditeurs indépendants.

Le rapport porte principalement sur les activités qui sont sous le contrôle direct du Fonds de solidarité FTQ. Il contient également certaines données financières et informations relatives aux activités d'investissement des composantes de son réseau, à savoir les Fonds régionaux de solidarité FTQ, les Fonds locaux de solidarité et le Fonds immobilier de solidarité FTQ.

RAPPORT DE GESTION

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2016

RAPPORT DE GESTION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2016

Ce rapport de gestion vise à permettre aux lecteurs d'évaluer, du point de vue de la direction, les résultats et la situation financière du Fonds de solidarité FTQ (le « Fonds ») ainsi que les changements importants survenus à l'égard de ceux-ci pour l'exercice terminé le 31 mai 2016. Le rapport de gestion annuel complète les états financiers et contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du Fonds. Pour faciliter leur compréhension des événements et des incertitudes qui y sont présentés, les lecteurs doivent lire ce rapport de gestion en parallèle avec les états financiers et les notes complémentaires qui les accompagnent.

Ce rapport contient certains énoncés prospectifs sur les activités, les résultats et les stratégies du Fonds qui devraient être interprétés avec précaution. Ces prévisions comportent nécessairement des hypothèses, des incertitudes et des risques; il est donc possible, en raison de plusieurs facteurs, qu'elles ne se réalisent pas. Des changements d'ordre législatif ou réglementaire, les conditions économiques et commerciales ainsi que le degré de concurrence ne sont que quelques exemples de facteurs importants qui peuvent influencer, parfois de façon significative, sur la justesse des énoncés prévisionnels contenus dans ce rapport. Le rapport de gestion est daté du 23 juin 2016.

Le Fonds est assujéti au *Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement* (le « Règlement ») et applique donc les exigences de ce Règlement, notamment dans ses états financiers et dans son rapport de gestion.

Vous pouvez obtenir les états financiers annuels en consultant notre site Internet (fondstq.com) ou le site Internet de SEDAR (sedar.com), ou encore, gratuitement, sur demande, en composant le 514 383-3663 ou, sans frais, le 1 800 567-3663, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Case postale 1000, Succursale Youville, Montréal (Québec) H2P 2Z5. Vous pouvez également obtenir de cette façon l'information intermédiaire.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers des cinq derniers exercices. Ces renseignements découlent des états financiers audités du Fonds. Pour les exercices terminés les 31 mai 2016, 2015 et 2014, les données financières sont présentées conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Les données financières de l'exercice terminé le 31 mai 2014 ont été retraitées afin que leur présentation soit conforme aux IFRS. Pour les exercices terminés les 31 mai 2013 et 2012, les données financières sont présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR ») alors en vigueur. Les résultats du Fonds sont commentés sous la rubrique « Résultats d'exploitation », à la page 44.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

Exercices terminés les 31 mai

(en millions de dollars, sauf si autrement spécifié)	2016 (IFRS)	2015 (IFRS)	2014 (IFRS)	2013 (PCGR)	2012 (PCGR)
Produits ^a	691	1 149	940	256	247
Résultat net ^b	513	985	772	458	215
Actif net	11 750	11 150	10 131	9 301	8 525
Actions de catégorie A en circulation (nombre, en milliers)	338 320	335 197	334 234	332 441	320 629
Ratio des charges opérationnelles totales ^c (%)	1,36	1,36	1,51	1,44	1,46
Taux de rotation du portefeuille ^d :					
Investissements en capital de développement (%)	9,92	6,05	7,14	8,44	12,09
Autres investissements (%)	97,18	119,55	167,36	115,57	158,61
Ratio des frais d'opérations ^e (%)	0,01	0,01	0,02	0,02	0,02
Nombre d'actionnaires (nombre)	618 551	610 605	613 958	615 664	594 287
Émissions d'actions	774	667	787	855	767
Rachats d'actions	678	643	730	542	620
Juste valeur des investissements en capital de développement ^f	7 571	7 112	6 415	6 144	5 757

a Pour les exercices terminés les 31 mai 2016, 2015 et 2014, les produits incluent les gains et les pertes réalisés et non réalisés, les distributions, les loyers, honoraires et autres, ce qui n'est pas le cas pour les exercices terminés les 31 mai 2013 et 2012.

b Le résultat net correspond aux produits des activités ordinaires, desquels on déduit les charges opérationnelles totales et les impôts. Pour obtenir le résultat global, on déduit du résultat net (ou on ajoute à celui-ci) la réévaluation du passif net au titre des prestations définies.

c Le ratio des charges opérationnelles totales est obtenu en divisant les charges opérationnelles totales du résultat net de l'exercice par l'actif net moyen attribuable aux porteurs du Fonds de l'exercice.

d Le taux de rotation du portefeuille reflète le nombre de changements apportés à la composition d'un portefeuille. Par exemple, un taux de rotation de 100 % du portefeuille signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Il n'existe pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un portefeuille.

e Le ratio des frais d'opérations est obtenu en divisant les frais de transaction par l'actif net moyen attribuable aux porteurs du Fonds de l'exercice.

f Ces investissements incluent les fonds engagés mais non déboursés ainsi que les garanties et cautionnements.

VARIATION DE L'ACTIF NET PAR ACTION

Exercices terminés les 31 mai

(en dollars)	2016 (IFRS)	2015 (IFRS)	2014 (IFRS)	2013 (PCGR)	2012 (PCGR)
Actif net par action au début de l'exercice^a	33,26	30,31	27,98	26,59	25,92
Effet de la transition aux IFRS			0,02		
Actif net par action au début de l'exercice après effet de la transition aux IFRS^a	33,26	30,31	28,00	26,59	25,92
Augmentation provenant de l'exploitation ^b :	1,52	2,94	2,31	1,41	0,68
Intérêts, dividendes et distributions, loyers, honoraires et autres et intérêts sur billets ^c	1,09	1,02	1,08	0,79	0,78
Gains réalisés ^d	0,51	0,67	0,53	0,30	0,16
Gains non réalisés	0,46	1,74	1,21	0,77	0,22
Charges opérationnelles totales ^e	(0,47)	(0,44)	(0,45)	(0,40)	(0,39)
Impôts sur le résultat et taxe sur le capital	(0,07)	(0,05)	(0,06)	(0,05)	(0,09)
Augmentation (diminution) provenant de l'autre élément du résultat global	(0,04)	0,02	0,01		
Écart attribuable aux émissions et aux rachats d'actions	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,02)	(0,01)
Actif net par action à la fin de l'exercice^a	34,73	33,26	30,31	27,98	26,59

a L'actif net par action est fonction du nombre réel d'actions en circulation au moment considéré.

b L'augmentation provenant de l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice considéré.

c Pour les exercices terminés les 31 mai 2016, 2015 et 2014, ce poste comprend les distributions ainsi que les loyers, honoraires et autres.

d Pour les exercices terminés les 31 mai 2013 et 2012, les distributions étaient présentées dans les gains réalisés.

e Pour les exercices terminés les 31 mai 2013 et 2012, les loyers, honoraires et autres étaient présentés en diminution des charges opérationnelles totales.

CONJONCTURE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Au cours des 12 derniers mois, les pays développés, notamment les États-Unis, ont maintenu leur momentum de croissance. Cependant, la faiblesse économique des pays émergents (en particulier la Chine, le Brésil et la Russie), la baisse des prix des matières premières ainsi que les risques géopolitiques qui persistent en Europe et au Moyen-Orient ont tous été des sources d'inquiétude qui ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à assombrir les perspectives de croissance du PIB mondial. Même si bon nombre d'économistes sont d'avis que la reprise des économies développées devrait être suffisante pour contrebalancer le ralentissement des marchés émergents au cours des prochains trimestres, la croissance anticipée du PIB mondial pour 2016 et 2017 demeure relativement modeste.

L'Europe

Après avoir enregistré une croissance de son PIB au premier trimestre de 2015, l'économie de la zone euro a connu un certain ralentissement au cours des trois trimestres suivants. Ce ralentissement s'explique entre autres par la contribution négative au PIB de la consommation et des exportations nettes. Au premier trimestre de 2016, la croissance du PIB de la zone euro a connu un regain, en bonne partie en raison de la croissance du PIB de l'Allemagne et de la France. Malgré cette croissance du PIB au premier trimestre de 2016, les perspectives de croissance économique pour la zone euro au cours des prochains trimestres demeurent toujours faibles. Par ailleurs, l'inflation a été très faible au cours des 12 derniers mois en zone euro et devrait le demeurer pour les mois à venir, selon l'avis de plusieurs économistes. C'est dans ce contexte que la Banque centrale européenne (« BCE ») a augmenté la taille du programme d'assouplissement quantitatif en mars 2016 (de 60 milliards € à 80 milliards € par mois) et a abaissé les taux directeurs encore plus loin en territoire négatif (de -0,30 % à -0,40 %). Le résultat du référendum sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne pourrait avoir des impacts significatifs sur les marchés boursiers et financiers. Par ailleurs, la crise des réfugiés et les attentats terroristes ajoutent au climat d'incertitude avec lequel la BCE doit composer.

Les États-Unis

La croissance de l'économie américaine a fluctué en 2015. Après avoir enregistré un ralentissement de la croissance de son PIB au premier trimestre de 2015, notamment en raison des conditions météorologiques difficiles qui ont sévi au cours de l'hiver 2015, l'économie américaine s'est redressée dès le trimestre suivant. Ce redressement s'explique entre autres par l'accélération de la consommation, la croissance des investissements (malgré la chute de ceux-ci dans le secteur pétrolier) et la forte hausse des dépenses gouvernementales. La croissance du PIB américain a ensuite connu un recul au cours des deux derniers trimestres de 2015 et du premier trimestre de 2016 à cause de la baisse des exportations nettes due à la force du dollar américain, du ralentissement de la consommation, de la diminution des investissements non résidentiels, des problèmes du secteur pétrolier et de la faiblesse de la demande des pays émergents. Malgré le ralentissement qu'elle a connu au cours des derniers trimestres, les économistes sont généralement d'avis que l'économie américaine devrait continuer de croître en 2016 et 2017 grâce à une demande intérieure forte et à des dépenses gouvernementales accrues, quoique les élections présidentielles du 8 novembre prochain amènent un grand degré d'incertitude pour la politique budgétaire fédérale à partir de 2017.

La création d'emplois aux États-Unis s'est poursuivie de façon soutenue au cours des 12 derniers mois, ce qui a eu pour effet d'abaisser le taux de chômage : il s'élevait à 4,7 % en mai 2016, comparativement à 5,5 % en mai 2015. Selon les projections de plusieurs économistes, le taux de chômage devrait demeurer sous la barre des 5 % pour l'ensemble de 2016. Par ailleurs, on aurait pu penser, à priori, que la bonne tenue du marché du travail combinée à la baisse des prix de l'essence auraient été susceptibles d'améliorer la confiance des ménages et de les inciter à consommer davantage. Or, on observe plutôt que la confiance des ménages est en baisse et que ceux-ci préfèrent épargner une grande portion de leur revenu disponible plutôt que de consommer. Plus précisément, le taux d'épargne a été de 5,3 % en moyenne aux États-Unis depuis le 31 mai 2015; il est supérieur au taux d'épargne moyen en vigueur pour la même période de l'année précédente. L'inflation, qui a été faible aux États-Unis au cours des 12 derniers mois, devrait le demeurer au cours des mois à venir, dans la mesure où on ne prévoit pas de hausse des prix du pétrole à court terme qui viendrait changer la tendance de fond. C'est dans ce contexte de faible inflation que la Réserve fédérale américaine (la « Fed ») a annoncé le 16 décembre 2015 une hausse de 25 points de base (de 0,25 % à 0,50 %) de son taux directeur. Depuis cette hausse, la Fed a maintenu son taux directeur inchangé. Cette décision reflète les craintes liées aux répercussions de l'agitation des marchés financiers mondiaux sur l'économie américaine. Ainsi, la date de la prochaine hausse des taux dépendra, d'une part, du jugement que la Fed porte sur la conjoncture et, d'autre part, des conséquences que les changements survenus dans l'économie mondiale et les marchés financiers ont sur les perspectives. Le Fed semble également envoyer le message que les hausses de taux à venir seront très graduelles comparativement aux cycles précédents.

Le Canada

L'économie canadienne a connu sa part de difficultés en 2015. Tout d'abord, elle était en récession technique en première moitié de 2015, après avoir connu des reculs consécutifs de son PIB réel aux deux premiers trimestres. Ce sont en grande partie les investissements non résidentiels qui ont fait chuter la croissance économique au Canada, les dépenses dans le secteur de l'énergie ayant diminué de façon importante en réaction au recul des prix du pétrole et, conséquemment, à la détérioration de la rentabilité de plusieurs projets. Il est important de préciser toutefois que l'ampleur de la baisse du PIB réel au cours des deux premiers trimestres de 2015 a été beaucoup plus faible que celle observée lors des récessions antérieures. C'est dans ce contexte que la Banque du Canada a annoncé, lors de sa réunion du 15 juillet 2015, une autre baisse du taux directeur de 25 points de base (de 0,75 % à 0,50 %). On se rappellera que le taux directeur avait déjà été ramené de 1,00 % à 0,75 % en début d'année 2015. Il est à noter que, depuis la baisse du 15 juillet 2015, le taux directeur est demeuré inchangé à 0,50 % et devrait, selon plusieurs économistes, rester à ce niveau jusqu'à la fin de l'année 2016.

L'économie canadienne a renoué avec la croissance au troisième trimestre, en grande partie grâce au commerce extérieur qui, profitant de la faiblesse du dollar canadien et de l'amélioration de la demande américaine, a contribué positivement à la croissance du PIB réel et, dans une moindre mesure, grâce à une accélération de la croissance des investissements résidentiels. Tandis que la plupart des prévisionnistes s'attendaient à une croissance pratiquement nulle du PIB réel canadien au quatrième trimestre de 2015, les données publiées indiquent plutôt un léger gain de 0,5 % (comparativement à 2,4 % au trimestre précédent). Le ralentissement du PIB réel au quatrième trimestre de 2015 s'explique en grande partie par les difficultés de la demande intérieure en raison notamment d'une nouvelle contraction des investissements non résidentiels. Ce ralentissement n'aura été que de courte durée, car l'économie canadienne a renoué avec la croissance au premier trimestre de 2016, entre autres grâce à la hausse des exportations et à l'augmentation des dépenses de consommation des ménages. Cependant, plusieurs économistes pensent que ce rythme ne pourra être maintenu durant le reste de l'année 2016, car les ajustements de l'économie canadienne à la baisse des prix des matières premières ne sont pas terminés, ce qui continuera d'entraîner des difficultés. L'économie canadienne demeurera donc vraisemblablement tributaire du commerce extérieur pour soutenir sa croissance au cours des prochains trimestres. Elle devrait également pouvoir bénéficier des retombées des nouvelles mesures contenues dans le budget 2016 du nouveau gouvernement canadien, dont l'un des buts est de stimuler et de raffermir l'activité économique au Canada.

Globalement, au cours des 12 derniers mois, le taux de chômage au Canada a légèrement augmenté, passant de 6,8 % en mai 2015 à 6,9 % en mai 2016, alors que l'inflation est demeurée faible. Selon plusieurs économistes, le taux global d'inflation au Canada devrait demeurer sous la cible de 2 % en 2016, notamment en raison de la faiblesse du dollar canadien. Toutefois, ces économistes sont également d'avis que, lorsque la monnaie canadienne regagnera du terrain, vraisemblablement en 2017, et que les capacités inutilisées de l'économie se seront amenuisées, le taux d'inflation devrait alors converger vers 2 %. Le marché de l'immobilier au Canada a continué de croître au cours des 12 derniers mois, notamment grâce à la faiblesse des taux d'intérêt. Cependant, cette croissance ne s'est pas fait sentir de manière égale partout au pays. Selon plusieurs spécialistes du secteur immobilier, les mises en chantier et les activités de revente devraient continuer de croître en 2016 au même rythme qu'en 2015.

Au cours des 12 derniers mois, les taux d'intérêt à court terme (2 ans) et à long terme (10 ans) des obligations gouvernementales canadiennes ont connu des variations. Toutefois, au 31 mai 2016, les taux d'intérêt à court terme (2 ans) se retrouvaient à des niveaux similaires à ceux en vigueur au 31 mai 2015, tandis que les taux d'intérêt à long terme (10 ans) étaient plus faibles que ceux en vigueur au 31 mai 2015. Les écarts de crédit des provinces ont connu une tendance à la hausse pour une bonne partie des 12 derniers mois, mais au 31 mai 2016, ils se retrouvaient à des niveaux similaires à ceux en vigueur au 31 mai 2015. Pour leur part, les écarts de crédit des sociétés de haute qualité ont enregistré une tendance à la hausse au cours des 12 derniers mois et, au 31 mai 2016, ils étaient plus élevés qu'au 31 mai 2015. Le dollar canadien, pour sa part, se négociait à 0,76 \$ US au 31 mai 2016, comparativement à 0,80 \$ US au 31 mai 2015. Compte tenu du contexte actuel, nous considérons que le dollar canadien devrait continuer de fluctuer au cours des prochains mois et que les taux d'intérêt des obligations du Canada 10 ans et 30 ans devraient osciller dans un intervalle ne dépassant pas 50 points de base à la hausse ou à la baisse.

Le Québec

Au cours des 12 derniers mois, la croissance de l'économie du Québec est demeurée faible en raison notamment de la consommation qui a manqué de vigueur, du secteur résidentiel qui a connu une période d'ajustement, des investissements des entreprises qui ont tardé à se redresser et des exportations qui ont eu de la difficulté à stimuler suffisamment l'économie. Cependant, contrairement au Canada, la récession technique aura été évitée au Québec, qui n'a connu qu'un seul trimestre négatif. Quant au taux de chômage, il se situait à 7,1 % en mai 2016, inférieur au taux de 7,7 % qui avait cours en mai 2015; ce taux est supérieur à celui du Canada (6,9%) et à celui de l'Ontario (6,6 %). Selon plusieurs économistes, la faiblesse de l'économie du Québec devrait céder la place à une amélioration au cours des prochains trimestres. Outre le commerce extérieur qui devrait alimenter davantage la croissance du PIB réel, l'économie intérieure devrait enfin sortir de sa période de morosité. En effet, le redressement tant attendu des investissements privés devrait finalement survenir après trois années de recul, mais il sera toutefois graduel. Les investissements publics devraient se rétablir également grâce au programme d'infrastructure du gouvernement fédéral. Du côté des ménages, les ventes au détail ont manqué de vigueur en 2015, et l'indice de confiance est demeuré sous sa moyenne historique en dépit de l'amélioration du marché du travail. La réduction de l'impôt fédéral sur le revenu pour la classe moyenne et la nouvelle allocation canadienne pour enfants devraient toutefois avoir un effet à la hausse sur la consommation au Québec et ailleurs au pays. Le Fonds continuera certainement de jouer un rôle important notamment en contribuant à la création et au maintien d'emplois au Québec et en accompagnant les entreprises québécoises ayant le désir et la volonté de prendre de l'expansion à l'étranger tout en générant des retombées économiques pour le Québec.

En conclusion, malgré certains signes positifs indiquant un redressement économique érigé sur des bases plus fortes qui semblent vouloir se dessiner dans plusieurs pays développés, notamment aux États-Unis, les enjeux économiques, financiers et géopolitiques sont encore nombreux ailleurs dans le monde, notamment en Europe et dans les pays émergents, ce qui fragilise l'atteinte d'une plus grande stabilité à l'échelle mondiale. Cette situation occasionne bien des incertitudes sur le plan économique qui devraient continuer d'avoir des répercussions sur la performance de plusieurs institutions financières, dont le Fonds.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE PAR LA DIRECTION

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

RÉSULTATS DU FONDS

Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2016, le Fonds a réalisé un résultat global de 498 millions \$, comparativement à 992 millions \$ pour l'exercice précédent. Le rendement du Fonds¹ est de 4,6 % pour l'exercice (1,0 % au premier semestre et 3,5 % au deuxième semestre), comparativement au rendement de 9,7 % réalisé au cours de l'exercice précédent (3,5 % au premier semestre et 6,0 % au deuxième semestre). Cette diminution du rendement s'explique en majeure partie par la moins bonne performance du portefeuille des autres investissements, qui a évolué dans un contexte moins favorable des marchés boursiers et financiers au cours de l'exercice. L'actif net du Fonds, quant à lui, a atteint 11,7 milliards \$ au 31 mai 2016, comparativement à 11,1 milliards \$ au 31 mai 2015.

Le rendement à l'actionnaire¹ pour l'exercice terminé le 31 mai 2016 a été de 4,4 % (1,0 % au premier semestre et 3,4 % au deuxième semestre), comparativement au rendement de 9,8 % enregistré au cours de l'exercice précédent (3,5 % au premier semestre et 6,1 % au deuxième semestre). La valeur de l'action du Fonds a ainsi augmenté de 1,47 \$ par rapport à celle annoncée le 6 juillet 2015 et de 1,14 \$ par rapport à celle annoncée le 5 janvier 2016, pour se chiffrer à 34,73 \$ au 5 juillet 2016.

En raison de la mission du Fonds, une partie importante de son portefeuille est constituée de titres privés et de fonds spécialisés. En général, la répartition des actifs du Fonds tend à limiter son potentiel de rendement dans un cycle haussier des marchés boursiers tandis que, dans un cycle baissier, celle-ci tend à limiter son potentiel de pertes.

RENDEMENT DU FONDS ET RENDEMENT À L'ACTIONNAIRE

Exercices terminés les 31 mai

	2016			2015		
	Actif sous gestion à la fin* M\$	Pondération %	Rendement %	Actif sous gestion à la fin* M\$	Pondération %	Rendement %
Investissements en capital de développement	6 190	52,4	8,8	5 692	50,9	10,1
Autres investissements**	5 633	47,6	3,0	5 487	49,1	12,1
	11 823	100,0	6,0	11 179	100,0	11,1
Loyers, honoraires et autres			0,2			0,2
Charges opérationnelles totales			(1,4)			(1,4)
Impôts			(0,2)			(0,2)
Rendement du Fonds (annuel)			4,6			9,7
Rendement à l'actionnaire (annuel)			4,4			9,8

* L'actif sous gestion à la fin correspond à la juste valeur, à la fin de l'exercice, de l'actif géré par les secteurs Investissements et Placements et qui a servi à générer les produits présentés aux résultats. Ce montant diffère de celui de l'actif présenté aux états financiers qui, contrairement à l'actif sous gestion, inclut entre autres les billets provenant des excédents de liquidité des fonds régionaux et locaux ainsi que de certains fonds spécialisés.

** Les autres investissements représentent le solde des actifs non investis dans les entreprises partenaires. Gérés par le secteur Placements, ils sont constitués des portefeuilles d'encaisse et de marché monétaire, d'obligations, d'actions, de fonds internationaux d'infrastructures et de titres à revenu élevé. Il est à noter que le retrait graduel du portefeuille de stratégies à rendement absolu a été achevé en avril 2015.

RÉSULTATS PAR SECTEUR

Le secteur Investissements

L'actif géré par le secteur Investissements se compose essentiellement des investissements en capital de développement que fait le Fonds, conformément à sa mission, en actions, en parts ou en prêts, dans des entreprises privées et cotées. Afin de stabiliser son rendement, le Fonds favorise une pondération optimale entre les investissements sous forme de prêts – généralement non garantis, qui procurent un rendement courant grâce aux paiements d'intérêts –, les investissements en actions – au rendement potentiellement plus élevé, qui comportent un niveau de volatilité plus important – et les investissements dans des parts de fonds spécialisés – qui, en plus d'entraîner un afflux de capitaux privés et de capitaux étrangers au Québec, permettent au Fonds de mieux diversifier son portefeuille. Les investissements en capital de développement sont régis par la *Politique d'investissement* du Fonds, une composante importante de sa *Politique de gestion intégrée des actifs financiers*.

¹ Le rendement annuel du Fonds est calculé en divisant le résultat net par action de l'exercice par l'actif net par action au début de l'exercice. Le rendement non annualisé du Fonds pour un semestre est calculé en divisant le résultat net par action du semestre par l'actif net par action au début du semestre. Le rendement annuel à l'actionnaire est calculé en tenant compte de la variation non annualisée de la valeur de l'action pour l'exercice en question. Le rendement à l'actionnaire pour un semestre est calculé en tenant compte de la variation non annualisée de la valeur de l'action pour la période en cause. Le rendement du Fonds (annuel et semestriel) est parfois différent du rendement à l'actionnaire (annuel et semestriel), car, contrairement au rendement à l'actionnaire, le rendement du Fonds ne tient pas compte de l'autre élément du résultat global et tient compte des émissions et des rachats d'actions qui ont eu lieu en cours d'exercice et qui ont un effet dilutif ou relutif sur le résultat net par action, selon le cas.

Le secteur Investissements a obtenu un rendement brut de 8,8 % pour l'exercice, comparativement à un rendement brut de 10,1 % enregistré pour l'exercice précédent. En considérant ce rendement, et compte tenu du niveau des investissements liés à la mission du Fonds, l'actif de ce secteur a atteint 6,2 milliards \$ à la fin de l'exercice et correspond à 52,4 % de l'actif sous gestion au 31 mai 2016 (respectivement, 5,7 milliards \$ et 50,9 % au 31 mai 2015).

La performance du secteur Investissements est influencée par différents facteurs, notamment le comportement des marchés financiers et les conditions économiques et commerciales dans lesquelles évoluent nos entreprises partenaires, ainsi que par la gestion de nos investissements. Le rendement brut de 8,8 % du secteur Investissements pour l'exercice qui vient de se terminer s'explique principalement par :

- le rendement de 8,2 % généré par notre portefeuille de titres privés et fonds spécialisés au cours de l'exercice (comparativement à 11,1 % pour l'exercice précédent). Cette performance s'explique globalement par la solidité générale du portefeuille – qui a produit des revenus d'intérêt, des dividendes et des distributions, et qui en outre a généré une plus-value au cours de l'exercice dans un contexte de faible croissance économique au Québec. La dépréciation du dollar canadien au cours des 12 derniers mois est un facteur qui a contribué favorablement à cette plus-value, notamment au cours du premier semestre;
- le rendement de 11,9 % généré au cours de l'exercice par notre portefeuille de titres cotés (comparativement à 5,3 % pour l'exercice précédent). La performance de l'exercice s'explique notamment par le rendement obtenu sur les titres de sociétés québécoises à petite capitalisation.

Le secteur Placements

Le secteur Placements gère les autres investissements du Fonds, c'est-à-dire les actifs non investis dans ses entreprises partenaires. Ces autres investissements sont constitués des portefeuilles d'encaisse et de marché monétaire, d'obligations, d'actions, des portefeuilles de fonds internationaux d'infrastructures et de titres à revenu élevé. Il est à noter que le retrait graduel du portefeuille de stratégies à rendement absolu a été achevé en avril 2015. Leur gestion est régie par la *Politique du portefeuille autres investissements* qui fait partie intégrante de la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers*. La *Politique du portefeuille autres investissements* vise à optimiser le ratio rendement-risque du Fonds, à diversifier le portefeuille d'investissements en capital de développement et à assurer un niveau de liquidité permettant au Fonds de respecter tous ses engagements.

Pour l'exercice, le secteur Placements a obtenu un rendement brut de 3,0 %, inférieur au rendement brut de 12,1 % réalisé au cours de l'exercice précédent. Quant à l'actif de ce secteur, il est de 5,6 milliards \$, ou 47,6 % de l'actif sous gestion du Fonds au 31 mai 2016 (49,1 % au 31 mai 2015).

L'évolution des taux d'intérêt du marché obligataire (taux des obligations du Canada et écarts de crédit) et des taux de change ainsi que la performance des marchés boursiers sont les facteurs déterminants quand on analyse la performance du secteur Placements. Ainsi, les résultats obtenus par ce secteur sont influencés par le comportement des marchés et par les conditions touchant l'environnement économique. Le rendement brut de 3,0 % du secteur Placements pour l'exercice s'explique principalement par :

- le rendement de 3,1 % réalisé sur les portefeuilles d'actions et autres titres². Ce rendement s'explique principalement par la faible performance des marchés boursiers, compensée en partie par la dépréciation du dollar canadien. Ces portefeuilles avaient enregistré un rendement de 16,9 % au cours de l'exercice précédent, dans un contexte économique caractérisé par une bonne performance des marchés boursiers étrangers, combinée à la dépréciation du dollar canadien;
- le rendement de 3,0 % réalisé sur notre portefeuille de titres à revenu fixe au cours de l'exercice, comparativement au rendement de 7,2 % produit au cours de l'exercice précédent, qui avait été favorisé par une baisse plus importante des taux d'intérêt des titres émis par le gouvernement du Canada ayant généré un effet à la hausse supérieur sur la valeur des titres obligataires en portefeuille. Le rendement obtenu au cours de l'exercice s'explique en bonne partie par les revenus d'intérêt générés par le portefeuille.

RENDEMENT PAR CATÉGORIE D'ACTIFS

Exercices terminés les 31 mai

	2016			2015		
	Actif sous gestion à la fin M\$	Pondération %	Rendement %	Actif sous gestion à la fin M\$	Pondération %	Rendement %
Investissements en capital de développement						
Titres privés et fonds spécialisés	5 236	44,3	8,2	4 762	42,6	11,1
Titres cotés	954	8,1	11,9	930	8,3	5,3
Autres investissements						
Titres à revenu fixe	2 786	23,5	3,0	2 687	24,0	7,2
Actions et autres titres	2 847	24,1	3,1	2 800	25,1	16,9
	11 823	100,0	6,0	11 179	100,0	11,1

² Les autres titres sont constitués des portefeuilles de fonds internationaux d'infrastructures et de titres à revenu élevé.

CHARGES OPÉRATIONNELLES TOTALES

Les charges opérationnelles totales sont constituées principalement des charges liées aux actifs sous gestion, aux services offerts aux actionnaires, aux activités de souscription, à la formation économique, aux systèmes et contrôles ainsi qu'à leur amélioration, au processus d'investissement dans les entreprises, au personnel et à toutes les autres ressources nécessaires pour permettre au Fonds de réaliser sa mission et d'atteindre ses objectifs. Bien qu'il soit essentiel pour le Fonds d'avoir à sa disposition les ressources nécessaires pour mener à bien sa mission, il est également primordial pour ce dernier d'exercer un contrôle sur ses charges. En moyenne, le Fonds a été en mesure de garder son ratio des charges opérationnelles totales à un niveau inférieur à celui du ratio des frais de gestion de fonds équilibrés canadiens³, qui se situe autour de 2,3 % sur une base annuelle.

Pour l'exercice terminé le 31 mai 2016, le ratio des charges opérationnelles totales sur l'actif net moyen attribuable aux porteurs du Fonds, calculé selon la méthode stipulée au Règlement, est de 1,4 % (1,4 % pour l'exercice précédent). Les charges opérationnelles totales en dollars se chiffrent à 156 millions \$ pour l'exercice terminé le 31 mai 2016, en augmentation de 9 millions \$ comparativement à l'exercice précédent. Cette augmentation provient essentiellement de la hausse normale des salaires, d'une augmentation des coûts associés aux charges sociales et des charges engagées en lien avec la mise en œuvre des grandes orientations stratégiques du Fonds (voir la section « Stratégies » à la page 48 du présent rapport pour plus de détails).

ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE, DU BILAN ET DES ÉLÉMENTS HORS BILAN

Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles du Fonds représentent un montant total négatif de 94 millions \$ pour l'exercice, comparé à un montant total négatif de 15 millions \$ pour l'exercice précédent. La variation de ces flux de trésorerie résulte principalement de nos activités courantes.

Par ailleurs, les flux de trésorerie liés aux activités de financement du Fonds ont généré un montant total de 93 millions \$ pour l'exercice, comparé à un montant total de 23 millions \$ pour l'exercice précédent. Ces flux de trésorerie pour les deux exercices résultent du montant des émissions d'actions de 773 millions \$⁴ (668 millions \$ pour l'exercice précédent), duquel on soustrait le montant versé pour les rachats d'actions de 680 millions \$⁵ (645 millions \$ pour l'exercice précédent). Quant aux flux de trésorerie liés aux activités d'investissement du Fonds, ceux-ci correspondent à une sortie nette de liquidités d'un montant de 4 millions \$ pour l'exercice, comparé à une sortie nette de 6 millions \$ pour l'exercice précédent.

Au 31 mai 2016, le Fonds dispose de marges de crédit d'un montant de 60 millions \$ pour les besoins de son fonds de roulement (80 millions \$ au 31 mai 2015). Ces marges de crédit n'ont pas été utilisées au cours des exercices terminés les 31 mai 2016 et 2015 et leur solde était nul aux 31 mai 2016 et 2015.

Bilan et éléments hors bilan

Le montant des investissements en capital de développement au bilan est passé de 6,1 milliards \$ au 31 mai 2015 à 6,6 milliards \$ au 31 mai 2016. Cette augmentation de 459 millions \$ s'explique principalement par la plus-value enregistrée au cours de l'exercice sur les investissements en capital de développement et par les investissements nets déboursés de 101 millions \$ (des investissements déboursés de 664 millions \$ moins des désinvestissements de 563 millions \$).

Au cours de l'exercice, sur une base d'engagements, le Fonds a réalisé des investissements en capital de développement de 686 millions \$, comparativement aux 640 millions \$ enregistrés au cours de l'exercice précédent. Par ailleurs, les fonds engagés mais non déboursés se chiffrent à 1,0 milliard \$ au 31 mai 2016 (1,0 milliard \$ au 31 mai 2015).

De plus, le montant des autres investissements au bilan a augmenté de 190 millions \$ au cours de l'exercice, pour s'établir à 5,6 milliards \$ au 31 mai 2016 (5,4 milliards \$ au 31 mai 2015). Cette augmentation est principalement attribuable aux rentrées nettes de fonds (émissions d'actions moins rachats d'actions) et aux revenus générés par le portefeuille des autres investissements.

Le Fonds peut utiliser des instruments financiers dérivés notamment afin de faciliter la gestion des portefeuilles, d'augmenter ses revenus, de préserver la valeur de ses actifs et de gérer ses risques de marché.

³ Source : Bloomberg (basé sur un échantillon de 183 fonds équilibrés canadiens destinés aux particuliers).

⁴ Ce montant est présenté sur une base de trésorerie et inclut donc la variation nette des souscriptions d'actions entre le 31 mai 2015 et le 31 mai 2016.

⁵ Ce montant est présenté sur une base de trésorerie et inclut donc la variation des sommes à payer entre le 31 mai 2015 et le 31 mai 2016.

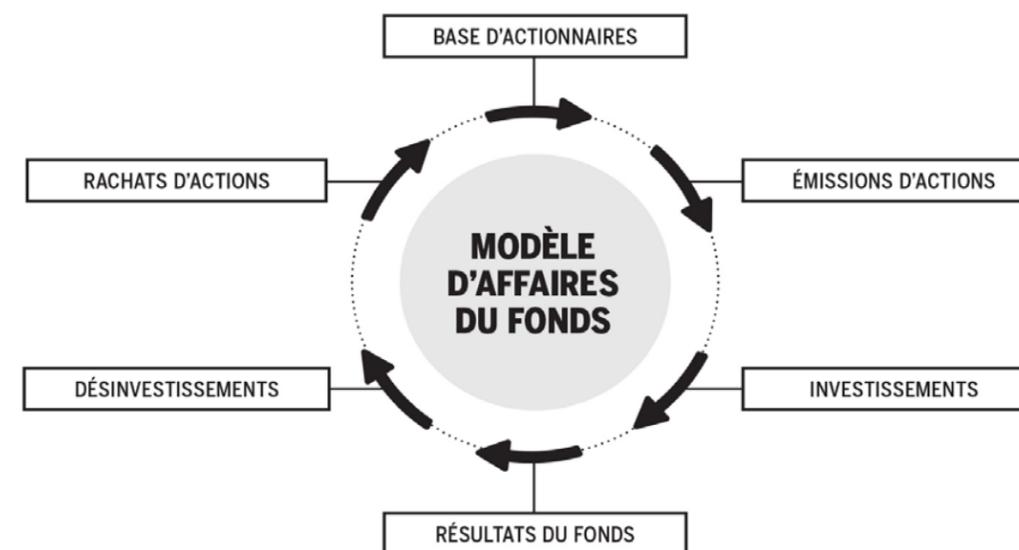
MISSION DU FONDS, OBJECTIFS ET STRATÉGIES

MISSION ET OBJECTIFS

Le Fonds est un fonds d'investissement en capital de développement d'appartenance syndicale, issu de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec. Créé en 1983 par la *Loi constituant le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.)*, il vise à recueillir les épargnes des membres de la FTQ et des résidents du Québec qui veulent, par ce moyen, participer à la création et au maintien d'emplois en vue d'améliorer la situation des travailleurs et de stimuler l'économie du Québec. Le Fonds a également pour mission de sensibiliser et d'encourager les travailleurs à épargner pour leur retraite ainsi que de leur offrir de la formation dans le domaine de l'économie.

La mission du Fonds est appuyée par les deux paliers de gouvernement, puisque les actions du Fonds sont admissibles au REER et donnent droit à des crédits d'impôt du Québec et du fédéral.

Nous pouvons illustrer le modèle d'affaires qu'applique le Fonds pour réaliser sa mission de la façon suivante :



Lorsque les actionnaires achètent des actions du Fonds, tout un processus se déclenche. Une partie des sommes recueillies auprès des actionnaires (et en contrepartie desquelles le Fonds leur émet des actions) est d'abord investie par le Fonds, conformément à sa mission, en actions, en parts ou en prêts dans des entreprises privées et cotées du Québec ou encore dans des entreprises ayant des retombées économiques au Québec. Les investissements effectués par le Fonds conformément à sa mission constituent le portefeuille d'investissements en capital de développement, et les entreprises dans lesquelles le Fonds investit deviennent des entreprises partenaires du Fonds. Selon la loi constitutive du Fonds, cette partie investie auprès des entreprises partenaires doit respecter la norme d'investissement⁶. Afin d'assurer une saine diversification de ses actifs financiers, l'autre partie des sommes recueillies non investie dans les entreprises partenaires du Fonds est placée dans d'autres instruments financiers de façon à permettre au Fonds de répondre à ses besoins de liquidités, et à produire un revenu courant suffisant pour qu'il puisse acquitter ses charges et contribuer à générer un rendement raisonnable pour ses actionnaires. L'ensemble de ces autres investissements financiers constitue le portefeuille des autres investissements. Les participations du Fonds dans les entreprises partenaires sont qualifiées de capital patient du fait que l'on vise à les détenir selon un horizon d'investissement qui varie généralement entre 5 et 7 ans, suivant l'instrument financier utilisé. Les sommes recueillies lorsque le Fonds vend ou se fait racheter une participation (désinvestissement) sont réinvesties dans d'autres entreprises ou encore utilisées pour rembourser l'actionnaire lors de sa demande de rachat d'actions, selon nos critères de retraite ou de préretraite. En moyenne, les actionnaires procèdent au rachat environ 10 ans après leur premier achat d'actions. Pendant cette période moyenne de 10 ans, compte tenu de l'horizon d'investissement du Fonds, l'argent de l'actionnaire serait donc investi plus de 1,5 fois en capital de développement.

⁶ Veuillez vous reporter à la section de ce présent rapport portant sur la norme d'investissement pour plus d'informations.

RÉTABLISSEMENT DU CRÉDIT D'IMPÔT FÉDÉRAL

Le gouvernement du Canada avait annoncé, dans son budget déposé le 21 mars 2013, son intention d'éliminer graduellement, jusqu'en 2017, le crédit d'impôt de 15 % qu'il accorde aux actionnaires des fonds de travailleurs. Par suite de cette annonce par le gouvernement conservateur, plus de 110 000 Québécois avaient écrit au ministre des Finances ou signé une pétition l'enjoignant de revenir sur sa décision. À eux s'étaient ajoutés plus de 200 entrepreneurs et représentants d'organismes reconnaissant publiquement la contribution importante du Fonds à l'économie du Québec, de même que tous les partis représentés à l'Assemblée nationale du Québec. Dans son budget déposé le 22 mars 2016, le gouvernement Trudeau a donné suite à son engagement électoral en annonçant le plein rétablissement à 15 % du crédit d'impôt fédéral accordé aux épargnants contribuant à un fonds de travailleurs, et ce, dès l'année d'imposition 2016.

Le rétablissement complet du crédit d'impôt fédéral constitue une excellente nouvelle pour les épargnants, les travailleurs et les entreprises du Québec. Cette mesure permettra à la classe moyenne de mieux se préparer pour la retraite, et au Fonds de jouer davantage son rôle en matière de croissance économique et de création d'emplois.

Notons que le crédit d'impôt accordé aux actionnaires par le gouvernement du Québec est toujours de 15 %. Les crédits d'impôt totaux seront donc de 30 % pour l'année d'imposition 2016 et les suivantes.

STRATÉGIES

La réflexion stratégique qui a débuté au Fonds au cours de l'exercice 2014-2015 et dont le but était de s'assurer, à moyen terme, de continuer à accroître son impact socio-économique et d'optimiser ses activités actuelles et, à long terme, de faire évoluer son modèle d'affaires, a atteint un jalon important au cours de l'exercice 2015-2016, soit l'approbation des grandes orientations stratégiques par le conseil d'administration.

Actionnariat

Pour les orientations stratégiques du secteur Actionnariat, le Fonds a identifié deux champs d'intervention

- l'accompagnement des épargnants
- le régime volontaire d'épargne retraite (RVER)

Accompagnement des épargnants

Faisant suite à la réflexion stratégique, cette orientation d'accompagnement consiste à bonifier l'offre du Fonds à ses actionnaires et aux épargnants québécois en tenant compte de leur cycle de vie et en permettant à ceux-ci d'entrer en relation avec le Fonds sur le canal de communication de leur choix. La priorité sera donc accordée à la vision numérique pour soutenir l'offre du Fonds et également au développement d'une connaissance plus fine des besoins et préférences d'épargne des Québécois afin de mieux y répondre.

Régime volontaire d'épargne retraite (RVER)

Dès le 31 décembre 2016, tous les employeurs comptant 20 employés et plus au Québec seront assujettis à la *Loi sur les régimes volontaires d'épargne retraite*. Considérée comme une alternative au RVER, l'épargne systématique par retenue sur le salaire constitue pour le Fonds une occasion d'offrir son produit d'épargne auprès de ces employeurs. L'année 2016 sera donc une année charnière au chapitre de la fidélisation et de l'acquisition d'employeurs offrant à leurs employés l'épargne systématique par retenue sur le salaire.

Pour saisir cette occasion, le Fonds a réalisé dans un premier temps plusieurs activités de communication afin de fidéliser et de protéger sa base actuelle de plus de 6 000 employeurs. Toutes les équipes du Fonds en lien avec des employeurs sont actuellement sollicitées afin de participer à un plan d'action visant à acquérir de nouveaux employeurs, pour ainsi leur permettre d'offrir cette alternative au RVER à leurs employés.

Investissements en capital de développement

Pour ses orientations stratégiques du secteur Investissements, qui visent à mieux soutenir l'économie et les entreprises du Québec, le Fonds a identifié quatre champs d'intervention :

- les pôles d'excellence de l'économie québécoise
- l'innovation
- les infrastructures immobilières à vocation socioéconomique
- le pôle pérennité marché boursier pour le soutien des fleurons québécois

Pôles d'excellence de l'économie québécoise

Le Fonds a développé une solide expertise dans 25 secteurs d'activité économique sur tout le territoire québécois et il continuera à appuyer tous ces secteurs. Cela dit, l'économie du Québec a aussi besoin d'interventions ciblées dans certains secteurs névralgiques. Le Fonds consacrera donc davantage d'efforts au soutien de quatre pôles d'excellence :

- l'aérospatiale
- l'agroalimentaire
- les produits forestiers
- les sciences de la vie

À eux seuls, ces secteurs comptent près de 600 000 emplois et génèrent une activité économique de plus de 38 milliards de dollars. Ils sont aussi responsables de 36 % des exportations du Québec.

Innovation

Le Fonds s'est associé à des organisations québécoises (le CRIQ et Manufacturiers et Exportateurs du Québec) dans le but d'identifier, avec les entrepreneurs, des pistes concrètes pour stimuler l'innovation dans leur entreprise et de leur offrir du financement afin d'augmenter leur compétitivité et leur productivité.

Par ailleurs, le Fonds mettra en place une mesure de l'innovation dans les entreprises de son portefeuille actuel. Cet indice nous permettra de suivre l'évolution de nos entreprises partenaires en matière d'innovation et de leur offrir des solutions encore plus adaptées à leurs besoins.

Infrastructures immobilières à vocation socioéconomique

Le développement d'infrastructures immobilières à vocation socioéconomique est un enjeu de taille pour le Québec.

Depuis 25 ans, par l'intermédiaire de son fonds immobilier, le Fonds a acquis une expertise reconnue en développement de projets immobiliers. Le Fonds veut donc déployer 400 millions \$ supplémentaires pour financer des infrastructures immobilières de petite et moyenne taille telles que des écoles, des résidences pour étudiants, des bibliothèques et des complexes sportifs. Les projets seront développés en partenariat avec les villes, les commissions scolaires et les gouvernements, selon un modèle d'affaires innovateur.

Les investissements seront assumés par le fonds immobilier et par un promoteur privé local qui seront propriétaires de l'actif. À la différence des partenariats publics-privés, les villes ou les commissions scolaires seront locataires des édifices et leurs employés seront responsables d'en assurer l'entretien quotidien. Les baux seront établis sur une période de 30 à 35 ans. À la fin du bail, le Fonds et ses partenaires privés demeureront propriétaires de l'actif et assumeront au besoin les risques liés au redéveloppement de l'immeuble.

Pôle pérennité marché boursier pour le soutien des fleurons québécois

La présence de sièges sociaux au Québec est un gage de richesse et d'emplois de qualité. C'est un enjeu majeur pour l'économie québécoise, et le Fonds se préoccupe de cet enjeu depuis longtemps.

En raison de sa mission, le Fonds est un acteur naturel pour participer au soutien des fleurons économiques du Québec. C'est pourquoi le Fonds investira jusqu'à 500 millions \$ additionnels afin d'acheter des blocs d'actions d'entreprises québécoises inscrites à la bourse.

Le Fonds ne prétend pas, par cette stratégie, empêcher à lui seul une offre d'achat ou bloquer une transaction mais il veut envoyer un signal pour mobiliser les capitaux d'ici et renforcer la détention d'actions d'entreprises québécoises par des intérêts québécois.

Bilan social et formation économique

Une autre des orientations stratégiques concerne le bilan social. En effet, depuis sa création, le Fonds se démarque des autres investisseurs institutionnels par la réalisation d'un bilan social des entreprises dans lesquelles il investit et par une offre de formation économique adaptée aux besoins des salariés de ces entreprises. La réflexion stratégique a amené le Fonds à vouloir bonifier cet élément distinctif de son approche en développant une nouvelle offre de formation aux entreprises partenaires basée sur un bilan social enrichi d'éléments de santé organisationnelle. Au cours de la prochaine année, les travaux se poursuivront en vue de faire évoluer ces deux éléments distinctifs.

RAPPORT DES ACTIVITÉS

Le secteur Actionnariat

L'exercice 2015-2016 a été marqué par le retour d'une campagne sans limite imposée aux émissions d'actions du Fonds (sans plafonnement) et l'annonce, le 22 mars 2016, du rétablissement complet du crédit d'impôt fédéral pour l'année d'imposition 2016. Cela a permis au Fonds d'amasser un total de 774 millions \$ en rentrées de fonds et d'accueillir plus de 30 000 nouveaux actionnaires, dont plus d'un sur deux sont de jeunes épargnants de 39 ans et moins.

À l'hiver 2016, nos traditionnelles phases publicitaires « adhésion » et « fidélisation » ont été diffusées dans les médias. Elles nous ont permis de susciter de l'intérêt pour la souscription d'actions du Fonds durant la période des REER et de mettre en valeur la simplicité et l'efficacité de l'épargne systématique.

Nos RL (responsables locaux) ont joué un rôle crucial dans la dernière campagne. Plus de 3 100 *blitz* ont été organisés en milieu de travail. L'approche personnalisée des RL et leur proximité avec les actionnaires ont porté fruit : plus de 26 000 actionnaires ont commencé la retenue sur le salaire en 2015-2016.

Au 31 mai 2016, le nombre total d'actionnaires s'est élevé à 618 551. Le volume des rachats s'établit à 678 millions \$ pour l'exercice terminé le 31 mai 2016.

Le volume annuel de souscriptions par épargne systématique, qui continue de représenter la majeure partie des rentrées de fonds, s'est chiffré à 421 millions \$. Les transactions en ligne ont quant à elles continué d'augmenter : 11 721 nouveaux actionnaires ont adhéré par l'entremise du site Internet du Fonds, et des souscriptions forfaitaires totalisant près de 195 millions \$ ont été recueillies par l'intermédiaire des différents canaux virtuels, dont 15,6 % par l'entremise du mobile.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2016, l'équipe de la Fondation de la formation économique a réalisé 350 activités de formation auprès de plus de 7 800 participants provenant de divers environnements, comme les employés des entreprises partenaires et du réseau du Fonds ainsi que nos RL.

Le cabinet de services financiers SÉCURIFONDS, une filiale du Fonds, continue de connaître un bon succès. Sa mission consiste entre autres à accompagner nos actionnaires dans la préparation de leur retraite. Ce sont désormais plus de 5 000 épargnants qui comptent sur SÉCURIFONDS, dont l'actif géré s'établit maintenant à 147 millions \$.

Le secteur Investissements

Fidèle à sa mission, le Fonds réalise des investissements dans des entreprises de tous les secteurs de l'économie. Ainsi, sur une base d'engagements, le Fonds a investi 686 millions \$ au cours de l'exercice afin de contribuer à l'essor de ces entreprises et soutenir la création, le maintien et la sauvegarde d'emplois de qualité partout au Québec.

Le Fonds a développé une expertise dans tous les secteurs d'activité économique du Québec et il appuie l'ensemble de ces secteurs. Le Fonds estime par ailleurs que l'économie du Québec a aussi besoin d'interventions ciblées afin de consolider certains secteurs d'excellence. C'est pourquoi le Fonds, dans le cadre de l'exercice de planification stratégique réalisé pendant l'année, a décidé qu'il consacrerait au cours des prochaines années davantage d'efforts au soutien des quatre secteurs névralgiques que sont l'aérospatiale, l'agroalimentaire, les produits forestiers et les sciences de la vie.

Le Fonds a déjà réalisé plusieurs investissements dans ces secteurs. Par exemple, dans le secteur agroalimentaire, le Fonds a récemment annoncé un investissement de 5,0 millions \$ afin d'appuyer le projet d'expansion de Serres Lefort inc., une entreprise de la Montérégie qui produit des légumes biologiques pour le marché nord-américain. Cet investissement s'inscrit dans un projet de 27 millions \$ qui prévoit la création de 60 emplois et fera presque doubler la superficie des serres de l'entreprise, ce qui en fera le plus grand complexe serricole du Québec sur un seul site.

Le Fonds investit aussi afin de soutenir la croissance des fleurons québécois du secteur manufacturier. Le Fonds a ainsi consenti un prêt non garanti de 50,0 millions \$ au Groupe Canam inc., de St-Georges, un chef de file nord-américain du secteur des produits et services de construction dont la croissance passe tant par les marchés intérieurs que par les marchés internationaux. Groupe Canam inc. participe à des chantiers d'envergure tels que les approches du nouveau pont Champlain à Montréal, le nouveau stade des Falcons d'Atlanta et le toit rétractable du stade Arthur Ashe à New York.

Le Fonds soutient également les entreprises qui cherchent à innover afin d'améliorer leur productivité. Au cours de l'exercice, le Fonds a investi 20,0 millions \$ dans Pelican International inc., une entreprise de Laval qui est le plus grand fabricant de bateaux de matières plastiques au monde et dont les produits sont vendus dans plus de 53 pays. L'investissement du Fonds permettra notamment à Pelican d'ouvrir une seconde usine au Québec et d'acquérir des équipements de pointe afin d'accroître sa production et de tirer parti de la croissance du marché mondial des sports nautiques.

L'innovation passe aussi par les entreprises technologiques. Le Fonds a ainsi investi 7,1 millions \$ afin de soutenir Orchestra inc., une entreprise technologique qui a développé une solution de commerce permettant aux détaillants, aux épiciers et aux fabricants d'articles de marque d'offrir aux consommateurs des expériences de magasinage novatrices en ligne et en magasin. Orchestra, qui fait figure de chef de file dans le marché des solutions de commerce électronique, compte parmi ses clients de grandes marques. L'investissement du Fonds permettra à Orchestra de poursuivre son expansion en Amérique du Nord et d'accroître sa présence en Europe.

Le Fonds investit également dans des fonds de capital de risque qui soutiennent les entreprises technologiques innovantes. Au cours de l'exercice, le Fonds a notamment investi 10,0 millions \$ dans XPNDCROISSANCE. Ce fonds, qui place l'innovation au cœur du transport urbain, a contribué aux premières phases de déploiement de Téo Taxi inc. Il soutient également Autobus Lion inc. pour la commercialisation d'un autobus scolaire entièrement électrique.

Au cours de leur exercice terminé le 31 mars 2016, les Fonds régionaux de solidarité FTQ ont investi un montant total de 75 millions \$ sur une base d'engagement. Il s'agit d'une augmentation significative par rapport au montant de 48 millions \$ investi au cours de l'exercice précédent. En tout, 103 investissements ont été effectués, dont 61 dans des nouvelles entreprises.

Au cours de leur exercice terminé le 31 décembre 2015, les Fonds locaux de solidarité ont investi un montant total de 5,9 millions \$. En tout, 237 investissements ont été effectués, dont 192 dans des nouvelles entreprises.

Au cours de son exercice terminé le 31 décembre 2015, le Fonds immobilier de solidarité FTQ a autorisé des investissements record totalisant 157 millions \$ pour le développement de 30 projets immobiliers. Il a notamment investi dans 10 nouveaux projets résidentiels locatifs totalisant 1 206 logements et dans 6 nouveaux projets en copropriété dont la Tour des Canadiens 2 qui, forte du succès de la première tour, connaît autant d'engouement. Au 31 décembre 2015, son portefeuille comptait 41 immeubles sous gestion, 18 millions de pieds carrés de terrains et 37 projets en cours de développement ou de construction dans les secteurs résidentiel, commercial, de bureaux et industriel partout au Québec. Ces projets permettront de créer quelque 16 300 emplois au cours des dix prochaines années. De plus, dans le but de contribuer au mieux-être des ménages à revenu faible ou modeste, le fonds immobilier cumulait des investissements de 59 millions \$ dans des projets de logements sociaux, communautaires et abordables qui, au fil des ans, ont permis de bâtir ou de rénover 2 263 logements de qualité.

Politique d'investissement hors Québec⁷

Au fil des années, le Fonds a fait, en vertu de la *Politique d'investissement hors Québec*, des investissements à l'extérieur du Québec, mais qui ont eu d'importantes retombées économiques pour la province. Au cours de l'exercice, le Fonds a investi, en vertu de cette politique, 15 millions \$ (48 millions \$ pour l'exercice précédent).

Cet investissement de 15 millions \$ a été fait dans un fonds privé hors Québec, soit Genesys Ventures III LP, un fonds ontarien spécialisé en sciences de la vie qui vise à investir dans des sociétés biopharmaceutiques, de technologies médicales et de diagnostic qui sont actives principalement à des stades de développement précoce.

Le réseau d'investissement du Fonds

Depuis sa fondation, en 1983, le Fonds a développé un solide réseau d'investissement qui permet aux entrepreneurs à l'écoute de leurs ambitions d'avoir accès à du capital patient selon leurs besoins. Véritable carrefour d'affaires, d'idées, de talents et de connaissances, ce réseau donne la possibilité aux entreprises partenaires du Fonds de partager leurs préoccupations avec d'autres PME, de tirer profit des expériences passées et d'amorcer de nouvelles relations d'affaires. Le réseau d'investissement du Fonds, qui couvre l'ensemble du territoire québécois, se déploie essentiellement sur cinq paliers d'investissement.

- Le Fonds répond aux besoins des entreprises de taille plus importante en offrant un niveau d'investissement se chiffrant généralement à 2 millions \$ et plus. Le Fonds intervient notamment lors du financement d'une fusion, d'une acquisition, d'une expansion, du développement de nouveaux marchés ou d'un rachat.

- Les Fonds régionaux de solidarité FTQ offrent du capital allant généralement de 100 000 \$ à 3 millions \$ pour répondre aux besoins des entreprises de leur région.

- Les Fonds locaux de solidarité, établis par le Fonds et la Fédération québécoise des municipalités, répondent aux besoins des plus petites entreprises qui désirent obtenir du financement variant généralement entre 5 000 \$ et 100 000 \$.

- Le Fonds immobilier de solidarité FTQ se spécialise en investissement et en développement immobilier. Son principal objectif est la création et la sauvegarde d'emplois grâce à la construction ou à la rénovation majeure d'immeubles de bureaux et de propriétés commerciales, industrielles, institutionnelles et résidentielles.

- Les autres fonds spécialisés forment un réseau d'investissement présent au Québec et à l'étranger, et ce, dans plusieurs secteurs d'activité. L'engagement du Fonds envers ce réseau s'est poursuivi en 2015-2016, toujours dans le but de faciliter l'accès à des capitaux aux PME québécoises à tous les stades de leur développement.

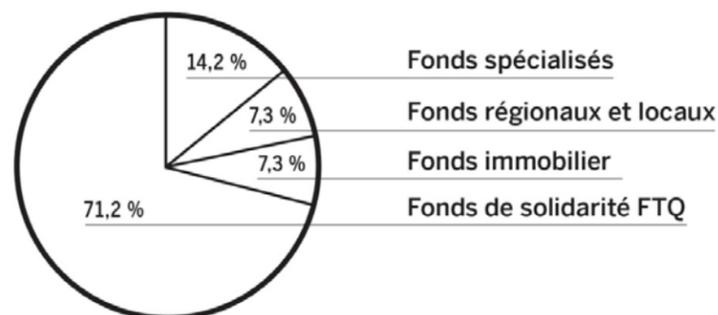
Les entrepreneurs québécois ont accès à l'ensemble du réseau d'investissement du Fonds à partir de son site Internet www.fondsftq.com. En plus de faciliter la recherche de nos dossiers de financement et des membres de nos équipes d'experts, ce guichet unique de l'investissement présente toutes les particularités du Fonds, des fonds régionaux, des fonds locaux et du fonds immobilier.

⁷ Depuis 1998, le Fonds est autorisé par le ministre des Finances du Québec à investir à l'extérieur du Québec dans la mesure où certaines conditions bien définies sont respectées, notamment en ce qui a trait aux retombées économiques au Québec. Les principaux groupes d'investissements admissibles sont les fonds privés hors Québec, les entreprises à impact économique québécois et les projets d'investissements importants (financement d'une expansion, modernisation, accroissement de la productivité).

Le graphique suivant présente la répartition des investissements du Fonds en fonction des différentes composantes de son réseau.

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR COMPOSANTES DU RÉSEAU (AU COÛT)

Au 31 mai 2016



GESTION INTÉGRÉE DES ACTIFS DU FONDS

Le Fonds a mis en place la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers*, qui s'applique à l'ensemble des actifs financiers du Fonds. Cette politique vise à gérer les actifs financiers de façon intégrée et globale afin d'assurer une saine diversification et un profil rendement-risque optimal en respectant la mission du Fonds et les attentes de ses parties prenantes. La *Politique de gestion intégrée des actifs financiers* est complétée par la *Politique d'investissement* pour les investissements en capital de développement gérés par le secteur Investissements ainsi que par la *Politique du portefeuille autres investissements* pour les actifs gérés par le secteur Placements. Les actifs du portefeuille des autres investissements sont répartis de façons complémentaires au portefeuille d'investissements dans les entreprises partenaires réalisés suivant la mission du Fonds afin d'obtenir globalement le rapport rendement-risque désiré.

La *Politique de gestion intégrée des actifs financiers* tient compte des changements constatés et anticipés de l'évolution des affaires du Fonds, notamment l'augmentation prévue des rachats d'actions en raison du vieillissement des actionnaires et l'augmentation de la taille du portefeuille des investissements en capital de développement réalisés conformément à sa mission, entre autres en raison de la hausse du seuil de la norme d'investissement d'ici 2020 (voir la section « Norme d'investissement » à la page 16 pour plus de détails). En effet, le poids des investissements déboursés du Fonds, qui se situait au 31 mai 2016 à un niveau de 52 % (51 % au 31 mai 2015), devrait augmenter graduellement.

Investissements en capital de développement

Tel que mentionné précédemment, la réflexion stratégique qui a débuté au Fonds au cours de l'exercice 2014-2015 a atteint un jalon important pendant l'exercice 2015-2016, soit l'approbation des grandes orientations stratégiques du secteur Investissements par le conseil d'administration. Cette réflexion s'est faite à l'intérieur d'un cadre de gestion des risques mis en place il y a déjà plusieurs années par le secteur Investissements, qui a contribué à augmenter la qualité du portefeuille et à stabiliser le rendement.

Afin de favoriser une diversification du risque, le Fonds continuera de répartir son portefeuille d'investissements en capital de développement entre différents secteurs de l'économie, incluant le secteur immobilier par l'entremise du Fonds immobilier de solidarité FTQ. Par ailleurs, afin de concrétiser son engagement régional et local, le Fonds continuera d'investir dans toutes les régions du Québec par l'entremise des Fonds régionaux de solidarité FTQ et des Fonds locaux de solidarité.

Les activités du secteur Investissements, qui soutiennent la réalisation de la mission du Fonds à l'égard des investissements en capital de développement dans l'économie québécoise, s'intègrent dans la perspective d'ensemble définie par la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers* – qui inclut la *Politique d'investissement* –, et varient, notamment, selon les fluctuations de la norme d'investissement que doit appliquer le Fonds en vertu de sa loi constitutive (à ce sujet, voir plus loin la section « Norme d'investissement »).

De manière générale, le Fonds détient une participation minoritaire dans les entreprises dans lesquelles il investit. Cette orientation, en matière d'investissements, a permis au Fonds de développer, au fil des ans, une connaissance approfondie des divers secteurs dans lesquels il investit, et l'expertise qu'il a ainsi acquise est précieuse par nos entreprises partenaires.

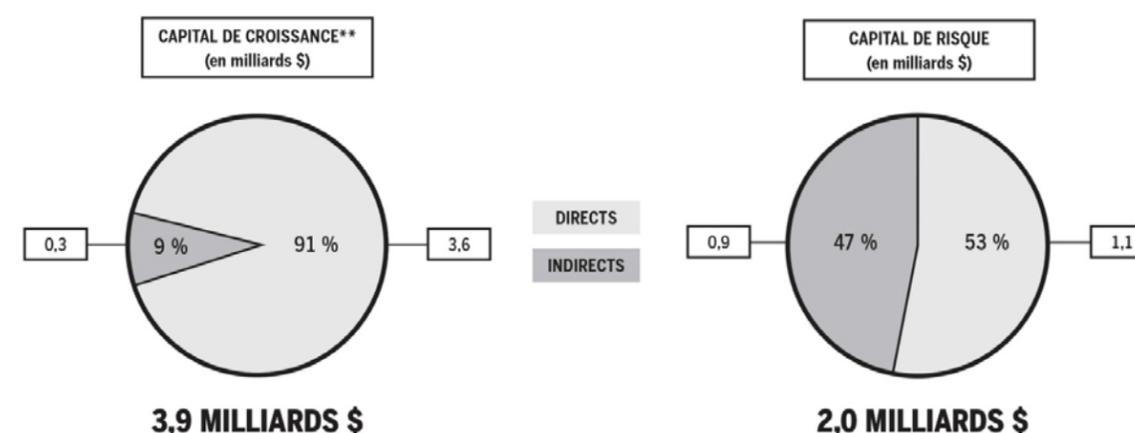
Des équipes multidisciplinaires appuient nos spécialistes de l'investissement en y apportant leur expertise; il s'agit des services juridiques, de la fiscalité, de l'évaluation d'entreprises, des études de marché, de la revue diligente, des relations avec les travailleurs et des marchés publics. Un comité de vérification diligente passe en revue tous les dossiers soumis aux instances afin de déterminer les risques associés à ces dossiers, compte tenu de la mission du Fonds. De plus, dans le but de faire face aux situations plus difficiles, la vice-présidence à la vérification diligente et à l'administration suit très étroitement les dossiers qui présentent des risques accrus, et ce, en collaboration avec la vice-présidence aux affaires juridiques.

Afin de remplir sa mission de développement économique et de création d'emplois au Québec, le Fonds investit de manière importante sous forme de capital risqué non garanti (capital de développement) dans des entreprises partenaires. Pour avoir une idée juste des efforts déployés par le Fonds en matière de développement économique du Québec, il ne faut pas s'arrêter au portrait du portefeuille à une date donnée mais regarder plutôt les montants investis sous forme de capital risqué non garanti (capital de développement) sur une certaine période.

Comme le montre le graphique ci-dessous, pour les exercices financiers 2007 à 2016, soit sur une période de 10 ans, le Fonds a engagé 5,9 milliards \$ en capital risqué non garanti (capital de développement) dans des entreprises partenaires. De cette somme, 2,0 milliards \$ ont été investis dans du capital de risque⁸, soit directement dans des entreprises privées (pour 1,1 milliard \$), soit indirectement dans des fonds privés (0,9 milliard \$), au Québec et au Canada. Les investissements réalisés par le Fonds dans des fonds privés ont eu un effet structurant sur l'industrie du capital de risque au Québec et ont permis à ces fonds privés de recueillir plusieurs milliards de dollars additionnels.

CAPITAL RISQUÉ NON GARANTI

Engagements de 5,9 milliards \$ sur 10 ans (exercices financiers 2007 à 2016)*



* Sur la base des fonds engagés, en excluant les investissements dans des fonds immobiliers et les investissements dans des titres cotés acquis sur le marché secondaire.

** Correspond aux investissements en capital de développement réalisés par le Fonds et qui ne sont pas du capital de risque (inclut des investissements effectués autant sous forme de capitaux propres que de dette subordonnée ne comportant pas de garantie).

⁸ Le capital de risque regroupe les investissements à haut risque effectués directement ou indirectement par le Fonds dans des entreprises en phase de démarrage ou dans les premiers stades de leur développement, plus particulièrement dans le secteur de la nouvelle économie.

Autres investissements

Dans sa gestion des actifs non investis auprès des entreprises partenaires (présentés sous la rubrique « Autres investissements » aux états financiers), le secteur Placements est régi par la *Politique du portefeuille autres investissements*, qui fait partie intégrante de la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers*. La *Politique du portefeuille autres investissements* vise à optimiser le ratio rendement-risque du Fonds, à diversifier les investissements en capital de développement et à assurer un niveau de liquidité permettant au Fonds de respecter tous ses engagements.

Le portefeuille des autres investissements est constitué des portefeuilles d'encaisse et de marché monétaire, d'obligations, d'actions, des portefeuilles de fonds internationaux d'infrastructures et de titres à revenu élevé. Les actifs du portefeuille des autres investissements sont gérés à l'interne par une équipe de spécialistes et à l'externe par des gestionnaires spécialisés. L'équipe interne de spécialistes gère le portefeuille d'encaisse et de marché monétaire, une partie du portefeuille d'obligations, et le portefeuille de titres à revenu élevé. Les portefeuilles gérés à l'interne représentaient 2,2 milliards \$ au 31 mai 2016, soit 39 % du montant total des autres investissements (38 % au 31 mai 2015). Afin de bonifier la performance totale de ces portefeuilles, les spécialistes du Fonds disposent d'une certaine latitude pour mettre en place des stratégies tactiques sur les marchés; ces opérations doivent respecter la *Politique du portefeuille autres investissements* et les encadrements autorisés par le comité de gestion des actifs financiers.

Le Fonds retient les services de gestionnaires externes spécialisés pour la gestion de la majeure partie des actions et pour la gestion active d'une partie des obligations. Une approche active est adoptée par les gestionnaires externes pour les actions canadiennes, tandis qu'une approche passive, y compris la réplique d'indices de bêta alternatif, est préconisée pour la gestion des actions mondiales. Les fonds internationaux d'infrastructures sont aussi gérés à l'externe.

Par ailleurs, des instruments dérivés peuvent être utilisés afin de faciliter la gestion du portefeuille des autres investissements, d'augmenter les revenus du Fonds et de gérer ses risques de marché. De plus, le gestionnaire de placements interne est autorisé à gérer des portefeuilles de répartition tactique et d'opportunités de marché en gestion superposée selon des budgets de risque prédéterminés et approuvés par les instances responsables.

NORME D'INVESTISSEMENT

La norme d'investissement, qui est prescrite par la loi constitutive du Fonds, prévoit que les investissements en capital de développement admissibles doivent respecter le seuil minimum de la norme d'investissement à la fin de chaque exercice financier. Au 31 mai 2016, ce seuil minimum se situait à 61 % de l'actif net moyen du Fonds de l'exercice précédent. Le Fonds peut placer le solde dans d'autres véhicules financiers, dans le but de diversifier ses actifs et d'assurer une saine gestion. La méthode de calcul de la norme d'investissement repose sur la valeur des actifs du Fonds, qui est tributaire, entre autres, de l'évolution des taux d'intérêt ainsi que de la performance des marchés boursiers et de l'économie en général. On se rappellera que dans le cadre du budget du gouvernement du Québec déposé le 26 mars 2015, il avait été annoncé que le seuil de la norme d'investissement serait graduellement rehaussé (à raison de 1 % par année à partir de 2016) pour atteindre 65 % en 2020.

Si le Fonds n'atteint pas le seuil minimum de la norme d'investissement, les émissions d'actions donnant droit aux crédits d'impôt pour fonds de travailleurs pour l'exercice financier suivant sont limitées à un pourcentage prescrit de la valeur totale des actions émises au cours de l'exercice précédent, à l'exception des actions acquises par retenue sur le salaire et par contributions de l'employeur prévues aux ententes conclues jusqu'à la fin de l'exercice précédent.

Au 31 mai 2016, la valeur des investissements moyens admissibles⁹ s'élevait à 6,9 milliards \$, soit 65,4 % de l'actif net moyen de l'exercice précédent (comparativement à 65,1 % au 31 mai 2015). Puisque le seuil minimum de la norme d'investissement était atteint au 31 mai 2016, les règles régissant celle-ci ne limitent pas le montant des émissions d'actions donnant droit aux crédits d'impôt pour fonds de travailleurs pour l'exercice 2016-2017.

Au 31 mai 2016, le Fonds respectait, en plus des règles régissant la norme d'investissement, l'ensemble des autres limites et règles énoncées dans sa loi constitutive. Le Fonds prévoit respecter l'ensemble des limites et règles énoncées dans sa loi constitutive au cours des prochaines années.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Les événements survenus récemment qui ont une incidence importante sur le Fonds comprennent notamment les suivants :

- le rétablissement intégral du crédit d'impôt fédéral (voir la section « Rétablissement du crédit d'impôt fédéral » à la page 48 du présent rapport);
- l'approbation des grandes orientations stratégiques des secteurs Investissements et Actionnariat par le conseil d'administration (voir la section « Stratégies » à la page 48 du présent rapport);
- le budget du Québec déposé en mars 2016, qui est venu appuyer le déploiement des grandes orientations stratégiques du secteur Investissements;
- la Fondation de la formation économique a cessé ses activités en tant qu'entité au 31 mai 2016. Toutefois, depuis cette date, les activités de formation qu'elle offrait sont effectuées directement par le secteur Actionnariat.

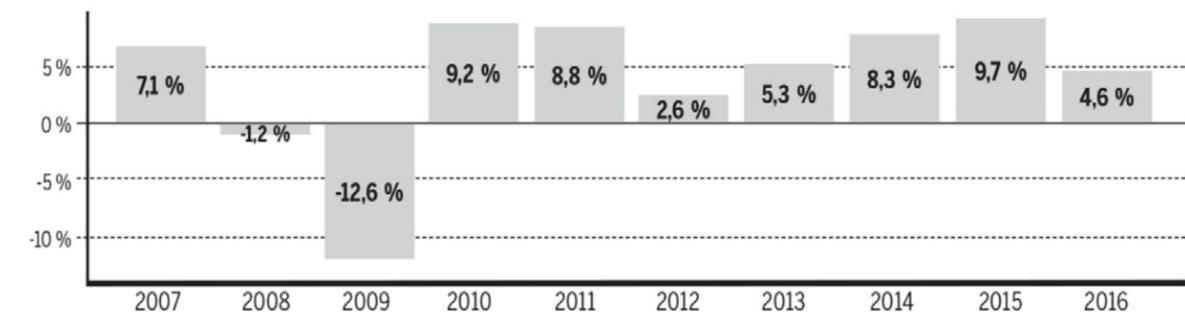
⁹ Ces investissements incluent les fonds engagés mais non déboursés ainsi que les garanties et cautionnements.

RENDEMENT PASSÉ

Cette section présente les rendements passés du Fonds. Ces rendements ne sont pas nécessairement indicatifs des rendements futurs.

RENDEMENT ANNUEL DU FONDS

Le graphique ci-dessous montre le rendement annuel du Fonds et fait ressortir la variation de ce rendement d'un exercice à l'autre, pour les 10 derniers exercices.



Le rendement annuel du Fonds est calculé en divisant le résultat net par action de l'exercice par l'actif net par action au début de l'exercice. Ce rendement est parfois différent du rendement composé annuel à l'actionnaire, puisque, contrairement à celui-ci, le rendement annuel du Fonds ne tient pas compte de l'autre élément du résultat global mais tient compte des émissions et des rachats d'actions qui ont eu lieu en cours d'exercice et qui ont un effet dilutif ou relatif sur le résultat net par action, selon le cas.

RENDEMENTS COMPOSÉS ANNUELS À L'ACTIONNAIRE

À la valeur actuelle de l'action de 34,73 \$, un actionnaire ayant investi au début de chacune des périodes indiquées ci-dessous obtient les rendements composés annuels suivants :

10 ans	5 ans	3 ans	1 an
3,9 %	6,0 %	7,5 %	4,4 %

Le rendement composé annuel à l'actionnaire est calculé en tenant compte de la variation annualisée de la valeur de l'action pendant chacune des périodes indiquées. Ce rendement est parfois différent du rendement annuel du Fonds, puisqu'il tient compte de l'autre élément du résultat global mais ne tient pas compte de l'effet dilutif ou relatif des émissions et des rachats d'actions en cours d'exercice.

Le rendement composé annuel à l'actionnaire depuis la création du Fonds est de 4,0 %.

RENDEMENTS COMPOSÉS ANNUELS À L'ACTIONNAIRE (INCLUANT LES CRÉDITS D'IMPÔT)

L'actionnaire qui aurait investi, grâce à des retenues sur le salaire, le même montant chaque année aurait obtenu, à la valeur actuelle de l'action (34,73 \$) et compte tenu des crédits d'impôt du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral pour fonds de travailleurs (de 15 % au Québec et 15 % au fédéral, sauf pour l'année d'imposition 2015, où le taux a été de 10 % au fédéral), un rendement composé annuel de 17,0 % et de 12,3 % sur une période de 7 ans et de 10 ans, respectivement. En plus de ce rendement, l'actionnaire peut bénéficier d'avantages fiscaux supplémentaires s'il transfère les actions du Fonds dans un REER.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Au 31 mai 2016, les actifs sous gestion du Fonds se répartissaient entre les catégories suivantes des portefeuilles d’investissements en capital de développement et des autres investissements :

Catégories d'actifs	% de l'actif net
Investissements en capital de développement	
Titres privés	33,1
Fonds spécialisés	11,5
Titres cotés	8,1
	52,7
Autres investissements	
Encaisse et marché monétaire	2,4
Obligations	21,3
Actions	23,6
Actions à dividendes élevés ¹⁰	0,2
Fonds internationaux d'infrastructures	0,4
	47,9

Au 31 mai 2016, les émetteurs des 25 principales positions détenues par le Fonds, dont 20 proviennent du portefeuille d’investissements en capital de développement et 5 du portefeuille des autres investissements, sont présentés dans le tableau ci-dessous. Lorsque le Fonds détient plus d’une catégorie des titres d’un émetteur dans le portefeuille d’investissements en capital de développement, les catégories détenues sont regroupées. Toutefois, pour le portefeuille des autres investissements, les titres de créance et les titres de capitaux propres ne sont pas regroupés.

Émetteurs	% de l'actif net	
Investissements en capital de développement (20 émetteurs)*	34,3	
Autres investissements (5 émetteurs)**	11,1	
	45,4	
* Les 20 émetteurs représentant collectivement 34,3 % de l'actif net du Fonds (présentés en ordre alphabétique) sont :	** Les 5 émetteurs représentant collectivement 11,1 % de l'actif net du Fonds sont :	
Agropur Coopérative	Province de l’Ontario	4,2 %
Camso inc.	Province de Québec	3,0 %
Cogeco Communications inc.	Gouvernement du Canada	1,7 %
Corporation Financière L'Excellence Itée	Financement-Québec	1,2 %
Entreprises québécoises publiques ¹¹	Canada Housing Trust No 1	1,0 %
FinTaxi, s.e.c.		
Fonds immobilier de solidarité FTQ inc. ¹¹		
Fonds immobilier de solidarité FTQ II, s.e.c. ¹¹		
Fonds régionaux de solidarité FTQ, s.e.c. ¹¹		
Gestion TFI inc.		
Groupe TMX Limitée		
La Coop fédérée		
Metro inc.		
Société de gestion d'actifs forestiers Solifor, société en commandite ¹¹		
Société en commandite, Groupe CH		
SSQ Groupe financier ¹²		
Terallys Capital Fonds de Fonds, s.e.c. ¹¹		
Transcontinental inc.		
Trencap, s.e.c.		
VC, société en commandite		

Cet aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds.

^[10] Les actions à dividendes élevés font partie du portefeuille de titres à revenu élevé.

^[11] Malgré leur poids relativement important dans le portefeuille global du Fonds, ces émetteurs ne constituent pas un risque de concentration élevé étant donné le grand nombre d'entreprises dans lesquelles ceux-ci ont investi.

^[12] Inclut l'ensemble des investissements du Fonds dans SSQ, Société d'assurance-vie inc. et dans SSQ, Société de participation mutualiste inc.

TENDANCES ET PERSPECTIVES

TENDANCES DE L’INDUSTRIE DU CAPITAL DE RISQUE¹³

L'activité d’investissement dans le marché québécois du capital de risque a largement progressé en 2015, selon les dernières données compilées par l'Association canadienne du capital de risque et d’investissement. Au total, 693 millions \$ ont été investis par des fonds de capital de risque en 2015, soit une augmentation de 102 % par rapport à l’année précédente. Quant au nombre de transactions, celui-ci a augmenté de 51 % entre 2014 et 2015 pour atteindre 168. Le secteur des technologies de l’information et des communications est celui dans lequel le plus grand nombre de transactions a été effectué (85 transactions totalisant 379 millions \$), suivi du secteur des sciences de la vie (30 transactions totalisant 221 millions \$).

La tendance à la hausse des investissements en capital de risque a été également observée pour l’ensemble du Canada, où ils ont progressé de 12 % entre 2014 et 2015, passant de 2,0 à 2,3 milliards \$. En 2015, la part du Québec dans le marché du capital de risque a atteint 31 %, et arrive derrière celle de l’Ontario, qui se chiffre à 42 %. Lorsque l’on considère l’ensemble du Canada, les secteurs des technologies de l’information et des communications et des sciences de la vie sont, comme au Québec, respectivement le premier et deuxième secteur ayant reçu le plus d’investissements en capital de risque.

Selon l’Association canadienne du capital de risque et d’investissement, en 2015, le Fonds a été le deuxième investisseur en termes d’activité au Québec (il a participé à 29 transactions totalisant 174 millions \$) et a été l’investisseur le plus actif au Canada dans la catégorie fonds de pension, détail, institutionnels et autres.

Dans l’ensemble du pays, l’activité de capital de risque a doublé entre le premier trimestre de 2015 et celui de 2016, les investissements passant de 419 millions \$ à 838 millions \$, confirmant ainsi la tendance haussière au Canada. Par contre, le Québec ne suit pas la même tendance puisque les investissements en capital de risque sont passés de 61 millions \$ au premier trimestre de 2015 à 54 millions \$ au premier trimestre de 2016. Cependant, si l’on se fie aux résultats de l’an passé, le reste de l’année pourrait être beaucoup plus actif au chapitre des investissements au Québec.

TENDANCES DU MARCHÉ DE L’ÉPARGNE ET LE REER

Au Canada, l’entrée en fonction du gouvernement libéral l’automne dernier a permis de mettre en place des mesures visant à alléger le fardeau fiscal des familles de la classe moyenne, l’objectif étant de permettre en définitive aux citoyens canadiens de mieux prendre en charge leurs épargnes personnelles de façon à conserver autant que possible le même style de vie à la retraite.

Ces mesures viennent à point nommé puisque ces dernières années, en raison notamment de la faiblesse des taux d’intérêt, le taux d’épargne est demeuré faible (en 2014, il était en moyenne de 4,0 % au Québec et de 4,2 % au Canada). Par ailleurs, pendant la même période, le niveau d’endettement des ménages canadiens par rapport à leur revenu disponible n’a cessé de croître pour atteindre en moyenne un niveau de 164,3 % en 2014 (146,0% au Québec).

Ces résultats semblent avoir des répercussions sur le nombre de régimes d’épargne-retraite détenus au Québec. En effet, selon le sondage annuel réalisé par la firme SOM, le taux de détention de REER par les Québécois n’était que de 51 % en 2015 (50 % en 2014). Toujours selon le même sondage, le taux de détention de CELI au Québec, quant à lui, s’élevait à 40 % en 2015 (38 % en 2014).

Dans ce contexte, il est clair que la sensibilisation et l’incitation des Québécois à l’épargne, qui font partie intégrante de la mission du Fonds, restent au cœur de ses priorités, et en particulier en ce qui a trait aux jeunes. Pour l’exercice financier 2016-2017, tout porte à croire que le Fonds sera encore un choix avantageux pour toute personne désirant effectuer une cotisation à un REER. En effet, le rétablissement complet du crédit d’impôt fédéral en 2016, le rendement concurrentiel de son action et la mobilisation de son réseau RL permettront au Fonds de présenter au marché une offre distinctive et très intéressante.

PERSPECTIVES POUR LE FONDS¹⁴

En fonction des perspectives économiques et financières actuelles, et compte tenu de notre mission et de nos stratégies d’investissement, nous anticipons un rendement annuel, net de frais, de 2,5 % à 3 % en moyenne sur un horizon à long terme. Ce rendement ne tient pas compte des crédits d’impôt accordés aux actionnaires lors de l’achat d’actions du Fonds, et est sujet à de la volatilité sur une base semestrielle et annuelle.

^[13] Les données présentées dans cette section ne concernent que la catégorie du capital de risque et ne sont donc pas représentatives de l'ensemble des investissements en capital de développement effectués par le Fonds. Elles sont compilées par l'Association canadienne du capital de risque et d'investissement depuis 2016, ce qui explique les différences avec les années précédentes, pour lesquelles les résultats étaient compilés par Thomson Reuters. Par ailleurs, la plupart des données présentées dans cette section couvrent l'année civile 2015, qui diffère de l'exercice du Fonds.

^[14] Les perspectives énoncées au présent rapport de gestion reflètent l'analyse du Fonds quant à des événements futurs, se fondent sur l'information dont le Fonds disposait au 23 juin 2016 et supposent certains risques, incertitudes et hypothèses. Bon nombre de facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels du Fonds diffèrent sensiblement des résultats, du rendement ou de réalisations futurs exprimés ou implicites anticipés.

Bien que le Fonds soit confiant de réaliser son objectif de rendement sur une longue période, le rendement annuel dépend quant à lui de la conjoncture économique du moment ainsi que des aléas des marchés boursiers et financiers. Ainsi, le rendement du Fonds au cours de l'exercice 2016-2017 sera influencé par les rendements des marchés boursiers. Le rendement des titres privés est également tributaire de la performance de l'économie en général, et il pourrait être inférieur à leur rendement historique moyen, notamment en raison d'une augmentation du coût du crédit, de contrecoups liés au contexte économique, de la volatilité du dollar canadien par rapport au dollar américain et des effets de la concurrence étrangère. Tel que mentionné précédemment, la mise en œuvre des grandes orientations stratégiques du Fonds permettra à celui-ci, à moyen terme, de continuer à accroître son impact socio-économique et d'optimiser ses activités actuelles et, à long terme, de faire évoluer son modèle d'affaires; cela pourrait faire augmenter le ratio des charges opérationnelles totales sur l'actif net moyen pour l'exercice 2016-2017, comparativement à celui obtenu pour l'exercice 2015-2016.

Les rentrées nettes de fonds (émissions d'actions moins rachats) devraient être similaires à celles de l'exercice 2015-2016, compte tenu du rétablissement intégral du crédit d'impôt fédéral. Au cours de l'exercice 2016-2017, le volume d'investissements réalisés par le Fonds pourrait dépasser le niveau des investissements enregistrés au cours de l'exercice 2015-2016.

GESTION DES RISQUES

De saines pratiques en matière de gestion des risques sont essentielles à la réussite du Fonds. Notre gestion des risques se fait à l'intérieur d'un cadre qui tient compte de la nature de nos activités ainsi que des risques qu'il est raisonnable d'assumer en prenant en considération le rapport rendement-risque souhaité et les attentes de nos parties prenantes. À cette fin, nous tablons sur une démarche structurée afin de déterminer, de mesurer et de contrôler les risques significatifs avec lesquels nous devons composer.

Note aux lecteurs : les paragraphes suivants ainsi que les sections portant sur le risque de marché, le risque de crédit et de contrepartie, le risque de concentration et le risque de liquidité font partie intégrante des états financiers sur lesquels une opinion non modifiée a été exprimée dans un rapport des auditeurs indépendants daté du 23 juin 2016.

Le Fonds gère l'ensemble de ses instruments financiers de façon intégrée et globale selon des normes établies dans la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers*. La *Politique de gestion intégrée des actifs financiers* est complétée par la *Politique d'investissement* pour les investissements en capital de développement gérés par le secteur Investissements ainsi que par la *Politique du portefeuille autres investissements* pour les actifs gérés par le secteur Placements. Toutes ces politiques sont chapeautées par la *Politique de gestion intégrée des risques*. Ces politiques adoptées par le conseil d'administration fixent les objectifs, les balises et plusieurs limites qui permettent à la direction du Fonds de s'assurer que le profil rendement-risque visé est respecté. Par ailleurs, le Fonds peut utiliser des instruments financiers dérivés notamment afin de faciliter la gestion des portefeuilles, d'augmenter ses revenus, de préserver la valeur de ses actifs et de gérer ses risques de marché.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2016, le Fonds a poursuivi la mise en place de son cadre de gestion intégrée des risques. Cette démarche, entreprise il y a quelques années, a principalement pour objectif de doter la direction du Fonds d'une vision globale de l'ensemble des risques, pour lui permettre de s'assurer qu'ils sont tous gérés selon leur degré d'importance. Le profil de risque intégré du Fonds a été mis à jour. Cette mise à jour a permis le classement par ordre de priorité des principaux risques financiers et non financiers touchant le Fonds, avant et après la prise en considération de l'efficacité des contrôles mis en place pour atténuer l'exposition du Fonds à ces risques. Par suite de la mise à jour du profil de risque intégré, une stratégie d'atténuation a été déterminée pour certains de ces risques, et des plans d'action seront élaborés et déployés. De plus, le Fonds produit, sur une base trimestrielle, un tableau de bord portant sur ces risques. Ce tableau de bord, intégré à son tableau de bord d'entreprise, permet à la direction de suivre l'évolution des risques en lien avec les objectifs d'affaires et les stratégies.

Par ailleurs, la démarche de gestion intégrée des risques visait aussi à améliorer la gouvernance, la vigie et la reddition de comptes à l'égard des risques. À cet effet, le conseil d'administration du Fonds a mis à jour en septembre 2013 la *Politique de gestion intégrée des risques* qu'il avait adoptée en mai 2012 et qui établit les exigences du Fonds en cette matière, tout en précisant les responsabilités des principaux intervenants concernés.

Le Fonds ayant choisi de gérer ses risques en respectant le principe de subsidiarité, les secteurs d'affaires du Fonds ont poursuivi la révision de leurs procédures et processus afin d'intégrer la gestion des risques identifiés dans la *Politique de gestion intégrée des risques* dans la gestion de leurs opérations. Le travail de révision des processus est déjà finalisé dans les secteurs Placements, Investissements, Actionariat et Technologies de l'information et se poursuivra au cours des prochains mois dans d'autres secteurs d'activité ou composantes du réseau du Fonds.

Dans la poursuite de ses activités, le Fonds s'expose à différents risques, dont les principaux sont présentés ci-après.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché représente le risque de perte financière provenant d'une fluctuation de la juste valeur des instruments financiers en raison de leur exposition aux marchés financiers. De façon plus précise, ce risque varie en fonction de la conjoncture des marchés financiers et de certains paramètres de ces marchés, telle la volatilité, qui peuvent causer des fluctuations à la baisse de la valeur des actifs financiers du Fonds et ainsi avoir une incidence négative sur son bilan et ses résultats. Une conjoncture économique ou financière difficile peut donc avoir un impact défavorable sur la valeur de l'action du Fonds.

Le Fonds tient compte de trois types de risque de marché, à savoir le risque de taux d'intérêt, le risque de marchés boursiers et le risque de devises, dans le choix de sa répartition intégrée et globale d'actifs financiers. Plus précisément, le Fonds gère le risque de marché en répartissant ses actifs financiers entre plusieurs catégories. Il s'engage également dans une diversité de secteurs d'activité économique et de secteurs géographiques, dans la mesure permise par sa loi constitutive.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent à cause des variations des taux d'intérêt du marché obligataire (taux des obligations du Canada et écarts de crédit).

Le Fonds est exposé à ce risque étant donné que la variation des taux d'intérêt influe directement sur la juste valeur des obligations détenues dans le portefeuille des autres investissements et celle de certaines obligations détenues dans le portefeuille d'investissements en capital de développement. Ce risque est toutefois partiellement contrôlé au moyen de la gestion active d'une partie du portefeuille obligataire, qui permet notamment d'en réviser régulièrement la composition au chapitre des échéances et des émetteurs en fonction de l'évolution anticipée des taux d'intérêt et des écarts de crédit.

Le Fonds fait des analyses de sensibilité pour permettre à la direction d'être informée spécifiquement de l'atteinte d'un niveau significatif d'exposition au risque de taux d'intérêt. Le tableau ci-dessous présente une analyse de sensibilité pour le risque de taux d'intérêt auquel sont exposés les actifs financiers du Fonds.

Sensibilité des résultats du Fonds au risque de taux d'intérêt

(en millions de dollars)	31 mai 2016	31 mai 2015
Variation des taux d'intérêt du marché obligataire*		
Augmentation de 1 % des taux d'intérêt du marché obligataire	(213)	(208)
Diminution de 1 % des taux d'intérêt du marché obligataire	213	208

* Cette analyse est effectuée sur les obligations détenues par le Fonds présentées aux états financiers sous Autres investissements et sur certaines obligations présentées aux états financiers sous Investissements en capital de développement. L'impact sur les résultats de cette analyse tient compte de l'utilisation de contrats à terme sur taux d'intérêt visant la préservation des actifs, le cas échéant.

Toujours afin de permettre à la direction d'être informée de l'atteinte d'un niveau significatif d'exposition au risque de taux d'intérêt, le Fonds classe ses instruments financiers qui sont sensibles à une variation des taux d'intérêt selon leur durée jusqu'à l'échéance. Ce classement est fondé sur les échéances contractuelles. Pour obtenir des informations sur ce classement, veuillez vous reporter à la section « Répartition par échéance » de la note 6, « Autres investissements », des états financiers dans laquelle sont présentées des répartitions par échéance distinctes pour les obligations, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés et à la section « Répartition par échéance des prêts, obligations et avances à la juste valeur » de la note 7, « Investissements en capital de développement ».

RISQUE DE MARCHÉS BOURSIERS

Le risque de marchés boursiers représente le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations de prix sur les marchés boursiers. L'évolution des marchés boursiers a un effet sur les actifs financiers du Fonds puisqu'elle influe directement sur l'évaluation à la juste valeur des actions cotées.

Le Fonds retient les services de gestionnaires spécialisés pour la gestion de la majeure partie des actions cotées détenues dans le portefeuille des autres investissements et de certaines actions cotées du portefeuille d'investissements en capital de développement. Une approche active est adoptée par les gestionnaires externes pour les actions canadiennes, tandis qu'une approche passive, y compris la réplcation d'indices de bêta alternatif, est préconisée pour la gestion des portefeuilles d'actions mondiales.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Le Fonds fait des analyses de sensibilité pour permettre à la direction d'être informée spécifiquement de l'atteinte d'un niveau significatif d'exposition au risque de marchés boursiers. Le tableau ci-dessous présente une analyse de sensibilité pour le risque de marchés boursiers auquel sont exposés les actions cotées du Fonds.

Sensibilité des résultats du Fonds au risque de marchés boursiers

(en millions de dollars)	31 mai 2016	31 mai 2015
Variation du cours des actions cotées*		
Augmentation de 10 % du cours des actions cotées	372	364
Diminution de 10 % du cours des actions cotées	(372)	(364)

* Cette analyse est effectuée sur les actions cotées détenues par le Fonds présentées aux états financiers sous Investissements en capital de développement et Autres investissements. L'impact sur les résultats de cette analyse tient compte de l'utilisation de contrats à terme normalisés sur indices boursiers, le cas échéant.

RISQUE DE DEVICES

Le risque de devises représente le risque que la juste valeur d'un instrument financier libellé en devises fluctue à cause des variations de taux de change.

Les fluctuations de taux de change ont des répercussions sur les titres libellés en devises que détient le Fonds et qui sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur. Les fluctuations de taux de change ont également des répercussions sur les résultats de certaines entreprises dans lesquelles le Fonds a investi. L'impact net d'une appréciation ou d'une dépréciation de la monnaie canadienne par rapport aux autres devises peut être négatif ou positif pour ces entreprises, selon qu'elles sont importatrices ou exportatrices de biens ou de services.

Afin de se prémunir contre le risque de devises, le Fonds aurait pu établir une stratégie de couverture de devises. Pour le Fonds, le ratio de couverture des devises d'un portefeuille donné est déterminé selon une approche axée sur la gestion des risques et non sur la bonification des rendements. Pour la plupart de ses actifs étrangers, le Fonds ne couvre pas son exposition aux devises depuis quelques années. De ce fait, une exposition aux devises apporte un effet de diversification qui procure une réduction de la volatilité et une protection du capital des actifs financiers en situation de marchés baissiers. Cette stratégie de gestion du risque de devises permet au Fonds d'atteindre ses objectifs financiers actuels et de respecter son appétit et sa tolérance aux risques, tels qu'ils sont précisés dans la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers*.

Le Fonds fait des analyses de sensibilité pour permettre à la direction d'être informée spécifiquement de l'atteinte d'un niveau significatif d'exposition au risque de devises. Le tableau ci-dessous présente une analyse de sensibilité pour le risque de devises auquel est exposé le Fonds relativement aux titres libellés en devises qu'il détient.

Sensibilité des résultats du Fonds au risque de devises

(en millions de dollars)	31 mai 2016	31 mai 2015
Variation des taux de change*		
Appréciation de 10 % du dollar canadien	(247)	(246)
Dépréciation de 10 % du dollar canadien	247	246

* Cette analyse est effectuée sur les titres libellés en devises détenus par le Fonds présentés aux états financiers sous Investissements en capital de développement et Autres investissements. L'impact sur les résultats de cette analyse tient compte de l'utilisation de contrats à terme sur devises, le cas échéant.

Toujours afin de permettre à la direction d'être informée de l'atteinte d'un niveau significatif d'exposition au risque de devises, le Fonds calcule son exposition nette aux devises, en pourcentage de l'actif sous gestion.

Exposition nette du Fonds aux devises*

	31 mai 2016	31 mai 2015
	%	%
Dollar canadien	78,5	77,3
Dollar américain	13,5	14,0
Euro	2,6	2,7
Autres	5,4	6,0
	100,0	100,0

* Ce classement tient compte de l'ensemble des titres détenus par le Fonds présentés aux états financiers sous Investissements en capital de développement et Autres investissements. Il tient compte également de l'utilisation de contrats à terme sur devises, le cas échéant. Cependant, il ne tient pas compte des fonds engagés mais non déboursés d'un montant de 180 millions (206 millions au 31 mai 2015) libellés en devises, principalement en dollars américains.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

SENSIBILITÉ DES RÉSULTATS DU FONDS AU RISQUE DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS NON COTÉS DES INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT

L'évaluation des instruments financiers non cotés des investissements en capital de développement repose sur l'utilisation de techniques d'évaluation approuvées et reconnues. Celles-ci s'appuient sur un ensemble d'hypothèses qui tiennent compte des conditions de marché à la date d'évaluation, telles que la croissance économique et les écarts de crédit, mais également d'autres hypothèses propres à chacun des investissements. Pour obtenir des informations sur les analyses de sensibilité des instruments financiers non cotés des investissements en capital de développement, veuillez vous reporter à la section « Sensibilité de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 » de la note 9, « Juste valeur des instruments financiers », des états financiers.

RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

Le risque de crédit est lié à l'éventualité de subir une perte de valeur dans le cas où une entreprise partenaire (instruments financiers présentés sous Investissements en capital de développement), ou encore un émetteur ou une contrepartie à une transaction (instruments financiers présentés sous Autres investissements) n'honorerait pas ses engagements contractuels ou verrait sa situation financière se dégrader.

Le Fonds est exposé au risque de crédit en raison, principalement, de ses investissements dans le domaine du capital de développement liés à sa mission, des investissements qui ne sont généralement pas garantis. En ce qui concerne les activités touchant les autres investissements, ce risque est généralement moindre, car les émetteurs concernés (gouvernements, banques, etc.) présentent généralement une solidité financière supérieure. Par ailleurs, le Fonds est également exposé au risque de crédit en raison de ses débiteurs. Cependant, l'impact éventuel de l'exposition à ce risque est faible compte tenu des montants en cause. L'exposition maximale au risque de crédit liée aux instruments financiers décrits ci-dessus correspond à leur juste valeur au bilan, à laquelle il faut ajouter les fonds engagés mais non déboursés ainsi que les garanties et cautionnements.

Le Fonds gère le risque de crédit pour ses investissements en capital de développement grâce à divers moyens, notamment, par l'entremise d'un processus de vérification diligente qui permet de veiller à ce que le niveau du risque de crédit soit acceptable, en accompagnant les entreprises partenaires tout au long de leur évolution et par un suivi constant des investissements détenus directement dans les entreprises ou par l'intermédiaire de fonds spécialisés.

De façon régulière, le Fonds réévalue l'état de ses investissements en capital de développement afin de s'assurer de leur classement adéquat dans l'une des trois catégories suivantes : conformes aux critères internes, sous surveillance, en situation de redressement. Afin de faire face aux situations plus difficiles, un comité interne suit étroitement les dossiers qui présentent des risques de crédit accrus.

Classement du portefeuille d'investissements en capital de développement (incluant les fonds engagés mais non déboursés)

(juste valeur en millions de dollars)	31 mai 2016	31 mai 2015
Conformes aux critères internes	7 195	6 789
Sous surveillance	340	273
Situation de redressement	25	40
	7 560	7 102

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Dans le cas du portefeuille des autres investissements, la cote de crédit des émetteurs et des contreparties ainsi que le respect des limites d'exposition par emprunteur ou contrepartie contribuent à une saine gestion du risque de crédit et de contrepartie de ce portefeuille et à la diversification des actifs. Ces critères (limites de concentration par cote de crédit), que l'on retrouve dans la *Politique du portefeuille autres investissements*, sont établis en fonction des risques propres à chaque catégorie d'actifs, et atténuent les risques qu'un défaut de paiement influe de manière significative sur nos résultats. Au 31 mai 2016 et au 31 mai 2015, la répartition des obligations, des instruments du marché monétaire et des instruments financiers dérivés négociés de gré à gré du portefeuille des autres investissements par cote de crédit se présente comme suit.

Classement des obligations, des instruments du marché monétaire et des instruments financiers dérivés négociés de gré à gré du portefeuille des autres investissements

(juste valeur en millions de dollars)	31 mai 2016*			31 mai 2015*		
	Obligations	Instruments du marché monétaire	Instruments financiers dérivés négociés de gré à gré	Obligations	Instruments du marché monétaire	Instruments financiers dérivés négociés de gré à gré
AAA/R-1(élevé)	423	64		402	86	
AA/R-1 (moyen)	865	158	-	924	86	
A/R-1 (faible)	955	66	-1	892	13	-
BBB/R-2	231			220	-	
	2 474	287	-1	2 438	185	-
Moyenne pondérée	AA-	R-1 (moyen)	A	AA-	R-1 (moyen)	A+

* Présente la qualité du crédit selon l'échelle de notation Dominion Bond Rating Services (DBRS).

Les instruments financiers dérivés négociés de gré à gré détenus dans le portefeuille des autres investissements exposent le Fonds à un risque de contrepartie.

Afin de limiter son exposition au risque de contrepartie, le Fonds s'assure que les transactions visant les instruments financiers dérivés négociés de gré à gré détenus dans son portefeuille des autres investissements soient exécutées aux termes d'une entente cadre de l'International Swaps & Derivatives Association Inc. (ISDA) et conclues avec des institutions financières reconnues.

RISQUE DE CONCENTRATION

Le risque de concentration correspond au risque qu'une partie importante des engagements financiers du Fonds soit attribuable à un émetteur particulier, un produit financier particulier ou à un secteur économique ou géographique particulier, ce qui pourrait placer le Fonds dans une situation de vulnérabilité advenant le cas où cet émetteur, ce produit ou ce secteur connaîtrait des difficultés.

Le Fonds assure une diversification de ses actifs grâce à la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers*, qui est complétée par la *Politique d'investissement* pour les investissements en capital de développement ainsi que par la *Politique du portefeuille autres investissements* pour les actifs gérés par le secteur Placements. Le respect de ces politiques permet ainsi une gestion du risque de concentration lié à l'exposition à un émetteur ou à un groupe d'émetteurs présentant des caractéristiques communes (secteurs de l'économie, catégorie de titres, cotes de crédit, etc.).

Concentration par émetteur

(juste valeur en pourcentage de l'actif net)	31 mai 2016	31 mai 2015
Poids des cinq plus importantes participations (Investissements en capital de développement)	19,1*	18,9*
Poids des cinq plus importants émetteurs ou contreparties (Autres investissements)	11,1**	11,5**

* La part attribuable à des participations qui ne constituent pas un risque de concentration élevé étant donné le grand nombre d'entreprises dans lesquelles celles-ci ont investi représentait 10,8 % au 31 mai 2016 (10,4 % au 31 mai 2015).

** La totalité de ces titres sont émis ou garantis par des émetteurs gouvernementaux (Canada ou provinces).

L'aperçu du portefeuille présenté précédemment fournit également des informations pertinentes quant au risque de concentration.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)

Afin de favoriser une diversification de ses actifs, le Fonds s'assure de répartir son portefeuille d'investissements en capital de développement entre différents secteurs de l'économie. Plus précisément, le Fonds approuve, sur une base annuelle, des cibles par secteur de l'économie, en lien avec sa structure interne. La détermination de ces cibles sectorielles se fait dans le cadre d'une gestion par enveloppe de risque. Il est à noter que le résultat réel peut toutefois différer des cibles sectorielles établies en fonction des occasions d'investissement qu'offre le marché. À partir d'un risque optimal que le Fonds définit pour l'ensemble de ce portefeuille en tenant compte de sa mission, la gestion par enveloppe de risque facilite un suivi et un contrôle plus efficaces du profil et de la répartition sectorielle du portefeuille par niveau de risque. De cette façon, l'adéquation rendement-risque de ce portefeuille se fait grâce à une répartition sectorielle des enveloppes de risque qui tient compte du niveau de risque plus élevé de nos investissements dans certains secteurs. L'allocation des enveloppes de risque et la répartition sectorielle du portefeuille d'investissements en capital de développement sont établies en tenant compte des fonds engagés mais non déboursés. Dans certaines situations, les modalités prévues aux conventions pourraient permettre au Fonds de ne pas déboursier ces fonds engagés, ce qui protège le Fonds contre des risques additionnels.

Compte tenu de sa mission de développement économique du Québec, le portefeuille d'investissements en capital de développement du Fonds est essentiellement constitué d'entreprises situées au Québec. Le rendement du portefeuille d'investissements en capital de développement est donc fortement influencé par le contexte économique québécois. Ainsi, le Fonds recherche une certaine diversification géographique par l'entremise de son portefeuille des autres investissements régis par la *Politique du portefeuille autres investissements*, qui fait partie intégrante de la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers*. En plus de permettre une diversification des investissements en capital de développement, la *Politique du portefeuille autres investissements* vise notamment à optimiser le ratio rendement-risque du Fonds et à assurer un niveau de liquidité permettant au Fonds de respecter tous ses engagements.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le Fonds doit faire quotidiennement des sorties d'argent – notamment, quand il rachète des actions détenues par ses actionnaires, quand il débourse les sommes qu'il s'est engagé à investir dans des entreprises partenaires, quand il rembourse des billets à payer ou quand il paie des charges. Rappelons que le Fonds n'est tenu de racheter ses actions que dans les circonstances prévues par sa loi constitutive ou de les acheter de gré à gré dans des situations exceptionnelles prévues dans une politique adoptée à cette fin par le conseil d'administration du Fonds et approuvée par le ministère des Finances du Québec.

Le Fonds doit être en mesure d'obtenir les liquidités nécessaires pour satisfaire à ses engagements, et le risque de liquidité est donc lié à la possibilité de subir une perte s'il n'est pas en mesure de les respecter. Dans certains cas, des titres achetés sur le marché peuvent faire l'objet de restrictions relativement à leur vente, ce qui peut diminuer d'autant la liquidité de ces actifs.

La loi constitutive du Fonds fait en sorte qu'une partie de ses actifs financiers peut être investie dans des titres négociables de marchés organisés, tels les marchés boursiers et obligataires, afin qu'il puisse obtenir facilement des liquidités. Par ailleurs, le Fonds dispose de marges de crédit bancaire qui lui accordent un accès supplémentaire à des liquidités.

Au 31 mai 2016, les actifs financiers liquides, constitués des titres à revenu fixe (encaisse, marché monétaire et obligations) ainsi que des actions cotées du portefeuille des autres investissements et de certaines actions cotées du portefeuille d'investissements en capital de développement totalisent 6,6 milliards \$ (6,4 milliards \$ au 31 mai 2015). Ce montant représente 56,1 % des actifs sous gestion au 31 mai 2016 (57,6 % au 31 mai 2015), ce qui démontre, de l'avis de la direction, que le Fonds dispose des liquidités nécessaires pour faire face à toutes ses obligations et à tous ses engagements, même dans l'éventualité de scénarios qui lui seraient moins favorables.

De plus, afin de gérer son risque de liquidité, le Fonds effectue des simulations de scénarios sur plusieurs horizons et procède à l'étude d'événements qui peuvent conduire à une crise de liquidité. Ces simulations de scénarios permettent au Fonds de s'assurer de la suffisance des liquidités en toutes circonstances.

L'analyse des échéances contractuelles est également une composante de la gestion des liquidités et du financement. Toutefois, il est à noter que cette répartition par échéance n'est pas nécessairement représentative de la manière dont le Fonds gère son risque de liquidité et ses besoins de financement.

Le tableau suivant présente les échéances des flux contractuels des passifs financiers non dérivés, des passifs financiers dérivés et d'autres éléments.

Échéances contractuelles

(en millions de dollars)	À vue	Moins de 1 an	Total
31 mai 2016			
Passifs financiers non dérivés			
Billets*	438		438
Créditeurs**		171	171
Rachats d'actions à payer***		23	23
Titres vendus en vertu de conventions de rachat		349	349
	438	543	981
Passifs financiers dérivés		1	1
Autres éléments			
Fonds engagés mais non déboursés****			
Investissements en capital de développement	1 008		1 008
Autres investissements	20		20
Garanties et cautionnements*****	10		10
	1 038		1 038
	1 476	544	2 020

31 mai 2015			
Passifs financiers non dérivés			
Billets*	419		419
Créditeurs**		186	186
Rachats d'actions à payer***		30	30
Titres vendus en vertu de conventions de rachat		257	257
	419	473	892
Passifs financiers dérivés		2	2
Autres éléments			
Fonds engagés mais non déboursés****			
Investissements en capital de développement	1 008		1 008
Autres investissements	20		20
Garanties et cautionnements*****	10		10
	1 038		1 038
	1 457	475	1 932

* Les billets provenant des excédents de liquidité des fonds régionaux et locaux et de certains fonds spécialisés sont remboursables sur demande et sont classés à vue. Le solde des billets augmente ou diminue au gré des activités d'investissement et de désinvestissement de ces fonds et n'a pas exposé le Fonds à des déboursés nets annuels importants jusqu'à présent.

** Les créditeurs excluent les passifs financiers dérivés.

*** Les rachats d'actions à payer représentent l'ensemble des montants payables aux actionnaires pour lesquels une demande de rachat d'actions était en cours de traitement et dont le déboursement n'avait pas encore été effectué à la date de fin d'exercice.

**** Les fonds engagés mais non déboursés comportent en majorité une date d'échéance maximale de déboursement, mais ils peuvent être appelés sur demande et sont de ce fait classés à vue. Dans certaines situations, les modalités prévues aux conventions pourraient permettre au Fonds de ne pas déboursier ces fonds engagés. Bien que la totalité des montants des fonds engagés mais non déboursés soit classée à vue, les montants que le Fonds devra déboursier au cours des 12 prochains mois seront moindres, car les appels de versement des fonds spécialisés à l'égard desquels le Fonds s'est engagé s'échelonnent habituellement sur plusieurs années. Par exemple, les fonds engagés mais non déboursés ont donné lieu à des déboursés de 350 millions \$ au cours des 12 derniers mois.

***** Les garanties et cautionnements sont des engagements irrévocables et sont classés à vue. Toutefois dans les conditions actuelles, la direction estime qu'il est improbable que le Fonds ait à déboursier des sommes relativement aux garanties et cautionnements.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est inhérent à toutes les activités du Fonds : c'est le risque de subir des pertes en raison de l'inadéquation ou de l'échec de certains processus ou systèmes mis en place, de facteurs humains ou d'événements externes. Ce risque comprend également le risque juridique et le risque de conformité réglementaire.

Le Fonds gère le risque opérationnel en assurant la mise en place et l'efficacité des politiques, normes et procédures nécessaires. Dans un souci d'amélioration continue, les principes et mécanismes de contrôle sont surveillés et révisés périodiquement. Les principes directeurs suivants appuient la gestion du risque opérationnel et l'efficacité du cadre de gestion dont s'est doté le Fonds :

- une culture d'intégrité;
- un personnel compétent et bien formé;
- l'identification de la relève pour les postes critiques et les programmes de transfert de connaissance;
- la séparation des fonctions incompatibles;
- l'adoption d'un concept d'indépendance inspiré de la réglementation en valeurs mobilières applicable aux sociétés cotées;
- la délégation de pouvoirs décisionnels à des comités d'investissement dont la majorité des membres sont indépendants du Fonds, de la FTQ et de ses syndicats affiliés;
- l'encadrement du processus d'évaluation des investissements en capital de développement;
- l'encadrement du processus de vérification diligente;
- le programme-cadre de conformité financière;
- le programme-cadre de conformité réglementaire;
- une fonction audit interne;
- l'encadrement du développement technologique et de la sécurité de l'information;
- un processus de planification de la reprise des activités advenant une interruption des affaires;
- une vigie continue concernant l'évolution de la législation, de la réglementation et des normes applicables, incluant la conformité du Fonds à leur égard, et une vigie continue des meilleures pratiques du marché;
- la détermination et l'évaluation des risques au moment de la mise en place de nouveaux produits ou de nouvelles activités.

Des codes d'éthique et de déontologie définissent, entre autres, les règles de conduite du personnel cadre et syndiqué ainsi que des administrateurs, afin d'éviter, par exemple, les situations de conflit d'intérêts. Chaque employé doit, dans le cadre de ses fonctions, accorder priorité aux intérêts du Fonds par rapport à ses intérêts personnels et à ceux de tierces parties. Il doit également éviter de se placer en situation de conflit d'intérêts réel, éventuel ou apparent. Les codes d'éthique et de déontologie prohibent, entre autres, la réalisation de certaines transactions personnelles jugées conflictuelles, incluant la réception de certains cadeaux et l'utilisation d'un avantage, d'une information ou d'un intérêt quelconque lié au Fonds et qui serait incompatible avec les fonctions et responsabilités professionnelles d'un employé. Les codes proscrivent également la divulgation par les administrateurs et les employés, à des fins autres que celles qu'implique l'exercice de leurs fonctions, des informations confidentielles obtenues dans le cadre de cet exercice. Tous les employés et tous les administrateurs doivent remplir chaque année une déclaration d'intérêts détenus et une déclaration sur la conformité de leur conduite au code. Le code des employés fait état d'une ligne téléphonique gérée par un cabinet d'experts-comptables permettant aux employés de signaler des situations considérées comme non conformes au code et ayant trait aux informations financières ou comptables ou à des illégalités.

Le Fonds vise à bonifier au cours des prochains mois son programme de prévention de la fraude, dont plusieurs composantes sont déjà en place. À cet effet, une politique de prévention de la fraude est en cours d'élaboration. L'ensemble des employés et administrateurs recevront une formation obligatoire sur cette politique, laquelle sera par la suite donnée sur une base périodique.

RISQUE STRATÉGIQUE

Le risque stratégique, lequel comprend le risque de concurrence et le risque lié à des modifications de la réglementation, correspond à l'éventualité de subir une perte résultant de l'application de stratégies inefficaces, de l'absence de stratégies d'affaires intégrées ou de l'incapacité d'adapter les stratégies à l'évolution de la conjoncture des affaires.

Ce risque est géré à l'aide de processus de vigie et de planification stratégique et opérationnelle qui font appel à tous les secteurs de l'organisation; les planifications sont ensuite approuvées par le conseil d'administration. Le comité de direction assure pour sa part un suivi périodique des plans d'affaires et des objectifs stratégiques du Fonds ainsi que de tous les secteurs. Toute décision stratégique ou modification des orientations déjà adoptées qui pourrait avoir une incidence significative sur le Fonds est préalablement autorisée par les instances appropriées, en fonction de leur autorité déléguée.

Bien que n'affectant nullement l'équilibre du modèle d'affaires du Fonds (capacité à racheter les actions, à conserver des liquidités suffisantes, à viser un rendement raisonnable, à respecter la norme d'investissement, etc.), la suppression graduelle du crédit d'impôt fédéral pour fonds de travailleurs qui avait été adoptée par suite du budget déposé en mars 2013 par l'ancien gouvernement fédéral avait contribué à augmenter le risque stratégique du Fonds ces dernières années. Cependant, le rétablissement complet du crédit d'impôt fédéral pour fonds de travailleurs (c'est-à-dire rétablissement à 15 % dans le cas du Fonds, et ce, dès l'année d'imposition 2016) tel qu'annoncé dans le budget déposé en mars 2016 par l'actuel gouvernement du Canada vient modifier favorablement la situation. En effet, en plus de contribuer à réduire le risque stratégique du Fonds, cette nouvelle aura un effet bénéfique pour la classe moyenne du Québec en lui permettant de mieux se préparer pour la retraite et permettra au Fonds de jouer davantage son rôle en matière de croissance économique et de création d'emplois.

RISQUE DE RÉPUTATION

Le risque de réputation correspond à la possibilité qu'une publicité négative, fondée ou non, entraîne des charges, des pertes de revenus, une baisse des liquidités ou un effritement de la clientèle.

Le Fonds gère et contrôle son risque de réputation notamment par les moyens suivants : des programmes de formation appropriés, une vérification diligente légale et financière de tous ses dossiers d'investissements en capital de développement, de saines pratiques de gouvernance, l'application d'un ensemble de politiques et procédures, et l'appropriation des codes d'éthique et de déontologie par l'ensemble du personnel cadre et syndiqué ainsi que des administrateurs. Le Fonds a pour pratique d'être un citoyen corporatif responsable qui tient compte des considérations d'ordres éthique, social et environnemental dans ses décisions d'investissement. À ce titre, le Fonds a mis en place en août 2014 la *Politique de développement durable*. Le Fonds a aussi une politique guidant l'exercice du droit de vote dans ses entreprises cotées ainsi qu'un code de conduite à l'international. Il veille également à ce que toute information financière communiquée à l'externe soit véridique et ait été préalablement validée.

De manière générale, le risque de réputation a évolué favorablement au cours de l'exercice. On peut mentionner la dernière étape de la mise en place de la nouvelle gouvernance du Fonds, qui s'est concrétisée par l'élection de la majorité des membres du conseil d'administration lors de la dernière assemblée annuelle des actionnaires (pour plus d'informations, voir la section « Gouvernance » ci-après) comme un élément qui a contribué favorablement au risque de réputation du Fonds.

Le Fonds est doté depuis quelques années d'une *Politique de divulgation*, qui touche l'ensemble des informations financières et non financières qui sont publiées ou communiquées à l'externe, ainsi que celles qui font l'objet d'une diffusion à l'interne à un grand nombre d'employés. La politique a pour principaux objectifs de fournir un cadre de référence et des normes en matière de communication de l'information; d'assurer que les informations communiquées ont été préparées et validées avec rigueur; de sensibiliser les employés du Fonds aux principes applicables en matière de divulgation; et de préciser les rôles et responsabilités des principaux intervenants en matière de divulgation.

L'application de cette politique est encadrée par un comité de divulgation, lequel est composé d'employés du Fonds. Ce comité a pour principales responsabilités d'établir des balises en matière de communication de l'information; de mettre en œuvre, de tenir à jour et d'assurer le respect de la *Politique de divulgation*; et de s'assurer de l'existence, de la pertinence et de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information. Le comité de divulgation rend compte de ses activités au comité d'audit.

Étant donné l'utilisation de plus en plus grande des médias sociaux par le Fonds et ses employés, le Fonds est doté depuis quelques années d'une *Politique sur l'utilisation des médias sociaux*. Cette politique sert à encadrer l'utilisation de ces outils, afin d'éviter que cela porte atteinte ou nuise à l'image et à la réputation du Fonds. Une formation obligatoire a été donnée à l'ensemble des employés après la mise en place de cette politique.

GOVERNANCE

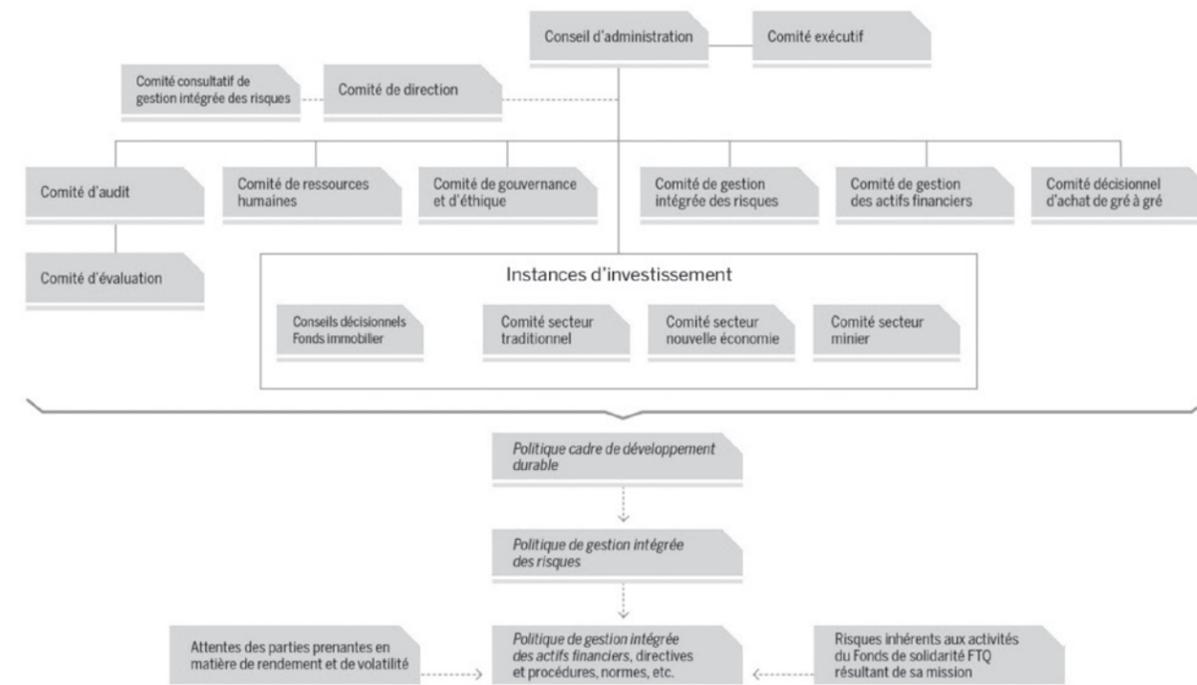
Réunis en assemblée générale annuelle le 26 septembre 2015, les actionnaires du Fonds ont pour la première fois élu la majorité des membres du conseil d'administration. L'appel de candidatures a permis aux dix candidats retenus de briguer un poste au conseil d'administration. Par ailleurs, les sept administrateurs indépendants recommandés par le comité de gouvernance et d'éthique du Fonds ont tous été élus par une forte majorité.

De plus, le conseil d'administration a constitué un comité de gestion intégrée des risques qui a comme mandat principal de superviser les pratiques générales du Fonds en matière de gestion intégrée des risques, de supporter le conseil d'administration en lui formulant des recommandations pour que le Fonds observe de bonnes pratiques en matière de surveillance et de gestion intégrée des risques auxquels il est exposé, ainsi que d'effectuer toute autre tâche, selon ce que le conseil d'administration peut lui demander expressément de temps à autre. La première réunion du comité de gestion intégrée des risques a eu lieu en février 2016. Présidé par un administrateur indépendant, ce comité est composé en majorité de personnes indépendantes.

Par ailleurs, pour faire suite aux conclusions du sous-comité de gouvernance sur les rôles et compositions des comités d'investissement, le montant de tout investissement qui relève du Fonds immobilier de solidarité FTQ a été haussé à 15 millions \$ par dossier d'investissement, incluant la marge de contingence.

GOVERNANCE DES RISQUES

La gestion générale des opérations du Fonds est assurée par un comité de direction, composé du président et chef de la direction et de hauts dirigeants. La gestion intégrée des actifs financiers étant une composante essentielle de la gouvernance des risques du Fonds, ce dernier s'est muni d'un cadre de gestion visant à assurer que l'application des stratégies de gestion et de contrôle des risques ainsi que les décisions opérationnelles qui en découlent tiennent compte du niveau du risque acceptable établi. La structure de gouvernance sur laquelle s'appuie le Fonds, notamment dans sa gestion des risques, est la suivante :



La structure de gouvernance du Fonds, sur le plan des risques, s'appuie sur un ensemble de politiques approuvées par le conseil d'administration. Le Fonds réévalue régulièrement les politiques, normes, directives et procédures afin qu'elles intègrent les meilleures pratiques qui soient.

L'adoption de la *Politique cadre de développement durable* s'inscrit dans l'approche de gestion intégrée des risques du Fonds, qui lui permet de systématiser la prise en compte des facteurs environnementaux, sociaux, de gouvernance et de développement durable au même titre que les facteurs financiers. Le Fonds favorise le maintien d'une approche responsable d'investissement et de placement et prend en compte ces facteurs et les principes d'investissement socialement responsable dans l'encadrement des risques qu'il entend assumer.

La démarche qui vise la mise en place d'un cadre de gestion intégrée des risques, lancée il y a quelques années et qui a conduit à l'adoption de la *Politique de gestion intégrée des risques* par le conseil d'administration (voir à ce sujet la section « Gestion des risques »), a également eu certains effets sur la structure de gouvernance des risques. Les rôles et responsabilités des instances du Fonds, des comités à l'interne et des principaux intervenants concernés ont été précisés dans cette politique. Le conseil d'administration du Fonds a reconfirmé sa responsabilité à l'égard de la gestion intégrée des risques, tout en déléguant au comité de gestion intégrée des risques le suivi de certains travaux et de leurs résultats. La *Politique de gestion intégrée des risques* permet également d'établir les exigences pour l'organisation en matière de gestion intégrée de tous les types de risques; d'assurer que la gestion des risques est intimement liée à l'appétit « total » pour le risque; et d'établir une approche où tous les risques importants et leurs interrelations sont pris en considération dans l'évolution de l'organisation et le maintien de l'équilibre rendement-risque. La responsabilité de la gestion intégrée des risques relève du premier vice-président aux finances, qui est le « chef des risques » et qui préside le comité consultatif de gestion intégrée des risques, composé de membres internes, et qui est appuyé dans l'exercice de ses fonctions par le vice-président Gestion intégrée des risques et stratégies financières.

Sous la *Politique de gestion intégrée des risques*, on retrouve la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers*, laquelle est une pièce maîtresse du cadre de gouvernance des risques. Cette politique vise à gérer les actifs financiers de façon intégrée et globale afin d'assurer une saine diversification et un profil rendement-risque optimal en respectant la mission du Fonds et les attentes de ses parties prenantes. *La Politique de gestion intégrée des actifs financiers* est complétée par la *Politique d'investissement* pour les investissements en capital de développement gérés par le secteur Investissements ainsi que par la *Politique du portefeuille autres investissements* pour les actifs gérés par le secteur Placements. Les politiques ont pour objet de formuler les principes et les règles d'investissement des actifs financiers, de définir les rôles et responsabilités des intervenants ainsi que la procédure de suivi à appliquer. Des directives complètent les politiques afin de préciser la façon dont les gestionnaires de placements doivent procéder, y compris, mais sans s'y limiter, les limites discrétionnaires, les exigences de diversification, les normes de qualité et les objectifs de rendement et risque.

PRINCIPALES INSTANCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration exerce les fonctions suivantes :

- s'assurer du respect de la mission du Fonds, de la loi constitutive du Fonds et de toute autre loi qui lui est applicable, le tout dans le respect de ses valeurs de solidarité et de responsabilité;
- approuver les grandes orientations, politiques et stratégies d'affaires du Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion intégrée des actifs financiers et à la gestion intégrée des risques;
- s'assurer de l'existence de contrôles relativement à la gestion du Fonds, incluant celle de ses risques, et d'une culture d'intégrité;
- approuver les recommandations en matière d'investissement qui relèvent de sa responsabilité et leur suivi;
- s'assurer que le Fonds, en tant qu'investisseur, se comporte en entreprise socialement responsable;
- évaluer la performance du Fonds sur une base régulière.

Les membres du conseil d'administration sont nommés ou élus selon les règles énoncées dans la loi constitutive du Fonds. Dans la réalisation de son mandat, le conseil délègue une partie de ses responsabilités à des conseils et comités afin de l'appuyer dans le maintien des normes les plus élevées. Les comités du Fonds rendent compte régulièrement de leurs activités au conseil d'administration.

COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif est composé d'un minimum de sept administrateurs incluant (i) le président du conseil d'administration, (ii) le premier vice-président du conseil d'administration, (iii) le président et chef de la direction, (iv) un membre nommé par la FTQ, (v) trois membres indépendants siégeant au conseil d'administration. Le Comité exécutif ne peut délibérer ou prendre de décisions qu'en présence d'une majorité de membres indépendants. Il peut exercer tous les pouvoirs du conseil d'administration pourvu qu'il n'ait en aucun temps le pouvoir de répartir les actions ou d'octroyer des options sur ces actions, de destituer ou de remplacer les administrateurs, de déclarer ou d'autoriser les versements de dividendes ou d'adopter, de modifier ou de révoquer les règlements.

COMITÉS D'INVESTISSEMENT

Des comités d'investissement assurent les décisions relatives aux investissements en capital de développement en plus de suivre l'évolution du portefeuille autorisé. Ces comités d'investissement sont constitués des trois comités d'investissement des secteurs économiques dits Traditionnel, Nouvelle économie et Minier ainsi que des conseils décisionnels du Fonds immobilier de solidarité FTQ (qui sont considérés, à des fins opérationnelles, comme un comité d'investissement). Tout dossier d'investissement en capital de développement de 15 millions \$ ou plus doit être soumis à l'autorisation du conseil d'administration, ou à l'autorisation du comité exécutif lorsque le conseil d'administration n'est pas en mesure de se réunir en temps opportun; de plus, chacun de ces dossiers doit être recommandé par le comité d'investissement correspondant. Tout dossier d'investissement en deçà de ces seuils relève de l'autorité du comité d'investissement correspondant au secteur d'activité économique. Tous les dossiers de participation majoritaire sont soumis à l'autorisation du conseil d'administration sur recommandation des comités d'investissement appropriés. Les trois comités d'investissement et les conseils décisionnels du Fonds immobilier de solidarité FTQ sont composés majoritairement de membres indépendants du Fonds, de la FTQ et de ses syndicats affiliés.

COMITÉ D'AUDIT

Ce comité est composé exclusivement de membres indépendants du Fonds, de la FTQ et de ses syndicats affiliés en vertu de la loi constitutive du Fonds et du *Règlement 52-110 sur le comité d'audit*, et a notamment pour mandat de recommander pour approbation par le conseil d'administration les états financiers audités et le rapport de gestion; d'approuver les principes d'évaluation des investissements en capital de développement et de recevoir le rapport du comité d'évaluation; de s'enquérir de l'efficacité des contrôles internes mis en place par la direction et du fait qu'ils ne sont pas contournés; de s'enquérir du processus de conformité et de gestion des risques visant la préparation des états financiers du Fonds et de formuler des commentaires; et de veiller au déploiement du programme de prévention de la fraude. Le comité s'assure aussi de la conformité du Fonds aux lois, règlements et ententes qui régissent ses opérations et qui peuvent avoir une incidence financière significative. Le comité d'audit fait des recommandations au conseil d'administration lorsque nécessaire. Une fonction audit interne, encadrée par le comité d'audit, a été mise en place, ce qui permet de disposer d'une fonction d'assurance indépendante.

COMITÉ D'ÉVALUATION

Composé majoritairement d'évaluateurs qualifiés indépendants du Fonds, de la FTQ et de ses syndicats affiliés, le comité d'évaluation a pour mandat de réviser le processus d'évaluation des investissements privés et de fournir une assurance raisonnable que le processus utilisé pour l'évaluation du portefeuille d'investissements en capital de développement est conforme aux exigences du *Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement*. Le comité d'évaluation rend compte semestriellement de ses activités au comité d'audit.

COMITÉ DE RESSOURCES HUMAINES

Composé majoritairement d'administrateurs indépendants (du Fonds, de la FTQ et de ses syndicats affiliés), ce comité a notamment pour mandat de proposer au conseil d'administration la nomination du président et chef de la direction, ses conditions d'emploi et de rémunération ainsi que d'évaluer sa performance. Plus largement, le comité examine les questions relatives à la rémunération de la direction du Fonds et par ailleurs assurer un rôle d'évaluation et de planification de la relève de celle-ci. Il a également pour mandat d'encadrer la négociation de la convention collective des employés du Fonds. Le comité a aussi comme mandat la supervision des pratiques générales en matière des ressources humaines du Fonds et de son réseau, notamment au fonds immobilier, aux fonds régionaux et aux fonds locaux.

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Composé majoritairement d'administrateurs indépendants (du Fonds, de la FTQ et de ses syndicats affiliés), ce comité avait reçu pour premier mandat à court terme de piloter la mise en œuvre de la réforme de la gouvernance du Fonds. Ce comité a par ailleurs pour responsabilité de soutenir le conseil d'administration dans le déploiement d'un programme de formation continue et d'auto-évaluation en plus des aspects globaux de gouvernance générale du Fonds, notamment quant aux nominations aux instances du Fonds. Plus spécifiquement, il détermine les modalités encadrant l'élection des membres du conseil d'administration à l'assemblée des actionnaires. Il veille également, avec la direction du Fonds, au maintien en continu d'une culture et de pratiques éthiques par les administrateurs, les membres des instances, la direction et tous les employés du Fonds. Le comité de gouvernance et d'éthique examine aussi certains documents d'information continue à être déposés auprès de l'Autorité des marchés financiers ou transmis aux actionnaires.

COMITÉ DE GESTION DES ACTIFS FINANCIERS

Ce comité est responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre, du maintien à jour ainsi que du contrôle et du suivi de la *Politique de gestion intégrée des actifs financiers*, y compris de la *Politique d'investissement* et de la *Politique du portefeuille autres investissements*. Son principal mandat est d'assurer la coordination et l'harmonisation de la gestion de ces actifs. À ce titre, il recommande au conseil d'administration les grandes orientations en matière d'investissement. Il s'assure également du suivi de la performance et de l'évolution du rapport rendement-risque, veille à ce que la gestion des actifs du Fonds soit conforme à toutes ses politiques et approuve les directives requises pour la gestion de ses actifs financiers. Ce comité fait des recommandations au conseil d'administration lorsque nécessaire.

COMITÉ DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

Le comité de gestion intégrée des risques a comme mandat principal de superviser les pratiques générales du Fonds en matière de gestion des risques et de supporter le conseil d'administration en lui formulant des recommandations pour que le Fonds observe de bonnes pratiques de surveillance et de gestion des risques. Son mandat consiste principalement à s'assurer que le Fonds se dote d'une vue intégrée et globale sur l'ensemble des risques, qu'il considère l'interrelation et l'interdépendance entre ces risques et qu'il gère tous ces risques selon leur degré d'importance; à surveiller la mise en œuvre de la *Politique de gestion intégrée des risques* et à revoir périodiquement les orientations et les politiques d'encadrement en matière de gestion des risques; à s'assurer que les risques auxquels fait face le Fonds sont clairement identifiés et à examiner les mesures que la direction prend pour les gérer adéquatement; et à examiner et à recommander au conseil d'administration les énoncés quantitatifs et qualitatifs d'appétit pour le risque ainsi que les niveaux de tolérance aux risques et en faire le suivi.

COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

Le comité consultatif de gestion intégrée des risques, composé de membres internes, appuie le comité de direction dans la mise en place du cadre de gestion intégrée des risques et dans ses décisions, conformément aux exigences de la *Politique de gestion intégrée des risques*.

COMITÉ DÉCISIONNEL D'ACHAT DE GRÉ À GRÉ

Le comité décisionnel d'achat de gré à gré, composé de membres internes, a été mis en place conformément à l'article 8 de la loi constitutive du Fonds. Il a pour principale fonction d'autoriser l'achat de gré à gré d'actions et de fractions d'actions du Fonds conformément à la *Politique d'achat de gré à gré* adoptée par le conseil d'administration et approuvée par le ministre des Finances du Québec.

CADRE D'ÉVALUATION

Les investissements en capital de développement et les autres investissements sont présentés au bilan à leur juste valeur¹⁵. Toutefois, la majorité des investissements en capital de développement réalisés par le Fonds sont faits dans des entreprises privées ou des fonds spécialisés pour lesquels une juste valeur doit être établie, puisque les titres émis par ces entreprises ou ces fonds ne font pas l'objet de transactions sur un marché public organisé. Des évaluateurs qualifiés à l'emploi du Fonds déterminent la juste valeur de ces investissements. Au plan hiérarchique, ils relèvent de la première vice-présidence aux finances, et leurs travaux sont appuyés par un processus structuré comportant plusieurs étapes de vérification et de validation. Ce cadre permet d'attester la qualité, l'uniformité et l'intégrité du travail effectué, et ainsi la juste valeur établie.

Le cadre de gestion qui s'applique au processus d'évaluation des investissements en capital de développement est précisé dans le *Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement*. Le Règlement précise entre autres les qualifications minimales exigées des évaluateurs qualifiés à l'emploi du Fonds, ainsi que l'instance responsable de l'approbation des principes d'évaluation utilisés. Le Règlement exige aussi que toute information pertinente concernant les évaluations (à l'exclusion des entreprises publiques évaluées à la cote) soit soumise à un comité d'évaluation indépendant. De plus, la réglementation exige que le directeur général et le chef de la direction financière d'un fonds d'investissement signent une attestation semestrielle selon laquelle le processus d'évaluation précisé dans le Règlement a été respecté et confirmant la juste valeur globale du portefeuille d'investissements en capital de développement. Cette attestation est signée et déposée au comité d'audit sur une base semestrielle depuis le 31 mai 2009. Pour le semestre terminé le 31 mai 2016, l'attestation a été signée par le président et chef de la direction ainsi que par le premier vice-président aux finances du Fonds.

Au cours de l'exercice, les principes d'évaluation du Fonds ont été mis à jour. Les changements apportés n'ont pas entraîné de variation significative de la valeur du portefeuille d'investissements en capital de développement. La mise à jour des principes d'évaluation a été approuvée par le comité d'audit en mai 2016.

¹⁵ L'utilisation de la juste valeur correspond aux meilleures pratiques reconnues par les sociétés de capital de risque et les fonds de capitaux privés. En résumé, la juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif lors d'une transaction normale entre des intervenants de marché à la date d'évaluation.

GOVERNANCE FINANCIÈRE

Bien qu'il ne soit pas assujéti à l'application du *Règlement 52-109* des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le Fonds a choisi de s'inspirer des principes édictés dans ce règlement, exprimant ainsi sa volonté de respecter les meilleures pratiques en matière de gouvernance financière. Notre programme-cadre de conformité financière, communément nommé Confor, vise les contrôles fournissant une assurance raisonnable que l'information financière produite et communiquée est fiable, et que les états financiers ont été établis conformément aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board.

La direction a pour responsabilité de concevoir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information. Elle doit également en évaluer périodiquement la conception et l'efficacité.

Au cours de l'exercice, le Fonds a réalisé les travaux nécessaires à l'évaluation de la conception et de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information à l'aide du cadre COSO (publié en 2013 par The Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission), un référentiel reconnu en matière de gouvernance financière.

La réglementation exige que le président et chef de la direction et le chef des finances confirment leur responsabilité à l'égard des contrôles en signant une attestation à cet effet. Ainsi, pour l'exercice terminé le 31 mai 2016, une attestation a été signée par le président et chef de la direction et le premier vice-président aux finances du Fonds, confirmant leur responsabilité à cet égard. Ces attestations ont été déposées sur SEDAR. Un mécanisme de sous-attestation par plusieurs des dirigeants et gestionnaires du Fonds est également venu appuyer la signature de ces attestations.

Les conclusions de la direction sur la conception et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information sont présentées ci-après.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LES CONTRÔLES INTERNES

CONCLUSIONS SUR LA CONCEPTION ET L'EFFICACITÉ DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière comprend l'ensemble des processus et contrôles en place, incluant les politiques et procédures, qui encadrent la tenue des registres comptables et la préparation des états financiers, de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers ont été préparés selon les IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board. La direction, sous la supervision du président et chef de la direction et du premier vice-président aux finances, a évalué la conception et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière. En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu qu'au 31 mai 2016 le contrôle interne à l'égard de l'information financière était adéquatement conçu et efficace et qu'il ne comportait aucune faiblesse importante. Toutefois, étant donné ses limites inhérentes, le contrôle interne à l'égard de l'information financière peut ne pas permettre de prévenir ou de déceler certaines inexactitudes en temps opportun. Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2016, aucun changement aux contrôles internes à l'égard de l'information financière n'a été apporté qui aurait eu, ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur ceux-ci.

CONCLUSIONS SUR LA CONCEPTION ET L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et procédures de communication incluent les processus et mécanismes conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière publiée à l'externe est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais requis pour révision et approbation par la direction; et qu'elle est communiquée à l'externe en respectant les échéances prévues par la réglementation et la législation applicables. La direction, sous la supervision du président et chef de la direction et du premier vice-président aux finances, a évalué la conception et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information. En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu qu'au 31 mai 2016 les contrôles et procédures de communication de l'information étaient adéquatement conçus et efficaces.

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MAI 2016

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À l'intention des actionnaires du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) qui comprennent les bilans aux 31 mai 2016 et 2015 et les états du résultat global, les états des variations de l'actif net et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 mai 2016 et 2015, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) aux 31 mai 2016 et 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 mai 2016 et 2015, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Signé,
Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n°A110972

Signé,
Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.²

² CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n°A125741

Montréal, le 23 juin 2016

BILANS

AUX 31 MAI

(en millions de dollars canadiens, sauf l'actif net par action)	Notes	2016	2015
Actif			
Encaisse		13	18
Instruments financiers reliés aux titres vendus en vertu des conventions de rachat		349	257
Débiteurs	5	244	244
Autres investissements	6	5 574	5 384
Investissements en capital de développement	7	6 553	6 094
Autres actifs	12	82	93
		12 815	12 090
Passif			
Billets	13	438	419
Titres vendus en vertu de conventions de rachat		349	257
Créditeurs	15	172	188
Autres passifs	16	106	76
		1 065	940
Actif net	17	11 750	11 150
Actif net par action de catégorie A		34,73	33,26

Engagements et éventualités (notes 6, 7 et 19)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Au nom du conseil d'administration,

(signé) « Robert Parizeau »

Robert Parizeau, administrateur

(signé) « Gaétan Morin »

Gaétan Morin, administrateur

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

(en millions de dollars canadiens, sauf le résultat net par action)	Notes	2016	2015
Produits			
Intérêts	26	164	161
Dividendes et distributions		204	182
Loyers, honoraires et autres		15	16
		383	359
Gains (pertes) sur investissements en capital de développement, autres investissements et immeuble de placement			
Réalisés		172	226
Non réalisés		156	584
Frais de transaction		(2)	(2)
		326	808
Intérêts sur billets	26	(18)	(18)
		691	1 149
Charges opérationnelles totales			
Corporatif	20	72	70
Investissements en capital de développement et autres investissements		34	33
Actionariat et formation économique		50	44
		156	147
Résultat avant impôts		535	1 002
Impôts	22	22	17
Résultat net		513	985
Autre élément du résultat global qui ne sera pas reclassé au résultat net			
Réévaluation du passif net au titre des prestations définies, déduction faite des impôts	23	(15)	7
Résultat global		498	992
Information supplémentaire			
Résultat net par action de catégorie A	17	1,52	2,94

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTATS DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Capital-actions de catégorie A			Surplus d'apport	Résultats nets non distribués	Cumul de l'autre élément du résultat global	Actif net
		Série 1	Série 2	Souscrit				
2016								
Solde au début		8 043	79	2	791	2 227	8	11 150
Résultat net						513		513
Autre élément du résultat global							(15)	(15)
Émissions d'actions		764	10					774
Variation nette des souscriptions d'actions				(1)				(1)
Rachats d'actions		(493)	(7)		(47)	(131)		(678)
Variation des rachats en attente		6			1	-		7
Virements		115				(115)		-
Solde à la fin		8 435	82	1	745	2 494	(7)	11 750
2015								
Solde au début		7 793	78	1	841	1 417	1	10 131
Résultat net						985		985
Autre élément du résultat global							7	7
Émissions d'actions	18	658	9					667
Variation nette des souscriptions d'actions				1				1
Rachats d'actions		(490)	(8)		(51)	(94)		(643)
Variation des rachats en attente		2			1	(1)		2
Virements		80				(80)		-
Solde à la fin		8 043	79	2	791	2 227	8	11 150

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015
Activités opérationnelles		
Résultat net	513	985
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Intérêts capitalisés sur investissements en capital de développement	(1)	(4)
Intérêts capitalisés sur billets	18	18
Amortissement des primes et escomptes	12	11
(Gains) pertes sur investissements en capital de développement, autres investissements et immeuble de placement		
Réalisés	(172)	(226)
Non réalisés	(156)	(584)
Avantages postérieurs à l'emploi	8	8
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	7	7
Impôts différés	8	1
	237	216
Variation des éléments hors-caisse		
Débiteurs	(4)	11
Impôts en main remboursables	-	2
Impôts sur les résultats	13	(8)
Créditeurs	(9)	(2)
Autres	(4)	1
	233	220
Acquisitions d'investissements en capital de développement	(720)	(620)
Produits de cessions d'investissements en capital de développement	591	299
Acquisitions d'autres investissements	(6 441)	(7 792)
Produits de cessions d'autres investissements	6 242	7 932
Augmentations de billets	298	108
Remboursements de billets	(297)	(159)
Acquisitions d'immeuble de placement	-	(3)
	(94)	(15)
Activités de financement		
Émissions et souscriptions d'actions	773	668
Actions rachetées	(680)	(645)
	93	23
Activité d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(4)	(6)
	(5)	2
Augmentation (diminution) de l'encaisse		
Encaisse au début	18	16
Encaisse à la fin	13	18
Informations supplémentaires (montants inclus aux activités opérationnelles)		
Intérêts reçus	171	165
Dividendes et distributions reçus	202	179
Impôts versés	14	22

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. DESCRIPTION DU FONDS

STATUTS ET OBJECTIFS DU FONDS

Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) (le Fonds), constitué par une loi de l'Assemblée nationale du Québec, est une compagnie à fonds social dont le bureau principal est situé au 545, boulevard Crémazie Est, Bureau 200, Montréal (Québec), Canada et ayant pour objectifs :

- de faire des investissements dans des entreprises québécoises et de leur fournir des services dans le but de créer, maintenir ou sauvegarder des emplois;
- de favoriser la formation des travailleurs et travailleuses dans le domaine de l'économie et de leur permettre d'accroître leur influence sur le développement économique du Québec;
- de stimuler l'économie québécoise par des investissements stratégiques qui profiteront aux travailleurs et travailleuses ainsi qu'aux entreprises québécoises;
- de favoriser le développement des entreprises admissibles en invitant les travailleurs et travailleuses à participer à ce développement par la souscription aux actions du Fonds.

Pour ce faire, le Fonds vise à concentrer la majeure partie de ses investissements en capital de développement dans des placements non garantis, principalement dans de petites et moyennes entreprises (PME) situées au Québec. En règle générale, la participation du Fonds dans des projets vise à demeurer minoritaire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

1. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Ces états financiers ont été approuvés pour publication le 23 juin 2016 par le conseil d'administration du Fonds.

2. BASE D'ÉVALUATION

Ces états financiers ont été préparés sur la base de la juste valeur, sauf en ce qui concerne les immobilisations corporelles et incorporelles qui sont évaluées sur la base du coût historique, ainsi que certains instruments financiers tel qu'indiqué au point 6 de la présente note. Ces états financiers individuels sont les seuls états financiers présentés par le Fonds.

3. ENTITÉ D'INVESTISSEMENT

Le Fonds répond à la définition d'entité d'investissement aux termes d'IFRS 10, *États financiers consolidés* car les conditions suivantes sont rencontrées :

- le Fonds obtient des capitaux de plusieurs investisseurs dans le but de gérer leur épargne;
- le Fonds déclare à ses investisseurs que son activité d'investissement a pour objectif de générer du rendement et procurer des revenus d'investissement, conformément à sa mission; et
- le Fonds mesure et évalue la performance de ses investissements sur une base de juste valeur.

Ainsi le Fonds ne prépare pas d'états financiers consolidés.

4. PRÉSENTATION DU BILAN

Le Fonds présente son bilan par ordre de liquidité décroissant. Tous les actifs et passifs du Fonds sont des actifs et passifs non courants, compte tenu qu'ils ne sont pas principalement détenus à des fins de transaction, à l'exception des éléments courants suivants : Encaisse, Instruments financiers reliés aux titres vendus en vertu de conventions de rachat, Débiteurs (sauf ce qui est mentionné sous le tableau de la note 5), Impôts sur les résultats compris dans Autres actifs ou Autres passifs selon le cas, Billets, Titres vendus en vertu de conventions de rachat, Crédoeurs et Rachats d'actions à payer compris dans Autres passifs. La portion courante des obligations et instruments du marché monétaire des Autres investissements est présentée à la note 6 et celles des prêts, obligations et avances des Investissements en capital de développement est présentée à la note 7.

5. FILIALES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les participations dans les filiales et les entreprises associées sont comptabilisées à la juste valeur via le résultat net.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

6. INSTRUMENTS FINANCIERS – COMPTABILISATION ET CLASSEMENT

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date de transaction, lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Le coût présenté pour les investissements en capital de développement et les autres investissements correspond au montant payé et est établi en fonction du coût moyen, sans tenir compte des frais de transaction. Les frais de transaction sont constatés au résultat net lorsqu'ils sont engagés. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le Fonds n'a plus les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie sur cet actif.

Les actifs et passifs financiers sont classés dans différentes catégories en fonction de leurs caractéristiques ainsi que de l'intention du Fonds au moment de leur acquisition et de leur émission. Les investissements en capital de développement, les autres investissements, les débiteurs sur cessions d'investissements en capital de développement et autres investissements, les prêts inclus dans les débiteurs autres, l'encaisse, les instruments financiers reliés aux titres vendus en vertu de conventions de rachat, les crédoeurs sur acquisitions d'investissements en capital de développement et autres investissements, les instruments financiers dérivés ainsi que les titres vendus en vertu de conventions de rachat sont tous des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces instruments financiers font partie d'un portefeuille géré et dont la performance est évaluée à la juste valeur, conformément à une stratégie de gestion intégrée des actifs financiers documentée et les informations sont fournies en interne sur cette base aux principaux dirigeants du Fonds.

Les autres éléments des débiteurs sont classés dans les prêts et créances. Les billets et les autres éléments des crédoeurs sont classés dans les autres passifs financiers. Ces instruments financiers sont comptabilisés au coût amorti qui se rapproche de leur juste valeur étant donné leurs natures et leurs courtes échéances.

Les passifs financiers sont décomptabilisés à l'extinction de l'obligation, soit la date où l'obligation est éteinte, annulée ou échue.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS – ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date de présentation de l'information financière.

a) Juste valeur des actifs et des passifs négociés sur des marchés actifs

Pour établir la juste valeur des actifs et des passifs financiers cotés sur des marchés actifs, tels que les actions cotées, les obligations, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés cotés, le Fonds retient le cours le plus représentatif de la juste valeur dans l'écart cours acheteur et cours vendeur, compte tenu des faits et circonstances en cause, à la date de présentation de l'information financière.

b) Juste valeur des actifs et passifs qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs

La juste valeur des actifs et passifs financiers, qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs (y compris les instruments financiers dérivés non cotés), est déterminée au moyen de techniques d'évaluation choisies selon certains critères déterminés et en fonction des conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation utilisées se basent sur des principes d'évaluation inspirés des lignes directrices généralement utilisées dans l'industrie par les professionnels en évaluation d'entreprise. Ces principes d'évaluation sont approuvés semestriellement par le comité d'audit du Fonds. La technique d'évaluation utilisée pour un instrument financier est généralement la même d'une période à l'autre, sauf dans les cas où un changement de technique d'évaluation résulte en des estimations plus précises de la juste valeur.

i) Actions et parts non cotées

Lorsqu'une méthode de rendement est utilisée, la juste valeur des actions non cotées est principalement déterminée par la technique de capitalisation des flux monétaires. Les deux principales variables utilisées dans cette technique sont le flux monétaire caractéristique et le taux de capitalisation. Pour déterminer le flux monétaire caractéristique, une estimation des flux monétaires récurrents est effectuée à partir des résultats historiques de l'entité et/ou de ses prévisions financières. Un facteur de pondération est appliqué à chacun des flux retenus afin de refléter sa probabilité de réalisation. Le taux de capitalisation utilisé pour capitaliser le flux monétaire caractéristique reflète la façon selon laquelle l'entité émettrice pourrait financer ses opérations et les risques afférents à la réalisation de ce flux caractéristique.

Lorsque le prix d'une transaction récente négocié entre des parties non liées dans des conditions normales de concurrence est disponible, cette technique d'évaluation est retenue sous certaines conditions. Il peut être aussi approprié d'utiliser une technique d'évaluation basée sur une offre d'achat reçue d'un tiers. Le jugement est nécessaire afin de déterminer si le prix issu de cette transaction récente ou de cette offre d'achat représente la meilleure indication de la juste valeur à la date de présentation de l'information financière.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

7. INSTRUMENTS FINANCIERS – ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR (SUITE)

b) Juste valeur des actifs et passifs qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs (SUITE)

i) Actions et parts non cotées (SUITE)

La période pendant laquelle il est jugé approprié de faire référence à une transaction passée ou à une offre d'achat dépend des circonstances propres à chaque situation.

Dans certaines circonstances ou selon la nature des activités, le potentiel de gain futur est mieux reflété par la valeur des actifs et la méthode de l'actif net redressé est privilégiée. La même méthode est également retenue pour déterminer la juste valeur des parts non cotées détenues dans des fonds d'investissement. Dans ce cas, cette méthode consiste à retenir la quote-part de l'ensemble des actifs et des passifs qui se trouvent au bilan de l'entité émettrice à leur juste valeur et à y appliquer les ajustements requis. Les principaux ajustements effectués sont ceux liés à la juste valeur des actifs et des passifs, aux nouvelles informations disponibles et aux événements importants survenus entre la date du bilan de l'entité émettrice et la date de présentation de l'information financière.

La juste valeur de certaines parts non cotées est déterminée selon la cote établie par leur administrateur respectif.

ii) Prêts et avances

La juste valeur des prêts et avances, garantis et non garantis, est déterminée par l'actualisation des flux monétaires contractuels qui devraient être perçus par le Fonds en utilisant un taux d'actualisation qui reflète le rendement que le Fonds exigerait compte tenu du risque de crédit de l'entité émettrice. Certains prêts et avances faits à une société en propriété exclusive sont considérés comme de la quasi-équité et leur juste valeur est déterminée selon la technique de l'actif net redressé.

iii) Garanties et cautionnements

Lorsqu'il est probable qu'un montant devra être déboursé par le Fonds relativement à une garantie ou un cautionnement qu'il a accordé, une approche fondée sur l'actif selon une technique de valeur de liquidation est utilisée afin d'estimer le montant de passif à constater.

iv) Instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments financiers dérivés non cotés est déterminée selon des techniques d'évaluation appropriées comprenant, entre autres, l'actualisation au taux de rendement courant des flux de trésorerie futurs.

v) Débiteurs sur cessions d'investissements en capital de développement

La juste valeur des débiteurs sur cessions d'investissements en capital de développement qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs est déterminée par l'actualisation des flux monétaires contractuels. Généralement, l'estimation des montants à recevoir et du moment de leur recouvrement dépend d'événements futurs ou de la réalisation de certaines conditions.

8. PRÊTS DE TITRES, TITRES ACHETÉS EN VERTU DE CONVENTIONS DE REVENTE ET TITRES VENDUS EN VERTU DE CONVENTIONS DE RACHAT

Afin de dégager des produits supplémentaires, le Fonds participe au programme de prêts de titres mis en place par son dépositaire sur les titres dont il a la garde. Ce programme permet de conclure des opérations de prêts de titres, ainsi que des achats et des ventes à court terme de valeurs mobilières et, simultanément, des engagements à les revendre et à les racheter à un prix et à une date prédéterminés. Les conventions de revente et de rachat sont comptabilisées à titre d'opérations de prêts et d'emprunts assorties de garanties. Les conventions de reventes sont inscrites au bilan à leur juste valeur et les conventions de rachat sont inscrites au bilan au prix de rachat prédéterminé par l'engagement qui se rapproche de la juste valeur. Les produits découlant de la participation du Fonds à ce programme sont présentés au résultat net sous Loyers, honoraires et autres. Le Fonds n'a pas de solde de titres achetés en vertu de convention de revente aux 31 mai 2016 et 2015.

9. IMMEUBLE DE PLACEMENT

L'immeuble de placement est un bien immobilier détenu par le Fonds à des fins locatives et d'appréciation de valeur. L'immeuble de placement est occupé par plusieurs locataires. Le Fonds présente son immeuble de placement selon le modèle de la juste valeur. Une évaluation de la juste valeur est effectuée à chaque date de présentation de l'information financière. Toute variation de juste valeur est comptabilisée au résultat net.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

9. IMMEUBLE DE PLACEMENT (SUITE)

La juste valeur retenue est établie selon la technique d'actualisation des flux monétaires qui représente la sommation de la valeur actuelle des flux monétaires projetés et de sa valeur de réversion à la fin de la période de projection. Afin de s'assurer que la juste valeur retenue est appropriée, le résultat est comparé avec d'autres techniques telles que la technique de l'actualisation directe qui consiste à appliquer un taux global d'actualisation au revenu net d'opération normalisé ainsi que la technique de la méthode de comparaison directe qui consiste à estimer le prix de vente le plus probable par la comparaison et l'analyse de transactions immobilières impliquant des propriétés semblables.

10. ENCAISSE

L'encaisse comprend tous les comptes bancaires d'opération, de traitement des transactions sur le capital-actions et de gestion des investissements en capital de développement et autres investissements.

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur s'il y a lieu. Le coût comprend les éléments qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'immobilisation. Les éléments de coût ultérieur d'une immobilisation sont comptabilisés seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques en découlant reviendront au Fonds et que le coût peut être évalué de façon fiable. Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés aux charges opérationnelles totales via le résultat net lorsqu'ils sont engagés.

Les principales catégories d'immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes, durées et taux annuels suivants :

	Méthodes	Durées / taux
Corporelles		
Bâtisses	linéaire	de 15 ans à 60 ans
Mobilier et équipement de bureau	solde dégressif	20 %
Équipement informatique	linéaire	4 ans
Incorporelles		
Développement informatique	linéaire	3 ans

Le Fonds ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation entre ses parties significatives et les amortit séparément. La valeur comptable d'une partie remplacée est décomptabilisée lors du remplacement. Les valeurs résiduelles, le mode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revus à chaque date de présentation de l'information financière et ajustés au besoin.

À chaque date de présentation de l'information financière, les immobilisations font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins de la détermination de leurs valeurs recouvrables, les immobilisations sont regroupées au plus bas niveau de regroupement pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont indépendants des flux de trésorerie d'autres groupes d'immobilisations. Le Fonds évalue les reprises de valeur possibles lorsque les événements ou les circonstances le justifient.

12. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Le coût des prestations de retraite gagnées et des avantages complémentaires du personnel est comptabilisé via le résultat net et se compose du coût des services courants et des intérêts nets sur les passifs nets au titre des régimes à prestations définies.

Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies sont comptabilisées sous Autre élément du résultat global. Elles ne seront pas reclassées ultérieurement au résultat net et sont présentées distinctement dans l'état des variations de l'actif net. Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies comprennent les gains et pertes actuariels ainsi que le rendement des actifs des régimes à l'exclusion des revenus d'intérêt. Les gains et pertes actuariels résultent des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des régimes à prestations définies et des gains ou des pertes d'expérience sur cette même obligation.

Le passif net au titre des prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, diminuée de la juste valeur des actifs des régimes.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

13. CAPITAL-ACTIONS

Les actions de catégorie A du Fonds sont rachetables au gré du détenteur, sujet à certaines conditions, et sont classées dans l'actif net car elles possèdent toutes les caractéristiques suivantes :

- elles accordent au porteur le droit à une quote-part de l'actif net du Fonds en cas de liquidation de celui-ci;
- elles appartiennent à une catégorie qui est subordonnée à toutes les autres catégories d'instruments du Fonds;
- elles possèdent des caractéristiques identiques à tous les autres instruments de cette catégorie;
- à l'exception de l'obligation contractuelle pour le Fonds de racheter ou de rembourser l'instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier, elles n'incluent pas l'obligation contractuelle de remettre de la trésorerie ou un autre actif financier à une autre entité, ni d'échanger des actifs financiers ou des passifs financiers avec une autre entité dans des conditions potentiellement défavorables à l'entité; il ne s'agit pas non plus d'un contrat qui sera ou qui peut être réglé en instruments de capitaux propres du Fonds;
- le total des flux de trésorerie attendus attribuables aux actions sur leur durée de vie est basé essentiellement sur la variation de l'actif net.

Les émissions et les rachats d'actions sont comptabilisés comme des transactions portant sur l'actif net. Le montant reçu en contrepartie de l'émission d'actions est inclus au capital-actions. Les rachats d'actions sont comptabilisés lorsque les demandes sont approuvées en vertu des critères de rachat à la valeur de rachat en vigueur, et les actions sont décomptabilisées sur la base du coût moyen.

14. DEVISE FONCTIONNELLE ET CONVERSION DE DEVISES

Le dollar canadien constitue la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les transactions en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur aux dates de transaction. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de présentation de l'information financière. Les écarts de conversion se rapportant à l'encaisse sont présentés à titre d'écart de conversion sur la trésorerie et les autres écarts de conversion sont présentés au résultat net sous Gains (pertes) sur investissements en capital de développement, autres investissements et immeuble de placement.

15. CONSTATATION DES PRODUITS

a) Intérêts

Les produits d'intérêt sont comptabilisés sur la base de la comptabilité d'engagement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'amortissement des primes et escomptes selon cette méthode est comptabilisé sous Intérêts.

b) Dividendes et distributions

Les dividendes non cumulatifs et les distributions sont comptabilisés à la date de leur déclaration, et les dividendes cumulatifs sont comptabilisés sur la base de la comptabilité d'engagement.

c) Loyers, honoraires et autres

Les loyers sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée du bail et les produits d'honoraires et autres produits sont comptabilisés sur la base de la comptabilité d'engagement.

d) Gains et pertes sur investissements en capital de développement, autres investissements et immeuble de placement

Les gains et les pertes réalisés résultant de cessions d'investissements en capital de développement et autres investissements sont comptabilisés au moment de la vente et correspondent à l'écart entre le produit de cession et le coût moyen.

Les gains et les pertes non réalisés, résultant des évaluations à la juste valeur des instruments financiers et de l'immeuble de placement, sont comptabilisés au moment de leur évaluation à la juste valeur et sont présentés au résultat net.

16. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôts sur le résultat comprend la charge d'impôts exigible et la charge d'impôts différée. Les impôts sur le résultat sont comptabilisés au résultat net, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement sous Autre élément du résultat global ou dans l'actif net; en pareil cas, l'impôt est aussi comptabilisé directement sous Autre élément du résultat global ou dans l'actif net respectivement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

16. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

L'impôt exigible est le montant de l'impôt sur le résultat payable au titre du résultat imposable de l'exercice, calculé selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la clôture de la période de présentation de l'information financière et tout ajustement de l'impôt à l'égard des périodes antérieures.

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporaires survenant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers. L'impôt différé est calculé sur une base non actualisée au moyen des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de présentation de l'information financière, dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif d'impôt différé sera réalisé ou le passif d'impôt différé sera réglé. Un actif d'impôt différé est comptabilisé seulement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel les différences temporaires pourront être imputées, sera disponible.

Le Fonds est assujéti à l'impôt fédéral et à l'impôt du Québec. Il est également assujéti aux règles d'impôts applicables aux sociétés de placement à capital variable. Pour les fins de l'impôt fédéral, le Fonds peut entre autres obtenir le remboursement de son impôt payé sur ses gains en capital, en procédant au rachat de ses actions ou à des virements des résultats nets non distribués au capital-actions. Le Fonds se considère en substance exempté des impôts fédéraux sur les résultats reliés aux gains en capital pour les fins de l'application des IFRS, et par conséquent ne constate aucun passif d'impôt différé relativement aux gains nets latents sur les investissements en capital de développement, autres investissements et immeuble de placement, ni d'actif d'impôt différé équivalent relativement aux recouvrements latents découlant des mécanismes fiscaux reliés à l'impôt en main remboursable au titre des gains en capital.

17. RÉSULTAT NET PAR ACTION DE CATÉGORIE A

Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation au cours de l'exercice.

18. NORMES COMPTABLES PUBLIÉES AU 31 MAI 2016, MAIS NON ENCORE ADOPTÉES

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et des modifications des normes existantes ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) mais ne sont pas encore en vigueur. L'information sur celles qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers du Fonds est fournie ci-après.

a) IFRS 9 Instruments financiers

L'IASB a publié la norme définitive sur les instruments financiers portant sur le classement, l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture. Cette norme s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Le Fonds analyse actuellement les incidences de l'application de cette norme.

b) IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

L'IASB a publié la norme IFRS 15 qui remplace les normes IAS 18 *Produits des activités ordinaires* et IAS 11 *Contrats de construction*. La nouvelle norme établit un modèle de comptabilisation unique et exhaustif pour tous les contrats avec des clients à l'exception de ceux qui sont compris dans le champ d'application d'autres normes tels que les instruments financiers. Le principe de base de cette nouvelle norme est que la comptabilisation d'un produit doit traduire le transfert de biens ou de services en un montant qui reflète la valeur de la contrepartie reçue ou que l'on s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services. La nouvelle norme fournit aussi davantage de directives relativement à certains types de transactions et se traduira par une divulgation accrue de renseignements sur les produits. Cette norme s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Le Fonds analyse actuellement les incidences de l'application de cette norme.

c) IFRS 16 Contrats de location

L'IASB a publié la norme IFRS 16 qui énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation d'informations relatives aux contrats de location des preneurs et des bailleurs qui remplace IAS 17 *Contrats de location*. La norme enlève la nécessité actuelle pour les preneurs de classer les contrats de location comme contrats de location-financement ou contrats de location simple. Elle prescrit plutôt un modèle de comptabilisation pour les preneurs qui impose la comptabilisation, au bilan, d'actifs liés aux droits d'utilisation et d'obligations locatives aux passifs pour tous les contrats de location (sous réserve de quelques exceptions à l'égard de la location à court terme et de la location d'actifs de faible valeur). Les preneurs devront par la suite constater au résultat net une charge d'amortissement à l'égard des actifs liés aux droits d'utilisation et une charge d'intérêts à l'égard des obligations locatives. IFRS 16 n'apporte pas de changements significatifs au traitement comptable exigé des bailleurs. Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Le Fonds analyse actuellement les incidences de l'application de cette norme.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige l'utilisation d'estimations comptables et le recours au jugement lors de l'application de certaines méthodes comptables. Des modifications apportées à certaines hypothèses peuvent avoir une incidence sur les états financiers de la période au cours de laquelle ces hypothèses ont été modifiées. Le Fonds estime que les hypothèses sous-jacentes sont appropriées et que ses états financiers présentent par conséquent une image fidèle de sa situation financière ainsi que de sa performance financière. Les paragraphes suivants présentent une analyse des estimations comptables et des jugements critiques les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation de ses états financiers.

1. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS QUI NE SONT PAS NÉGOCIÉS SUR UN MARCHÉ ACTIF

Le Fonds doit émettre des hypothèses et utiliser des estimations lorsqu'il évalue la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif. Des jugements sont posés dans les choix de techniques d'évaluation et dans les hypothèses retenues à l'intérieur de ces techniques d'évaluation.

Bien que, dans la mesure du possible, ces techniques fassent appel à des données observables, la juste valeur est également établie au moyen de données non observables sur le marché qui tiennent compte des caractéristiques propres à l'instrument financier ainsi que de tout facteur pertinent pour l'évaluation. L'utilisation de données non observables requiert le recours au jugement de la part des évaluateurs qualifiés du Fonds afin que celles-ci reflètent les hypothèses, s'il y a lieu, que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer la juste valeur à partir de la meilleure information possible dans les circonstances.

Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants qui participent activement au marché visé. La juste valeur reflète les conditions du marché à une date donnée et, pour cette raison, peut ne pas être représentative des justes valeurs futures.

Conformément aux exigences du *Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement* mis en place par l'Autorité des marchés financiers, le Fonds a mis en œuvre divers contrôles et procédures afin de s'assurer que l'évaluation des instruments financiers est appropriée et fiable. Afin d'évaluer la juste valeur des instruments financiers conformément aux principes d'évaluation adoptés par le Fonds, l'équipe d'évaluateurs qualifiés du Fonds effectuent semestriellement le suivi de la performance des sociétés composant le portefeuille et sont constamment à la recherche d'informations relatives aux affaires et aux activités des sociétés prises en considération dans le processus d'évaluation. Les évaluateurs qualifiés effectuent, le cas échéant, le suivi des données sur les sociétés comparables, des résultats de transactions récentes et des notations d'instruments de sociétés similaires.

À l'exception des entreprises publiques évaluées à la cote, toute information pertinente concernant les évaluations à la juste valeur est soumise à un comité d'évaluation indépendant dont la majorité des membres sont des évaluateurs qualifiés indépendants du Fonds, tel que prévu au *Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement*. Ce comité passe en revue les informations et remet un rapport écrit au comité d'audit qui doit revoir la conformité des états financiers. Le président et chef de la direction ainsi que le premier vice-président aux finances signent une attestation pour le comité d'audit concernant l'évaluation des investissements en capital de développement qui est déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers. Cette attestation confirme notamment le caractère raisonnable de la juste valeur globale du portefeuille d'investissements en capital de développement.

2. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DE L'IMMEUBLE DE PLACEMENT

Le Fonds doit émettre des hypothèses et utiliser des estimations lorsqu'il évalue la juste valeur de son immeuble de placement. Ces hypothèses incluent entre autres le taux de rendement interne et le taux de capitalisation. L'immeuble de placement est évalué en fonction de son utilisation optimale. Le Fonds mandate une firme d'experts indépendants en évaluation immobilière pour l'établissement de la juste valeur et approuve le caractère raisonnable des hypothèses utilisées.

3. ÉVALUATION DU PASSIF NET AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES

Le Fonds doit émettre des hypothèses pour l'utilisation de données statistiques et d'autres paramètres visant à évaluer le passif net au titre des prestations définies. Ces hypothèses incluent entre autres le taux d'actualisation de l'obligation de retraite et du calcul du rendement prévu des actifs des régimes, le taux de croissance attendu des salaires ainsi que la table de mortalité utilisée. Dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avéreraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter une modification substantielle du montant du coût des régimes porté au résultat global sous Autre élément du résultat global ainsi que du passif net au titre des prestations définies présenté au bilan.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

4. RISQUES ASSOCIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les risques découlant des instruments financiers font partie intégrante des états financiers audités et sont traités dans la section audité « Gestion des risques » du *Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 mai 2016*. Ce rapport est disponible au siège social du Fonds, sur son site internet au fondstq.com ou au sedar.com.

5. DÉBITEURS

(en milliers \$)	31 mai 2016	31 mai 2015
Débiteurs sur cessions d'investissements en capital de développement et autres investissements	148 567	154 160
Dividendes et intérêts courus	63 005	64 854
Autres	32 208	24 993
	243 780	244 007

Le montant des débiteurs dont l'échéance est de plus de douze mois est de 35,4 M\$ (31 mai 2015 : 39,8 M\$).

6. AUTRES INVESTISSEMENTS

Le *Relevé des Autres investissements*, non audité, est disponible au siège social du Fonds, sur son site internet au fondstq.com ou au sedar.com.

(en milliers \$)	31 mai 2016			31 mai 2015		
	Coût	Plus-value (moins-value) non réalisée	Juste valeur	Coût	Plus-value (moins-value) non réalisée	Juste valeur
Actions cotées et parts non cotées	2 273 546	537 724	2 811 270	2 183 840	576 379	2 760 219
Obligations	2 369 722	104 743	2 474 465	2 320 097	117 936	2 438 033
Instruments du marché monétaire	287 064	170	287 234	185 074	77	185 151
	4 930 332	642 637	5 572 969	4 689 011	694 392	5 383 403
Instruments financiers dérivés	55	617	672	-	172	172
	4 930 387	643 254	5 573 641	4 689 011	694 564	5 383 575

La rubrique Autres investissements inclut des titres en devises d'une juste valeur de 2 061,0 M\$ (31 mai 2015 : 2 062,4 M\$), dont principalement 1 231,1 M\$ (31 mai 2015 : 1 192,4 M\$) en dollars américains, 194,3 M\$ (31 mai 2015 : 201,0 M\$) en euros, 194,2 M\$ (31 mai 2015 : 199,0 M\$) en yen et 155,8 M\$ (31 mai 2015 : 166,4 M\$) en livres sterling.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

6. AUTRES INVESTISSEMENTS (SUITE)

RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE

OBLIGATIONS	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	De 5 à 10 ans	De 10 à 20 ans	De 20 à 30 ans	30 ans et plus	Total
(en milliers \$)							
31 mai 2016							
Juste valeur	33 314	836 076	739 940	323 403	403 590	138 142	2 474 465
Coût	33 154	824 619	716 321	291 242	370 870	133 516	2 369 722
Valeur nominale	33 000	811 757	692 401	246 212	331 341	134 990	2 249 701
Taux moyen effectif (%)	2,5	1,9	2,6	3,9	3,5	3,8	2,7
Taux moyen nominal (%)	3,2	2,6	3,2	5,5	4,3	3,7	3,4
31 mai 2015							
Juste valeur	55 750	691 773	811 750	382 468	328 021	168 271	2 438 033
Coût	55 587	675 473	787 124	343 566	299 717	158 630	2 320 097
Valeur nominale	55 147	664 944	749 833	297 639	259 329	152 431	2 179 323
Taux moyen effectif (%)	1,5	2,1	2,7	3,8	3,6	3,7	2,8
Taux moyen nominal (%)	2,6	2,7	3,5	5,2	4,6	3,9	3,6

INSTRUMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE

(en milliers \$)	Moins de 1 mois	De 1 à 6 mois	6 mois et plus	Total
31 mai 2016				
Juste valeur	137 816	149 418		287 234
Taux moyen effectif (%)	0,8	0,7		0,7
31 mai 2015				
Juste valeur	78 683	104 481	1 987	185 151
Taux moyen effectif (%)	0,8	0,8	0,7	0,8

NOTES COMPLÉMENTAIRES

6. AUTRES INVESTISSEMENTS (SUITE)

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

(en milliers \$)	Moins de 1 mois	De 1 à 6 mois	6 mois et plus	Total
31 mai 2016				
Juste valeur ¹				
Contrats d'options sur actions				
Achats d'options d'achat			364	364
Contrats d'options cotés sur indices boursiers				
Achats d'options de vente	12			12
Contrats à terme de gré à gré sur devises				
Ventes	(695)			(695)
Contrats à terme de gré à gré sur taux d'intérêt		148		148
Contrats à terme normalisés sur indices boursiers	-			-
	(683)	148	364	(171)
Valeur notionnelle				
Contrats d'options sur actions				
Achats d'options d'achat			1	1
Contrats d'options cotés sur indices boursiers				
Achats d'options de vente	4 270			4 270
Contrats à terme de gré à gré sur devises				
Ventes	51 091			51 091
Contrats à terme de gré à gré sur taux d'intérêt		66 681		66 681
Contrats à terme normalisés sur indices boursiers	4 639			4 639
31 mai 2015				
Juste valeur ¹				
Contrats d'options cotés sur indices boursiers				
Ventes d'options de vente	(27)	(97)		(124)
Contrats à terme de gré à gré sur devises				
Ventes	(1 495)			(1 495)
Contrats à terme de gré à gré sur taux d'intérêt		(184)		(184)
Contrats à terme normalisés sur indices boursiers	-			-
	(1 522)	(281)		(1 803)
Valeur notionnelle				
Contrats d'options cotés sur indices boursiers				
Ventes d'options de vente	2 361	4 652		7 013
Contrats à terme de gré à gré sur devises				
Ventes	50 925			50 925
Contrats à terme de gré à gré sur taux d'intérêt		72 483		72 483
Contrats à terme normalisés sur indices boursiers	10 382			10 382

1. La juste valeur de ces instruments dont la valeur est positive est de 0,7 M\$ (31 mai 2015 : 0,2 M\$) et est présentée sous *Autres investissements*. La juste valeur de ceux dont la valeur est négative est de 0,8 M\$ (31 mai 2015 : 2,0 M\$) et est présentée sous *Créditeurs*.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

6. AUTRES INVESTISSEMENTS (SUITE)

RÉPARTITION DE LA JUSTE VALEUR PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en milliers \$)	Énergie et matériaux	Industries	Consommation discrétionnaire et biens de consommation de base	Finance et services aux collectivités	Technologies	Gouvernements et organismes gouvernementaux	Total
					de l'information, télécommunications et santé		
31 mai 2016							
Actions cotées et parts non cotées	478 528	253 342	599 602	751 600	728 198		2 811 270
Obligations	74 308	48 863	80 202	651 170	55 324	1 564 598	2 474 465
Instruments du marché monétaire		19 987		116 190		151 057	287 234
Juste valeur	552 836	322 192	679 804	1 518 960	783 522	1 715 655	5 572 969
Fonds engagés mais non déboursés ¹				20 424			20 424
	552 836	322 192	679 804	1 539 384	783 522	1 715 655	5 593 393
31 mai 2015							
Actions cotées, parts non cotées	466 610	252 632	570 021	732 508	738 448		2 760 219
Obligations	81 714	46 424	74 609	621 771	55 550	1 557 965	2 438 033
Instruments du marché monétaire	14 993			9 999	7 984	152 175	185 151
Juste valeur	563 317	299 056	644 630	1 364 278	801 982	1 710 140	5 383 403
Fonds engagés mais non déboursés ¹				20 234			20 234
	563 317	299 056	644 630	1 384 512	801 982	1 710 140	5 403 637

1. Les fonds engagés mais non déboursés auprès de fonds d'infrastructures à l'international représentent les autres investissements qui ont déjà été convenus et pour lesquels des sommes ont été engagées, mais non encore déboursées à la date du bilan. Les déboursements sont assujettis au respect des modalités prévues aux conventions. Ces engagements, dont l'échéance moyenne pondérée est de 4,6 ans (31 mai 2015 : 5,6 ans), sont en dollars américains.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

7. INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT

Le *Relevé des investissements en capital de développement, au coût*, audité, est disponible au siège social du Fonds, sur son site Internet au *fondsftq.com* ou au *sedar.com*.

(en milliers \$)	31 mai 2016			31 mai 2015		
	Coût	Plus-value (moins-value) non réalisée	Juste valeur	Coût	Plus-value (moins-value) non réalisée	Juste valeur
Non garantis						
Actions cotées	800 077	153 346	953 423	768 070	161 207	929 277
Actions et parts non cotées	3 073 001	978 764	4 051 765	2 846 408	755 334	3 601 742
Prêts, obligations et avances	1 512 647	428	1 513 075	1 552 409	8 261	1 560 670
Garantis						
Prêts	40 250	(5 828)	34 422	2 638	–	2 638
	5 425 975	1 126 710	6 552 685	5 169 525	924 802	6 094 327

La rubrique Investissements en capital de développement inclut des titres en devises, libellés principalement en dollars américains, d'une juste valeur de 456,9 M\$ (31 mai 2015 : 452,5 M\$).

Les ententes d'investissements peuvent comporter des clauses prévoyant des options de conversion et de rachat. Ainsi, dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut exercer ces options et procéder à des échanges non monétaires d'instruments financiers.

RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE DES PRÊTS, OBLIGATIONS ET AVANCES À LA JUSTE VALEUR

(en milliers \$)	Taux variables		Taux fixes		Total
	De 1 à 5 ans	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	5 ans et plus	
31 mai 2016					
Non garantis	140 650	291 643	585 358	495 424	1 513 075
Taux moyen effectif (%)	3,7	0,6 ¹	7,4	6,8	
Garantis			34 422		34 422
Taux moyen effectif (%)			8,6		
31 mai 2015					
Non garantis	81 878	310 498	685 503	482 791	1 560 670
Taux moyen effectif (%)	7,6	1,3 ¹	7,6	7,2	
Garantis			138	2 500	2 638
Taux moyen effectif (%)			13,0	6,4	

1. Ce taux moyen inclut des avances remboursables à demande ne portant pas intérêt faites à une société en propriété exclusive au montant de 271,9 M\$ (31 mai 2015 : 253,8 M\$). En excluant ces avances, le taux moyen effectif serait de 8,5 % (31 mai 2015 : 8,1 %).

En excluant les avances remboursables à demande, les encaissements de capital prévus, selon les conventions en vigueur, au cours des douze prochains mois sont de 52,7 M\$ (31 mai 2015 : 99,8 M\$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

7. INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT (SUITE)

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en milliers \$)	Énergie et matériaux	Industries	Consommation discrétionnaire et biens de consommation de base	Finance et services aux collectivités	Technologies de l'information, télécommuni- cations et santé	Total
31 mai 2016						
Coût	627 421	1 000 018	1 068 805	1 992 116	737 615	5 425 975
Plus-value (moins-value) non réalisée	43 345	87 871	312 334	641 148	42 012	1 126 710
Juste valeur	670 766	1 087 889	1 381 139	2 633 264	779 627	6 552 685
Fonds engagés mais non déboursés ¹	105 944	180 694	112 582	265 694	342 825	1 007 739
Garanties et cautionnements ²			10 089			10 089
	776 710	1 268 583	1 503 810	2 898 958	1 122 452	7 570 513
31 mai 2015						
Coût	571 931	893 424	1 003 051	2 046 577	654 542	5 169 525
Plus-value (moins-value) non réalisée	51 642	73 234	261 650	557 929	(19 653)	924 802
Juste valeur	623 573	966 658	1 264 701	2 604 506	634 889	6 094 327
Fonds engagés mais non déboursés ¹	104 600	187 894	135 689	222 068	357 791	1 008 042
Garanties et cautionnements ²			9 655			9 655
	728 173	1 154 552	1 410 045	2 826 574	992 680	7 112 024

1. Les fonds engagés mais non déboursés représentent les investissements en capital de développement qui ont déjà été convenus et pour lesquels des sommes ont été engagées, mais non encore déboursées à la date du bilan. Ils comportent en majorité une date d'échéance maximale et les contreparties peuvent appeler les montants sur demande. Les déboursements sont assujettis au respect des modalités prévues aux conventions. De ces fonds engagés mais non déboursés, un montant de 253,4 M\$ (31 mai 2015 : 234,8 M\$) représente des facilités de crédit et des financements de projets de sociétés en exploitation, dont l'échéance moyenne pondérée est de 18 mois (31 mai 2015 : 30 mois) et un montant de 754,3 M\$ (31 mai 2015 : 773,2 M\$) représente des engagements, qui seront déboursés par tranches, auprès de fonds spécialisés, dont l'échéance moyenne pondérée est de 8,9 ans (31 mai 2015 : 7,8 ans). Des engagements d'un montant de 159,7 M\$ (31 mai 2015 : 186,2 M\$) sont en devises, libellés principalement en dollars américains.

2. En vertu de l'article 17 de sa loi constitutive, lorsque le Fonds fait un investissement en capital de développement sous la forme d'une garantie ou d'un cautionnement, il doit établir et maintenir pour la durée d'un tel investissement une réserve équivalente à au moins 50 % de sa valeur. Cette réserve est constituée à même Autres investissements.

GARANTIES ET CAUTIONNEMENTS

Le Fonds a octroyé des garanties et cautionnements à des fins d'exploitation et pour des marges de crédit d'exploitation sans recours qui ne comportent généralement pas d'échéances spécifiques et qui sont des engagements irrévocables du Fonds à effectuer les paiements d'entreprises partenaires qui ne pourraient pas respecter leurs obligations envers des tiers. Aux 31 mai 2016 et 2015, il n'y a aucune provision relativement aux garanties et cautionnements.

De plus, dans le cours normal de ses activités, le Fonds conclut diverses conventions prévoyant des indemnités. Ces indemnités concernent habituellement les cessions d'investissements en capital de développement pour les représentations et garanties données et la responsabilité des administrateurs ou dirigeants du Fonds ou ses représentants auprès d'entreprises partenaires. Cette dernière responsabilité est couverte, à certaines conditions, par une assurance responsabilité. La nature de ces conventions ne permet pas de faire une estimation raisonnable du montant maximal que le Fonds pourrait devoir payer aux contreparties. La direction du Fonds estime qu'il y a très peu de risques que ces obligations occasionnent des charges significatives.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

8. COMPENSATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds a conclu des conventions-cadres de compensation exécutoire de l'International Swaps & Derivatives Association Inc. (ISDA) avec la majorité des contreparties avec qui il réalise des transactions de gré à gré d'instruments financiers dérivés. Ces conventions-cadres peuvent rendre possible la pleine compensation des transactions de gré à gré visant des instruments financiers dérivés. Les instruments financiers dérivés faisant l'objet de conventions-cadres de compensation exécutoire sont présentés aux états financiers sans compensation. La juste valeur des actifs d'instruments financiers dérivés visés est de 0,2 M\$ (31 mai 2015 : 0,2 M\$) et la juste valeur des passifs d'instruments financiers dérivés visés est de 0,8 M\$ (31 mai 2015 : 2,0 M\$).

Pour les titres vendus en vertu de conventions de rachat, le Fonds reçoit de la contrepartie, ou remet à celle-ci, un bien en garantie afin de gérer le risque de crédit. En cas de défaillance, les montants liés à une contrepartie donnée peuvent être réglés sur une base nette aux termes de la convention-cadre de rachat de la Global Master Repurchase Agreement. Aux 31 mai 2016 et 2015, aucun montant n'a fait l'objet d'une compensation au bilan.

9. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées dans la détermination des justes valeurs. La hiérarchie se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 : Juste valeur fondée sur le cours le plus représentatif dans l'écart cours acheteur et cours vendeur, observé sur des marchés actifs pour des instruments identiques.

Niveau 2 : Juste valeur fondée sur les prix cotés pour des instruments financiers semblables ou fondée sur des techniques d'évaluation dont toutes les données importantes sont basées sur des informations de marché observables.

Niveau 3 : Juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation dont les données importantes ne sont pas basées sur des informations de marché observables.

(en milliers \$)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
31 mai 2016				
Actifs financiers				
Investissements en capital de développement				
Non garantis				
Actions cotées	953 194	229		953 423
Actions et parts non cotées			4 051 765	4 051 765
Prêts, obligations et avances		446 383	1 066 692	1 513 075
Garantis				
Prêts			34 422	34 422
	953 194	446 612	5 152 879	6 552 685
Autres investissements				
Actions cotées et parts non cotées	2 758 960		52 310	2 811 270
Obligations		2 462 737	11 728	2 474 465
Instruments du marché monétaire		287 234		287 234
Instruments financiers dérivés	13	659		672
	2 758 973	2 750 630	64 038	5 573 641
Débiteurs sur cessions d'investissements en capital de développement et autres investissements		148 567		148 567
Encaisse	12 787			12 787
Instruments financiers reliés aux titres vendus en vertu de conventions de rachat		349 195		349 195
Passifs financiers				
Créditeurs sur acquisitions d'investissements en capital de développement et autres investissements		(125 882)		(125 882)
Instruments financiers dérivés		(843)		(843)
Titres vendus en vertu de conventions de rachat		(349 195)		(349 195)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

9. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

(en milliers \$)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
31 mai 2015				
Actifs financiers				
Investissements en capital de développement				
Non garantis				
Actions cotées	929 204	73		929 277
Actions et parts non cotées			3 601 742	3 601 742
Prêts, obligations et avances		471 073	1 089 597	1 560 670
Garantis				
Prêts			2 638	2 638
	929 204	471 146	4 693 977	6 094 327
Autres investissements				
Actions cotées et parts non cotées	2 709 312		50 907	2 760 219
Obligations		2 426 699	11 334	2 438 033
Instruments du marché monétaire		185 151		185 151
Instruments financiers dérivés	-	172		172
	2 709 312	2 612 022	62 241	5 383 575
Débiteurs sur cessions d'investissements en capital de développement et autres investissements		154 160		154 160
Encaisse	17 734			17 734
Instruments financiers reliés aux titres vendus en vertu de conventions de rachat		256 810		256 810
Passifs financiers				
Créditeurs sur acquisitions d'investissements en capital de développement et autres investissements		(130 961)		(130 961)
Instruments financiers dérivés	(124)	(1 851)		(1 975)
Titres vendus en vertu de conventions de rachat		(256 810)		(256 810)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

9. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement entre les soldes de début et de fin des justes valeurs de niveau 3. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 au cours de l'exercice. Les transferts entre niveaux sont réputés s'être produits lorsque l'information sous-jacente ou les cours utilisés pour l'évaluation des actifs ou des passifs deviennent plus ou moins dépendants de données de marché observables, tel qu'il est précédemment indiqué dans la détermination des niveaux 1, 2 et 3 de la hiérarchie des justes valeurs du Fonds.

INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT

(en milliers \$)	Actions et parts non cotées	Prêts, obligations et avances		Total
		Non garantis	Garantis	
31 mai 2016				
Juste valeur au 31 mai 2015	3 601 742	1 089 597	2 638	4 693 977
Achats	479 975	196 221	37 750	713 946
Ventes et règlements	(260 098)	(244 088)	(138)	(504 324)
Gains (pertes) réalisés	6 716	8 827		15 543
Gains (pertes) non réalisés	223 430	(700)	(5 828)	216 902
Transfert d'instrument financier vers le niveau 3		16 835 ¹		16 835
Juste valeur au 31 mai 2016	4 051 765	1 066 692	34 422	5 152 879
Gains (pertes) non réalisés des investissements en capital de développement détenus au 31 mai 2016	224 868	(396)	(5 828)	218 644
31 mai 2015				
Juste valeur au 31 mai 2014	3 053 976	1 076 144	10 875	4 140 995
Achats	370 678	177 267	1 323	549 268
Ventes et règlements	(118 745)	(131 503)	(13 971)	(264 219)
Gains (pertes) réalisés	11 260	73	(15 702)	(4 369)
Gains (pertes) non réalisés	284 573	(2 384)	20 113	302 302
Transfert d'instrument financier hors du niveau 3		(30 000) ²		(30 000)
Juste valeur au 31 mai 2015	3 601 742	1 089 597	2 638	4 693 977
Gains (pertes) non réalisés des investissements en capital de développement détenus au 31 mai 2015	280 957	(4 799)	95	276 253

1. Le transfert du niveau 2 vers le niveau 3 a été réalisé puisque la méthode d'évaluation ne repose plus sur des informations de marché observables.

2. Le transfert du niveau 3 vers le niveau 2 a été réalisé puisque la méthode d'évaluation repose dorénavant sur des informations de marché observables.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

9. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

AUTRES INVESTISSEMENTS

(en milliers \$)	Parts non cotées	Parts de fonds de couverture	Obligations	Total
31 mai 2016				
Juste valeur au 31 mai 2015	50 907		11 334	62 241
Achats	1 148			1 148
Ventes et règlements	(21 991)			(21 991)
Gains (pertes) réalisés	18 722			18 722
Gains (pertes) non réalisés	3 524		394	3 918
Juste valeur au 31 mai 2016	52 310		11 728	64 038
Gains (pertes) non réalisés des autres investissements détenus au 31 mai 2016	3 524		394	3 918
31 mai 2015				
Juste valeur au 31 mai 2014	51 051	25 485	11 261	87 797
Achats	749			749
Ventes et règlements	(8 497)	(25 868)		(34 365)
Gains (pertes) réalisés	(66)	988		922
Gains (pertes) non réalisés	7 670	(605)	73	7 138
Juste valeur au 31 mai 2015	50 907		11 334	62 241
Gains (pertes) non réalisés des autres investissements détenus au 31 mai 2015	7 441		73	7 514

NOTES COMPLÉMENTAIRES

9. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

UTILISATION DE DONNÉES NON OBSERVABLES POUR ÉVALUER LES INSTRUMENTS FINANCIERS DE NIVEAU 3

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués à la juste valeur selon des techniques et modèles d'évaluation qui peuvent incorporer des hypothèses provenant de données non observables sur le marché. Le tableau suivant présente les principales techniques et les données utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3.

	Juste valeur (en milliers \$)	Principales techniques d'évaluation	Données non observables	Intervalles de valeurs des données (moyenne pondérée)
31 mai 2016				
Investissements en capital de développement				
Actions et parts non cotées	621 909	Capitalisation des flux monétaires	Taux de capitalisation % de marge BAIIA ¹	5,0 % – 15,0 % (8,2 %)
	334 093	Actualisation des flux monétaires	Taux de rendement exigé	4,4 % – 39,4 % (16,5 %)
	2 611 457	Actif net redressé	Actif net redressé	s/o ²
	324 981	Transactions récentes		-
	159 325	Autres ³		-
Prêts, obligations et avances	811 575	Actualisation des flux monétaires	Taux de rendement exigé	3,0 % – 15,0 % (7,2 %)
	271 884	Actif net redressé	Actif net redressé	s/o ²
	17 655	Autres		-
	5 152 879			
Autres investissements				
Parts non cotées	52 310	Cote de l'administrateur		-
Obligations	11 728	Autres		-
	64 038			
31 mai 2015				
Investissements en capital de développement				
Actions et parts non cotées	598 342	Capitalisation des flux monétaires	Taux de capitalisation % de marge BAIIA ¹	5,2 % – 12,7 % (7,8 %)
	101 111	Actualisation des flux monétaires	Taux de rendement exigé	5,7 % – 40,1 % (15,9 %)
	2 460 854	Actif net redressé	Actif net redressé	5,0 % – 9,0 % (5,5 %)
	335 265	Transactions récentes		-
	106 170	Autres ³		-
Prêts, obligations et avances	810 415	Actualisation des flux monétaires	Taux de rendement exigé	3,0 % – 15,0 % (8,6 %)
	253 821	Actif net redressé	Actif net redressé	s/o ²
	27 999	Autres		-
	4 693 977			
Autres investissements				
Parts non cotées	50 907	Cote de l'administrateur		-
Obligations	11 334	Autres		-
	62 241			

- En raison des tailles très variées des entreprises composant le portefeuille, le flux caractéristique est présenté en terme de pourcentage du bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement (BAIIA) sur les ventes.
- Puisque les redressements effectués à l'actif net sont de nature et de taille très différentes selon les investissements, aucun intervalle de valeur des données n'est présenté pour l'actif net redressé.
- Les autres techniques d'évaluation regroupent les méthodes de valeur de transaction escomptée, de la valeur de rachat, de la valeur de liquidation et d'offre d'achat.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

9. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

SENSIBILITÉ DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3

Des analyses de sensibilité ont été produites pour les instruments financiers évalués selon les techniques de la capitalisation des flux monétaires et de l'actualisation des flux monétaires. Ces techniques d'évaluation sont celles où le jugement de l'évaluateur qualifié du Fonds revêt une importance significative dans l'établissement de la juste valeur.

Les techniques d'évaluation de l'actif net redressé, de transactions récentes et de la valeur de rachat ne se prêtent pas à l'analyse de sensibilité, étant donné l'absence ou le peu d'hypothèses sous-jacentes utilisées pour déterminer la juste valeur. Parmi ces techniques, celle de l'actif net redressé est la plus utilisée. Dans la majeure partie des cas, elle est utilisée pour l'établissement de la juste valeur des parts détenues dans des fonds d'investissement. Cette juste valeur repose essentiellement sur la quote-part de l'avoir des commanditaires selon les derniers états financiers audités de ces fonds, ajustée des résultats intermédiaires et des transactions subséquentes réalisées jusqu'à la date d'évaluation.

Dans une moindre mesure, le Fonds utilise d'autres méthodes d'évaluation où le jugement de l'évaluateur est mis à contribution et où certaines hypothèses sont employées soit, la valeur de transaction escomptée, la valeur de liquidation et l'offre d'achat. Ces techniques sont utilisées pour évaluer des instruments financiers d'une juste valeur combinée de 116,7 M\$ au 31 mai 2016 (31 mai 2015 : 57,6 M\$) et ainsi la direction juge qu'il n'est pas pertinent d'effectuer des analyses de sensibilité sur ces techniques d'évaluation.

Nos analyses de sensibilité sur les prêts, obligations et avances évalués selon la technique de l'actualisation des flux monétaires, nous amènent à conclure qu'une variation du taux de rendement exigé de +/- 0,50 % résulterait en une variation non significative de la juste valeur en regard du résultat net et du total des actifs et passifs.

Pour les actions et parts non cotées évaluées selon la méthode de la capitalisation des flux monétaires et de l'actualisation des flux monétaires, le recours à des variables différentes liées au BAIIA caractéristique et au taux de capitalisation ou au taux d'actualisation pourrait entraîner une augmentation ou une diminution significative de la juste valeur. Puisque les hypothèses comportent un degré important d'interaction entre elles, une analyse de sensibilité isolant l'effet d'une seule de ces hypothèses sur le portefeuille d'actions et de parts non cotées ne fournirait pas une représentation fidèle de la sensibilité des résultats.

En pratique, les évaluateurs qualifiés du Fonds déterminent un intervalle de valeurs plausibles pour chacun des titres évalués et le milieu de la fourchette est généralement retenu pour les fins de préparation des états financiers. Ainsi, le bas de l'intervalle est le reflet du pire scénario et le haut, le reflet du meilleur scénario pour un investissement donné. Cette pratique constitue la façon la plus répandue d'estimer globalement l'impact financier de la substitution des principales hypothèses par d'autres hypothèses raisonnablement acceptables. Compte tenu de la diversification du portefeuille en termes notamment de secteurs d'activités, de maturité et de taille, il n'est pas raisonnable d'estimer la sensibilité aux diverses hypothèses retenues en cumulant l'ensemble des pires et des meilleurs scénarios. Il est en effet improbable que le recours à des hypothèses alternatives se traduisent par une sous-évaluation ou une surévaluation de l'ensemble des investissements. En utilisant une approche probabiliste, la direction a établi que l'utilisation d'hypothèses alternatives raisonnablement plausibles ne résulterait pas en des justes valeurs significativement différentes.

10. PARTICIPATIONS DANS DES FILIALES ET DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

À la suite des analyses quantitatives et qualitatives effectuées, la direction a déterminé que le Fonds détient le contrôle ou qu'il exerce une influence notable sur des sociétés en exploitation et des entités d'investissement :

	31 mai 2016		31 mai 2015	
	Nombre	Juste valeur (en milliers \$)	Nombre	Juste valeur (en milliers \$)
Filiales				
Sociétés en exploitation	19	1 245 114	16	1 107 181
Entités d'investissement	12	1 027 752	15	1 002 662
Entreprises associées				
Sociétés en exploitation	63	863 408	65	796 314
Entités d'investissement	28	340 784	28	294 403

NOTES COMPLÉMENTAIRES

10. PARTICIPATIONS DANS DES FILIALES ET DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES (SUITE)

L'établissement principal des filiales et des entreprises associées est en majorité situé au Québec. Les filiales sont des entités que le Fonds contrôle lorsqu'il exerce un pouvoir sur l'entité, qu'il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il exerce sur l'entité. Généralement, le pourcentage des titres de participation détenus par le Fonds dans les filiales est de plus de 50 % et il se situe de 20 % à 49 % pour les entreprises associées.

Les participations dans le capital-actions des sociétés en exploitation sont constituées d'actions ordinaires et celles des entités d'investissement sont constituées de parts. Les fonds engagés mais non déboursés sont de 131,0 M\$ (31 mai 2015 : 133,4 M\$) auprès des filiales et 237,7 M\$ (31 mai 2015 : 317,9 M\$) auprès des entreprises associées. Dans certaines circonstances, il y a des conditions qui pourraient limiter la capacité d'une filiale à transférer des montants au Fonds : par exemple, le respect de certains ratios ou l'approbation d'un versement par une autre institution financière ou d'autres actionnaires. Le Fonds considère cependant qu'il n'y a aucune limite importante à ces transferts, à l'exception du cas d'une filiale dans le domaine de l'assurance. Dans ce cas, la loi et la réglementation ne permettent pas au Fonds de recevoir des dividendes ou de faire racheter ses actions ou de faire rembourser ses prêts sans l'accord de l'Autorité des marchés financiers.

Lorsque le Fonds contrôle une entité d'investissement, il doit également considérer dans son périmètre de filiales et entreprises associées, celles de cette entité d'investissement. Ainsi, le Fonds a de façon indirecte en date du 31 mai 2016, 85 filiales et 147 entreprises associées supplémentaires en vertu de ce critère (31 mai 2015 : 83 filiales et 105 entreprises associées).

11. PRÊTS DE TITRES

Dans le cadre du programme de prêts de titres, le Fonds obtient, en échange des titres prêtés, des garanties ou des éléments d'actif, principalement des obligations gouvernementales et corporatives, représentant un montant minimal prescrit par toute loi ou entente applicable ou un pourcentage pouvant varier en fonction des meilleures pratiques. Selon les titres prêtés, ce pourcentage se situe au moins à 102 % aux 31 mai 2016 et 2015. La juste valeur des titres prêtés s'établit à 563,9 M\$ (31 mai 2015 : 418,3 M\$).

12. AUTRES ACTIFS

(en milliers \$)	Notes	31 mai 2016	31 mai 2015
Impôts sur les résultats		-	8 518
Immeuble de placement	12.1	30 375	31 376
Immobilisations corporelles	12.2	44 061	46 525
Immobilisations incorporelles	12.3	5 564	6 467
Impôts différés	22	2 432	-
		82 432	92 886

1. IMMEUBLE DE PLACEMENT

L'immeuble de placement détenu par le Fonds est constitué d'espaces destinés à la location. Le tableau suivant présente les changements de juste valeur pour l'immeuble de placement pour les exercices terminés les 31 mai :

(en milliers \$)	2016	2015
Solde au début	31 376	27 689
Augmentation des espaces destinés à la location	375	2 871
Variation de juste valeur comptabilisée au résultat net	(1 376)	816
Solde à la fin	30 375	31 376

NOTES COMPLÉMENTAIRES

12.AUTRES ACTIFS (SUITE)

1. IMMEUBLE DE PLACEMENT (SUITE)

DONNÉES NON OBSERVABLES

L'immeuble de placement évalué à la juste valeur est un actif classé au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur, car des données d'entrée non observables significatives sont utilisées dans les techniques d'évaluation appliquées. Les principales données d'entrée non observables utilisées aux fins de l'évaluation de l'immeuble de placement s'établissent comme suit :

	Juste valeur (en milliers \$)	Techniques d'évaluation	Données non observables	Valeur des données
31 mai 2016				
Immeuble de placement	30 375	Actualisation des flux monétaires	Taux de rendement interne Taux de capitalisation	7,25 % 6,50 %
31 mai 2015				
Immeuble de placement	31 376	Actualisation des flux monétaires	Taux de rendement interne Taux de capitalisation	7,50 % 6,75 %

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers \$)	Bâtisses	Mobilier et équipement de bureau	Équipement informatique	Total
31 mai 2016				
Coût	42 560	12 004	17 461	72 025
Cumul des amortissements	(4 039)	(9 666)	(14 259)	(27 964)
Valeur comptable nette	38 521	2 338	3 202	44 061
Variation de l'exercice				
Valeur comptable nette au 31 mai 2015	39 918	2 841	3 766	46 525
Acquisitions	360	114	1 181	1 655
Dispositions	(375)	-	(110)	(485)
Amortissements	(1 382)	(617)	(1 635)	(3 634)
Valeur comptable nette au 31 mai 2016	38 521	2 338	3 202	44 061
31 mai 2015				
Coût	42 615	11 890	16 776	71 281
Cumul des amortissements	(2 697)	(9 049)	(13 010)	(24 756)
Valeur comptable nette	39 918	2 841	3 766	46 525
Variation de l'exercice				
Valeur comptable nette au 31 mai 2014	41 099	2 556	3 923	47 578
Acquisitions	390	917	1 831	3 138
Dispositions	(214)	-	-	(214)
Amortissements	(1 357)	(632)	(1 988)	(3 977)
Valeur comptable nette au 31 mai 2015	39 918	2 841	3 766	46 525

Aux 31 mai 2016 et 2015, aucune immobilisation corporelle n'a subi de perte de valeur. De plus, aux 31 mai 2016 et 2015, le Fonds n'a conclu aucun engagement contractuel important pour l'acquisition d'immobilisations corporelles. L'amortissement est présenté aux charges opérationnelles totales sous Corporatif aux états du résultat global.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

12.AUTRES ACTIFS (SUITE)

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers \$)	Développement informatique	
	31 mai 2016	31 mai 2015
Coût	28 952	26 558
Cumul des amortissements	(23 388)	(20 091)
Valeur comptable nette	5 564	6 467
Variation de l'exercice		
Valeur comptable nette au début	6 467	6 542
Acquisitions	2 394	2 530
Amortissements	(3 297)	(2 605)
Valeur comptable nette à la fin	5 564	6 467

Aux 31 mai 2016 et 2015, aucune immobilisation incorporelle n'a subi de perte de valeur. De plus, aux 31 mai 2016 et 2015, le Fonds n'a conclu aucun engagement contractuel important pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles. L'amortissement est présenté aux charges opérationnelles totales sous Corporatif aux états du résultat global.

13. BILLETS

Les billets, provenant des excédents de liquidité des fonds régionaux et locaux et de certains fonds spécialisés, sont remboursables sur demande et portent intérêt à un taux établi en fonction du taux de rendement moyen prévu à long terme des Autres investissements. Le taux d'intérêt aux 31 mai 2016 et 2015 est de 4 %.

14. MARGES DE CRÉDIT

Le Fonds dispose de marges de crédit d'un montant de 60 M\$ (31 mai 2015 : 80 M\$). Ces marges de crédit portent intérêt au taux préférentiel et sont renouvelables annuellement. Aux 31 mai 2016 et 2015, ces marges ne sont pas utilisées et elles n'ont pas été utilisées au cours de ces exercices.

15. CRÉDITEURS

(en milliers \$)	31 mai 2016	31 mai 2015
Créditeurs sur acquisitions d'investissements en capital de développement et autres investissements	125 882	130 961
Charges à payer et autres	45 582	55 008
Instruments financiers dérivés	843	1 975
	172 307	187 944

16. AUTRES PASSIFS

(en milliers \$)	Notes	31 mai 2016	31 mai 2015
Rachats d'actions à payer		23 109	30 374
Impôts sur les résultats		3 995	-
Passif net au titre des prestations définies	23	69 168	42 998
Impôts différés	22	9 433	2 951
		105 705	76 323

NOTES COMPLÉMENTAIRES

17. ACTIF NET

1. CAPITAL-ACTIONS

a) Autorisé

i) Actions de catégorie A

Nombre illimité d'actions de catégorie A à être émises en séries 1 et 2, sans valeur nominale, avec droit de vote, rachetables et non aliénables à moins d'une autorisation du conseil d'administration.

Les actions de catégorie A, séries 1 et 2, comportent le droit d'être échangées entre elles et prennent rang également entre elles. Cependant, les actions de catégorie A, série 1, ne peuvent être émises qu'à une personne physique qui demande leur transfert à un fiduciaire dans le cadre d'un régime enregistré d'épargne-retraite.

ii) Actions de catégorie B

Nombre illimité d'actions de catégorie B, sans valeur nominale, sans droit de vote, donnant droit à un dividende préférentiel dont le taux est fixé par le conseil d'administration. En cas de liquidation, elles prennent rang avant les actions de catégorie A.

b) Souscrit

Le capital souscrit représente les sommes d'argent encaissées et pour lesquelles aucune action de catégorie A ne peut être émise en contrepartie en vertu de la politique d'achat de gré à gré. Ces sommes d'argent feront l'objet d'une émission d'actions de catégorie A au moment prévu dans cette politique, au prix de l'action en vigueur à cette date.

c) Modalités de rachat

Le Fonds est tenu de racheter les actions dans les circonstances prévues par sa loi constitutive ou les acheter de gré à gré lors de situations exceptionnelles, prévues dans une politique adoptée à cette fin par le conseil d'administration du Fonds et approuvée par le ministère des Finances du Québec. Le prix de rachat est fixé semestriellement sur la base de la valeur du Fonds.

d) Surplus d'apport

Le surplus d'apport provient de la réduction du capital émis et payé lors de virements et de l'excédent de la valeur moyenne du capital-actions émis sur le prix payé lors du rachat d'actions. Cet excédent est réduit lors de rachats d'actions à un prix supérieur à la valeur moyenne du capital-actions émis, en proportion des actions rachetées.

e) Virements

Au cours de l'exercice, les administrateurs du Fonds ont approuvé l'augmentation du capital émis et payé des actions de catégorie A, série 1, d'un montant de 115 M\$ par virements des résultats nets non distribués (31 mai 2015 : 80 M\$).

Au 31 mai 2016, le Fonds a, depuis sa constitution, procédé aux virements cumulatifs suivants : virements des résultats nets non distribués au capital-actions de 2 097 M\$, virements du capital-actions au surplus d'apport de 1 500 M\$ et virements du surplus d'apport aux résultats nets non distribués de 291 M\$.

2. RÉSULTAT NET PAR ACTION DE CATÉGORIE A

Le résultat net par action est basé sur le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A qui est de 336 355 483 (31 mai 2015 : 335 330 928).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

17. ACTIF NET (SUITE)

3. ACTIF NET DE CATÉGORIE A

(en milliers)	Série 1		Série 2		Souscrit	Total
	Nombre	\$	Nombre	\$	\$	\$
31 mai 2016						
Actif net au 31 mai 2015	331 878	11 037 998	3 319	110 378	1 312	11 149 688
Résultat net		507 474		5 096		512 570
Autre élément du résultat global		(14 448)		(143)		(14 591)
Émissions d'actions	22 961	764 816	292	9 657		774 473
Variation nette des souscriptions d'actions					(427)	(427)
Rachats d'actions	(20 064)	(668 343)	(299)	(9 977)		(678 320)
Variation des rachats en attente	233	6 165				6 165
Actif net au 31 mai 2016	335 008	11 633 662	3 312	115 011	885	11 749 558
31 mai 2015						
Actif net au 31 mai 2014	330 886	10 029 119	3 348	101 472	612	10 131 203
Résultat net		974 641		9 883		984 524
Autre élément du résultat global		7 011		70		7 081
Émissions d'actions	21 424	658 419	293	8 895		667 314
Variation nette des souscriptions d'actions					700	700
Rachats d'actions	(20 544)	(632 851)	(322)	(9 942)		(642 793)
Variation des rachats en attente	112	1 659				1 659
Actif net au 31 mai 2015	331 878	11 037 998	3 319	110 378	1 312	11 149 688

18. INFORMATION CONCERNANT LE CAPITAL

Le Fonds recueille du capital afin d'effectuer des investissements en capital de développement conformément à sa mission, tout en maintenant les liquidités requises pour répondre aux demandes de rachat d'actions présentées par les actionnaires et pour satisfaire à ses engagements. Le Fonds a comme politique de réinvestir tous les bénéfices générés par son exploitation et ne prévoit pas verser de dividendes à ses actionnaires. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences externes concernant son capital autres que celles qui régissent l'émission et le rachat de ses actions.

1. EXIGENCES EXTERNES RÉGISSANT LES ÉMISSIONS D' ACTIONS

a) Norme d'investissement

Le Fonds peut faire des investissements en capital de développement dans toute entreprise, avec ou sans garantie. Toutefois, à la fin de chaque exercice financier, les investissements en capital de développement admissibles doivent respecter le seuil minimum de la norme d'investissement tel que prescrit par la loi constitutive du Fonds. Au 31 mai 2016, le seuil minimum de la norme d'investissement est de 61 % (31 mai 2015 : 60 %). La norme d'investissement est augmentée graduellement au rythme de 1 % par année à partir de l'exercice financier terminé le 31 mai 2016, pour atteindre 65 % à l'exercice financier se terminant le 31 mai 2020.

Si le Fonds fait défaut dans l'atteinte de ce pourcentage, les émissions d'actions donnant droit aux crédits d'impôt pour fonds de travailleurs pour l'exercice financier suivant sont limitées à un pourcentage prescrit de la valeur totale des actions émises de l'exercice précédent, à l'exception des actions acquises par retenue sur le salaire et par les contributions de l'employeur prévues aux ententes conclues jusqu'à la fin de l'exercice précédent. Le pourcentage de la norme d'investissement se situe à 65,4 % au 31 mai 2016 (31 mai 2015 : 65,1 %). Puisque le pourcentage minimal de la norme d'investissement est atteint au 31 mai 2016, il n'y a aucune limite au montant des émissions d'actions donnant droit aux crédits d'impôt pour fonds de travailleurs pour l'exercice financier se terminant le 31 mai 2017.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

18. INFORMATION CONCERNANT LE CAPITAL (SUITE)

1. EXIGENCES EXTERNES RÉGISSANT LES ÉMISSIONS D' ACTIONS (SUITE)

b) Limite aux émissions d'actions de l'exercice du 31 mai 2015

Le budget 2014-2015 du gouvernement du Québec limitait le montant des émissions d'actions donnant droit aux crédits d'impôt relatifs à un fonds de travailleurs que le Fonds pouvait émettre au cours de l'exercice financier terminé le 31 mai 2015 à 650 M \$. Le Fonds a respecté cette limite et a également émis des actions ne donnant pas droit aux crédits d'impôts et non visées par cette limite pour un montant de 17 M \$, conformément aux dispositions relatives aux acquisitions d'actions de remplacement prévues au régime d'accession à la propriété et au régime d'encouragement à l'éducation permanente. Il n'y a plus de limite aux émissions d'actions depuis l'exercice terminé le 31 mai 2015.

2. EXIGENCES EXTERNES RÉGISSANT LES RACHATS D' ACTIONS

La Loi sur les impôts du Québec prévoit que le Fonds doit payer une pénalité lorsque la totalité des sommes payées à la suite d'achats de gré à gré effectués au cours d'un exercice financier excède 2 % du capital versé, certains critères d'achat de gré à gré étant exclus du calcul. Depuis l'entrée en vigueur de cette disposition, le Fonds a toujours respecté cette limite.

19. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est partie à des réclamations et litiges pouvant résulter en des pertes. Lorsqu'une perte éventuelle est probable et qu'elle peut faire l'objet d'une estimation, celle-ci est comptabilisée. De l'avis de la direction, le montant global des autres pertes éventuelles n'aurait pas de répercussion défavorable significative sur la situation financière du Fonds.

20. CHARGES OPÉRATIONNELLES TOTALES

(en milliers \$)	31 mai 2016	31 mai 2015
Traitements et charges sociales	88 711	80 797
Publicité et information	19 252	18 294
Frais d'occupation et loyers	11 345	13 770
Honoraires professionnels	11 079	8 229
Honoraires de gestion	5 820	7 006
Fournitures et matériel de bureau	5 667	5 019
Déplacements, voyages et représentation	3 467	3 423
Communication de l'information aux actionnaires	3 178	2 915
Frais de garde et de rémunération du fiduciaire	950	877
Amortissement des immobilisations corporelles	3 634	3 977
Amortissement des immobilisations incorporelles	3 297	2 605
	156 400	146 912

21. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

(en milliers \$)	31 mai 2016	31 mai 2015
Salaires et avantages à court terme	3 000	2 709
Avantages postérieurs à l'emploi	1 364	1 429
Rémunération et jetons de présence aux administrateurs	1 244	1 194
	5 608	5 332

NOTES COMPLÉMENTAIRES

22. IMPÔTS

Aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada, le Fonds est assujéti aux règles applicables aux sociétés de placement à capital variable. À ce titre, le Fonds peut obtenir le remboursement de ses impôts payés sur ses gains en capital en procédant au rachat de ses actions ou par l'augmentation du capital-actions émis et payé à la suite de virements des résultats nets non distribués. Puisque cet impôt est remboursable et que la direction du Fonds est d'avis qu'elle effectuera des augmentations suffisantes de son capital-actions émis et payé pour récupérer cet impôt, celui-ci n'est pas présenté aux états du résultat global, mais est présenté au bilan sous Impôts en main remboursables. Aux 31 mai 2016 et 2015, le solde de cet impôt est de zéro.

Le Fonds, ayant le statut de société privée en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada, peut se faire rembourser une partie des impôts payés sur ses revenus de placement en ayant accès à l'impôt en main remboursable au titre de dividende (IMRTD). L'IMRTD est recouvrable en procédant à l'augmentation du capital-actions émis et payé à la suite d'un virement des résultats nets non distribués. La totalité de cet impôt au montant de 39,4 M\$ (31 mai 2015 : 23,7 M\$) a été appliquée en réduction des impôts sur les résultats à payer à la suite de virements approuvés par les administrateurs au cours de l'exercice.

En vertu de la *Loi sur les impôts* du Québec, le Fonds a le statut de société d'investissement à capital variable. À ce titre, le Fonds peut, aux fins du calcul de son impôt du Québec, déduire de son revenu imposable ses gains en capital imposables. En conséquence, les gains en capital réalisés par le Fonds ne sont sujets à aucun impôt du Québec.

Les impôts sur le résultat avant impôts se détaillent comme suit :

(en milliers \$)	31 mai 2016	31 mai 2015
Exigibles	14 515	15 924
Différés	7 585	1 596
	22 100	17 520

Ces impôts diffèrent du montant qui serait obtenu si on appliquait le taux d'imposition de base combiné (Québec et fédéral) au résultat avant impôts. Cet écart est expliqué de la façon suivante :

(en milliers \$)	31 mai 2016	31 mai 2015
Résultat avant impôts	534 670	1 002 045
Taux d'impôt auquel le Fonds est assujéti	48,2 %	46,6 %
Impôts sur le résultat	257 711	466 953
Dividendes et distributions non imposables	(71 566)	(61 662)
Impôt en main remboursable au titre de dividendes	(39 362)	(23 659)
Gains (pertes) en capital réalisés et non réalisés		
Partie non imposable et écart de taux au fédéral	(71 958)	(209 149)
Impôt fédéral remboursable	(35 625)	(109 995)
Déduction d'impôt du Québec	(15 141)	(46 748)
Autres éléments	(1 959)	1 780
	22 100	17 520

Les éléments donnant lieu aux actifs (passifs) d'impôts différés se détaillent comme suit :

(en milliers \$)	31 mai 2016		31 mai 2015
	Actifs	Passifs	Passifs
Investissements en capital de développement	(2 309)	(12 362)	(5 910)
Immeuble de placement	(1 074)	(875)	(1 614)
Immobilisations corporelles et incorporelles	(2 119)	(1 713)	(4 073)
Passif net au titre des prestations définies	7 954	5 533	8 385
Autres	(20)	(16)	261
	2 432	(9 433)	(2 951)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

23. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Le 1^{er} janvier 2001, le Fonds a mis en place des régimes de retraite à prestations déterminées capitalisés et non capitalisés qui garantissent à la plupart de ses employés le paiement de prestations de retraite. De plus, depuis le 1^{er} juillet 2003, le Fonds maintient un régime facultatif d'assurance individuelle pour les employés retraités.

Les obligations au titre des prestations définies de ces régimes, évaluées par des actuaires indépendants, et les actifs à la juste valeur sont déterminés en date du 31 mai 2016.

1. RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES

Les prestations déterminées de ces régimes de retraite sont fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire annuel moyen. Ce dernier correspond à la moyenne annualisée du salaire pendant les 36 mois consécutifs de service qui produit la moyenne la plus élevée. La responsabilité de ces régimes incombe au Fonds. Le Fonds a mis sur pied des comités de retraite pour gérer les régimes et ces comités ont retenu les services professionnels de gestionnaires de placements, d'actuaires et de fiduciaires indépendants.

Les variations de l'obligation au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs des régimes au cours de l'exercice sont établies comme suit :

(en milliers \$)	31 mai 2016			31 mai 2015		
	Valeur actualisée de l'obligation de retraite	Juste valeur des actifs des régimes	Passif net au titre des prestations définies	Valeur actualisée de l'obligation de retraite	Juste valeur des actifs des régimes	Passif net au titre des prestations définies
Solde au début	(257 112)	217 302	(39 810)	(228 410)	187 378	(41 032)
Coût des services rendus	(14 513)		(14 513)	(12 788)		(12 788)
Intérêts	(11 016)		(11 016)	(10 130)		(10 130)
Revenus d'intérêt		8 848	8 848		7 886	7 886
Incidence sur le résultat net	(25 529)	8 848	(16 681)	(22 918)	7 886	(15 032)
Réévaluations						
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des revenus d'intérêt		(4 691)	(4 691)		14 862	14 862
Gain (perte) découlant de changements dans les hypothèses démographiques				863		863
Gain (perte) découlant de changements dans les hypothèses financières	(11 361)		(11 361)	(5 127)		(5 127)
Gain (perte) liée à l'expérience	(1 055)		(1 055)	(1 593)		(1 593)
Incidence sur l'autre élément du résultat global	(12 416)	(4 691)	(17 107)	(5 857)	14 862	9 005
Cotisations du Fonds		9 429	9 429		7 249	7 249
Cotisations des employés	(8 753)	8 753	-	(4 782)	4 782	-
Prestations versées	5 350	(5 350)	-	4 855	(4 855)	-
	(3 403)	12 832	9 429	73	7 176	7 249
Solde à la fin	(298 460)	234 291	(64 169)	(257 112)	217 302	(39 810)

Au 31 mai 2016, la durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies des régimes de retraite à prestations définies est de 17,9 années (31 mai 2015 : 18,3 années). Au cours du prochain exercice, le Fonds prévoit cotiser environ 10,4 M\$ à ces régimes de retraite à prestations définies.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

23. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

2. RÉGIMES D'ASSISTANCE MÉDICALE POSTÉRIEURE À L'EMPLOI

Le Fonds offre des régimes d'assistance médicale postérieure à l'emploi qui couvrent le coût de l'hospitalisation et des médicaments des retraités admissibles. Ces régimes sont non capitalisés. Les variations de l'obligation au titre des prestations définies qui constituent le passif au titre des prestations définies, au cours de l'exercice sont établies comme suit :

(en milliers \$)	31 mai 2016	31 mai 2015
	Valeur actualisée de l'obligation et passif net au titre des prestations définies	
Solde au début	(3 188)	(2 860)
Coût des services rendus	(124)	(107)
Coûts des services passés	(627)	
Intérêts	(139)	(124)
Incidence sur le résultat net	(890)	(231)
Réévaluation		
Gain (perte) découlant de changements dans les hypothèses démographiques	(986)	(9)
Gain (perte) découlant de changements dans les hypothèses financières	(139)	(156)
Gain (perte) liée à l'expérience	106	-
Incidence sur l'autre élément du résultat global	(1 019)	(165)
Prestations versées	98	68
Solde à la fin	(4 999)	(3 188)

Au 31 mai 2016, la durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies des régimes d'assistance médicale postérieure à l'emploi est de 15,1 années (31 mai 2015 : 15,5 années). Au cours du prochain exercice, le Fonds prévoit cotiser environ 0,1 M\$ à ces régimes d'assistance médicale postérieure à l'emploi.

3. PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Les principales hypothèses actuarielles ayant servi à déterminer les obligations du Fonds au titre des prestations définies et les coûts constatés des régimes sont les suivantes :

(en %)	31 mai 2016		31 mai 2015	
	Régimes			
	de retraite	d'assistance médicale	de retraite	d'assistance médicale
Obligations au titre des prestations définies				
<i>Taux à la fin de l'exercice</i>				
Taux d'actualisation	3,75	3,75	4,00	3,75
Taux de croissance des salaires	3,50		3,50	
Table de mortalité	CPM 2014	CPM 2014	CPM 2014	CPM 2014
Coûts constatés au titre des prestations définies				
<i>Taux à la fin de l'exercice précédent</i>				
Taux d'actualisation	4,00	3,75	4,00 et 4,25	4,25
Taux de croissance des salaires	3,50		3,50	
Table de mortalité	CPM 2014	CPM 2014	CPM 2014	CPM 2014

Le Fonds a déterminé le montant maximal annuel qu'il allait assumer par personne retraitée en vertu du régime d'assurance. Le Fonds ne prévoit aucune augmentation dans le futur pour ce montant.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

23. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

4. ANALYSES DE SENSIBILITÉ

Les analyses de sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies ont été établies en fonction des changements raisonnablement possibles à chacune des principales hypothèses actuarielles, sans tenir compte de la modification de plusieurs des principales hypothèses actuarielles simultanément. Toute modification d'une hypothèse actuarielle pourrait entraîner la modification d'une autre hypothèse actuarielle, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence de la variation de ces hypothèses sur la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Incidence sur l'obligation au titre des prestations définies au 31 mai 2016			
	Modification de l'hypothèse	Augmentation de l'hypothèse (incidence en milliers \$)	Diminution de l'hypothèse (incidence en milliers \$)
Taux d'actualisation	0,50 %	(23 792)	27 192
Taux de croissance des salaires	0,50 %	6 198	(6 176)
Espérance de vie	1 an	6 170	(6 174)

Incidence sur l'obligation au titre des prestations définies au 31 mai 2015			
	Modification de l'hypothèse	Augmentation de l'hypothèse (incidence en milliers \$)	Diminution de l'hypothèse (incidence en milliers \$)
Taux d'actualisation	0,50 %	(21 469)	24 026
Taux de croissance des salaires	0,50 %	6 080	(6 042)
Espérance de vie	1 an	4 956	(5 178)

5. COMPOSITION DE L'ACTIF DES RÉGIMES DE RETRAITE

Les actifs des régimes capitalisés sont détenus en fiducie et leur répartition est la suivante :

(en %)	31 mai 2016	31 mai 2015
Fonds commun d'actions	62,2	62,3
Fonds commun d'obligations	37,4	37,4
Encaisse et autres	0,4	0,3
	100,0	100,0

6. EXPOSITION AUX RISQUES ACTUARIELS

De par ses régimes à prestations définies, le Fonds est exposé à un certain nombre de risques, les plus importants étant décrits ci-après.

a) Risque de taux d'intérêt

Une diminution du taux d'intérêt des obligations à taux fixe, qui aura pour effet de réduire le taux d'actualisation utilisé, accroîtra la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Cette augmentation sera toutefois partiellement atténuée par une augmentation de la valeur des actifs des régimes.

b) Risque de longévité et de taux de croissance des salaires

Comme la majorité des obligations des régimes consistent à verser des prestations pendant la durée de vie du retraité, l'accroissement de l'espérance de vie fera augmenter les passifs des régimes. De la même façon, une augmentation du taux de croissance des salaires des participants aux régimes ferait augmenter les passifs des régimes.

7. RÉÉVALUATION DU PASSIF NET AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES

(en milliers \$)	31 mai 2016	31 mai 2015
Gain (perte) actuariel découlant des avantages postérieurs à l'emploi	(18 126)	8 840
Impôts différés	3 535	(1 759)
	(14 591)	7 081

NOTES COMPLÉMENTAIRES

24. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

1. TRANSACTIONS AVEC LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants du Fonds sont les membres du conseil d'administration ainsi que les membres du comité de direction. L'information sur la rémunération des principaux dirigeants au cours de l'exercice est présentée à la note 21.

2. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES FAISANT PARTIE DES INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds conclut des transactions avec ses parties liées, qui sont des entreprises qu'il contrôle ou sur lesquelles il a une influence notable. Plusieurs investissements en capital de développement sont considérés comme des parties liées compte tenu du niveau et de la nature de l'investissement. Le nombre de participations dans des filiales et des entreprises associées est présenté à la note 10. Le tableau suivant présente les montants des transactions réalisées avec l'ensemble des filiales et entreprises associées du Fonds au cours l'exercice, ainsi que les soldes de fin au bilan.

(en milliers \$)	31 mai 2016			31 mai 2015		
	Filiales	Entreprises associées	Total	Filiales	Entreprises associées	Total
Transactions						
Intérêts	9 922	9 749	19 671	10 162	13 111	23 273
Dividendes et distributions	18 027	27 425	45 452	23 778	27 613	51 391
Loyers, honoraires et autres	3 052	1 177	4 229	2 115	1 558	3 673
Intérêts sur billets	16 836	791	17 627	16 741	684	17 425
Charges opérationnelles totales	5 489	1 364	6 853	4 992	1 403	6 395
Augmentations de billets	292 591	3 780	296 371	354 145	1 715	355 860
Remboursements de billets	289 955	810	290 765	405 931	500	406 431
Déboursés d'investissements en capital de développement	146 022	167 805	313 827	99 619	151 292	250 911
Encaissements d'investissements en capital de développement	39 352	50 851	90 203	31 138	31 028	62 166
Soldes						
Investissements en capital de développement au coût	1 678 857	964 860	2 643 717	1 611 190	992 673	2 603 863
Débiteurs	4 843	3 577	8 420	10 948	5 373	16 321
Créditeurs	103	150	253	103	146	249
Billets	415 633	21 913	437 546	396 160	18 153	414 313
Autre information						
Fonds engagés mais non déboursés	130 964	237 744	368 708	133 370	317 944	451 314

Le Fonds a confié à deux de ses entreprises associées un mandat de gestion de portefeuille pour des actifs totalisant 678,0 M\$ (31 mai 2015 : 652,4 M\$).

3. AUTRES TRANSACTIONS

Le Fonds, dont des administrateurs sont nommés par la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), a convenu de verser 2,4 M\$ à cette dernière pour l'exercice terminé le 31 mai 2016 (31 mai 2015 : 2,5 M\$) en vertu d'une entente pour rémunérer les services rendus principalement dans le cadre de formation économique, de bilans sociaux, de développement de l'actionnariat, de présences aux instances du Fonds et de soutien et d'encadrement de certaines activités. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les parties.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

24. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (SUITE)

3. AUTRES TRANSACTIONS (SUITE)

Le Fonds a constitué la Fondation de la formation économique du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) sous l'autorité de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et il en nomme les membres du conseil d'administration. Le 31 mai 2016, la Fondation a cessé ses opérations qui seront à compter de cette date intégrées aux activités du Fonds. Au 31 mai 2016, le prêt à taux d'intérêt variable et conditionnel consenti par le Fonds à la Fondation avait été remboursé (31 mai 2015 : 5 M\$) ainsi que le billet émis (31 mai 2015 : 4,1 M\$).

Le Fonds a consenti des prêts sans intérêts de 15 M\$ d'une juste valeur de 11,7 M\$ (31 mai 2015 : 11,6 M\$) aux Fonds étudiant solidarité travail du Québec (FESTQ), des entités apparentées au Fonds, car celui-ci nomme certains administrateurs conjointement avec le gouvernement du Québec.

Le Fonds a consenti un prêt sans intérêt de 5 M\$ d'une juste valeur de 3,4 M\$ (31 mai 2015 : 3,4 M\$) à Fiducie Montréal inc., une entité apparentée au Fonds, car celui-ci nomme certains administrateurs de l'entité.

Ces prêts sont présentés au bilan sous Débiteurs.

25. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Le *Relevé des investissements en capital de développement, au coût*, audité, le *Relevé des autres investissements*, non audité, ainsi que le *Répertoire de la quote-part du Fonds dans les investissements effectués par les fonds spécialisés, au coût*, non audité, sont disponibles au siège social du Fonds, sur son site internet au fondsftq.com ou au sedar.com.

26. MODIFICATION À LA PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

L'ordre de présentation des postes du bilan a été modifié et les actifs et passifs sont dorénavant présentés selon un ordre de liquidité décroissant. De plus, les éléments des autres actifs, incluant l'immeuble de placement, et des autres passifs, sont maintenant présentés en notes complémentaires.

Les intérêts sur billets, auparavant présentés en diminution des produits d'intérêts aux états du résultat global, sont maintenant présentés sous une rubrique distincte. Les intérêts sur billets de 17,6 M\$ au 31 mai 2015 ont été reclassés pour refléter cette nouvelle présentation.

LA GOUVERNANCE DU FONDS

LE COMITÉ DE DIRECTION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES MEMBRES INDÉPENDANTS DU FONDS ET DE LA FTQ SIÉGEANT
À NOS CONSEILS ET COMITÉS

LES INSTANCES DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ

LE COMITÉ DE DIRECTION



1 GAÉTAN MORIN^{A,C}
Président et chef de la direction

2 NORMAND CHOUINARD^J
Premier vice-président aux investissements

3 CHANTAL DORÉ
Vice-présidente aux technologies de l'information, à la gestion de projets et à l'administration

4 GEOFFREY BAINBRIDGE
Vice-président aux ressources humaines

5 DENIS LECLERC
Premier vice-président à l'actionariat, président de la Fondation de la formation économique et président de SÉCURIFONDS inc.

6 SYLVAIN PARÉ
Premier vice-président aux finances

7 MARIO TREMBLAY
Vice-président aux affaires publiques et corporatives, secrétaire corporatif et chef de conformité

LE SYNDICAT

Au 31 mai 2016



EXÉCUTIF SYNDICAL (de gauche à droite)

Julie Proulx, trésorière
Robert Charpentier, deuxième vice-président
Josée Lachapelle, secrétaire
Peyman Eslami, conseiller
Marie-Claude Rouleau, première vice-présidente
Guy Trépanier, président

DÉLÉGUÉS SYNDICAUX, SOCIAUX, RESPONSABLES EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET RESPONSABLES LOCAUX

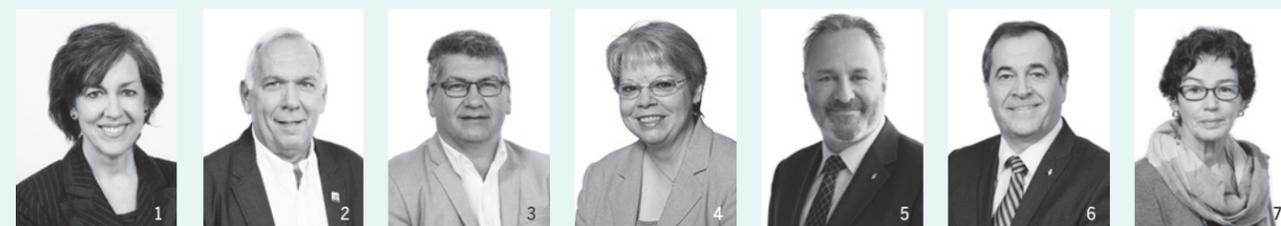
Lucie Adam
Samia Akilil
Louise Bergeron
Nathalie Bilodeau
Cédric Brabant
Daniel Champagne
François Champoux
Nathalie Garcia

André Godin
Jacques Grégoire
Diane Lacharité
Patricia Larocque
Jean Martel
Robert Paradis
Martin Rivest
Jean-Marc Wassef

A Membre du comité exécutif
C Membre du comité de gestion des actifs financiers
J Membre du comité consultatif, Fonds immobilier de solidarité FTQ II, s.e.c. et du conseil d'administration du Fonds immobilier de solidarité FTQ inc.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 30 juin 2016



1 CHRISTINE BEAUBIEN^{A,E,G,I}
Présidente du Groupe BSC et administratrice de sociétés

2 RICHARD BELHUMEUR^G
Président du Syndicat québécois des employés et employés de service (SQEES), section locale 298, et vice-président FTQ

3 DENIS BOLDUC
Président du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) Québec et vice-président FTQ

4 LYNE BOUCHARD^{B,F}
Professeure agrégée de la Faculté des sciences de l'administration, Université Laval

5 DANIEL BOYER^{A,E,F,G,K}
Président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et premier vice-président du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ

6 SERGE CADIEUX^{A,E,F,J,K}
Secrétaire général de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et troisième vice-président du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ

7 LOUISE CHABOT
Présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

8 ANOUK COLLET^I
Adjointe exécutive au président national des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) et vice-présidente FTQ

9 MICHÈLE COLPRON^{B,C,E,G,K}
Administratrice de sociétés

10 GÉRARD COULOMBE^{B,E,F,H,I†}
Associé chez Lavery, De Billy, s.e.n.c.r.l.

11 ALAIN CROTEAU^H
Directeur québécois du Syndicat des Métallos et vice-président FTQ

12 RENAUD GAGNÉ^J
Directeur québécois d'Unifor et vice-président FTQ

13 DENIS LABRÈCHE^{B,D,G,J,K}
Administrateur de sociétés

14 GAÉTAN MORIN^{A,C}
Président et chef de la direction du Fonds de solidarité FTQ

15 YVES OUELLET
Directeur général de la FTQ-Construction et vice-président FTQ

16 ROBERT PARIZEAU^{A,E,F}
Administrateur de sociétés et président du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ

17 MAGALI PICARD^I
Vice-présidente exécutive régionale – Québec de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) et vice-présidente FTQ

18 JEAN-CLAUDE SCRAIRE^{A,C,F,J,K}
Administrateur de sociétés

19 PIERRE-AURICE VACHON^{A,F,G,H}
Administrateur de sociétés et deuxième vice-président du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ

A Membre du comité exécutif
B Membre du comité d'audit
C Membre du comité de gestion des actifs financiers
D Membre du comité d'évaluation
E Membre du comité de gouvernance et d'éthique
F Membre du comité de ressources humaines
G Membre du comité d'investissement - Secteur traditionnel

H Membre du comité d'investissement - Secteur minier
I Membre du comité d'investissement - Nouvelle économie
J Membre du comité consultatif, Fonds immobilier de solidarité FTQ II, s.e.c. et du conseil d'administration du Fonds immobilier de solidarité FTQ inc.
K Membre du comité de gestion intégrée des risques

† C'est avec regret que nous avons appris le décès de M. Gérard Coulombe le 1^{er} août 2016.

LES MEMBRES INDÉPENDANTS DU FONDS ET DE LA FTQ SIÉGEANT À NOS CONSEILS ET COMITÉS

Au 30 juin 2016



1 CHRISTINE BEAUBIEN ^{A, E, G, I}

Présidente du Groupe BSC et administratrice de sociétés

2 LYNÉ BOUCHARD ^{B, F}

Professeur agrégée de la Faculté des sciences de l'administration, Université Laval

3 CLAUDE BRITT ^H

Conseiller dans l'industrie minière

4 MICHÈLE COLPRON ^{B, C, E, G, K}

Administratrice de sociétés

5 GÉRARD COULOMBE ^{B, E, F, H, I, †}

Associé chez Lavery, De Billy, s.e.n.c.r.l.

6 MARCEL GAGNON ^G

Administrateur de sociétés

7 MICHEL GILBERT ^H

Administrateur de sociétés

8 MARC-ANDRÉ GIRARD ^D

Associé chez KPMG s.r.l. / S.E.N.C.R.L.

9 CHANTAL LABERGE ^I

Administratrice de sociétés et consultante en gestion

10 DENIS LABRÈCHE ^{B, D, G, J, K}

Administrateur de sociétés

11 MARIO LAVALLÉE ^C

Professeur, département de finance, Faculté d'administration, Université de Sherbrooke

12 MICHEL M. LESSARD ^{G, J}

Administrateur de sociétés

13 HUBERT MANSEAU ^I

Administrateur de sociétés

14 ANDRÉ MONETTE ^{I, J}

Conseiller en gestion

15 JOSÉE MORIN ^I

Administratrice de sociétés et consultante

16 MICHEL NADEAU ^D

Directeur général, Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP)

17 CLAUDE NORMANDEAU ^J

Consultant en immobilier

18 ROBERT PARIZEAU ^{A, E, F}

Administrateur de sociétés et président du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ

19 LOUISE PELLERIN-LACASSE ^K

Spécialiste en gestion des risques

20 CHRISTIAN PICHETTE ^H

Administrateur de sociétés

21 JEAN-CLAUDE SCRAIRE ^{A, C, F, J, K}

Administrateur de sociétés

22 JACQUES SIMARD ^I

Professeur titulaire, Université Laval, et directeur, Laboratoire de génomique des cancers du Centre de recherche du CHUQ/CHUL

23 LOUISE ST-CYR ^D

Professeure honoraire, HEC Montréal

24 YVON TESSIER ^J

Administrateur de sociétés

25 MICHEL THÉRIEN ^C

Administrateur de sociétés

26 PIERRE-MAURICE VACHON ^{A, F, G, H}

Administrateur de sociétés et deuxième vice-président du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ

A Membre du comité exécutif
B Membre du comité d'audit
C Membre du comité de gestion des actifs financiers
D Membre du comité d'évaluation
E Membre du comité de gouvernance et d'éthique

F Membre du comité de ressources humaines
G Membre du comité d'investissement - Secteur traditionnel
H Membre du comité d'investissement - Secteur minier
I Membre du comité d'investissement - Nouvelle économie

J Membre du comité consultatif, Fonds immobilier de solidarité FTQ II, s.e.c. et du conseil d'administration du Fonds immobilier de solidarité FTQ inc.
K Membre du comité de gestion intégrée des risques

† C'est avec regret que nous avons appris le décès de M. Gérard Coulobme le 1^{er} août 2016.

LES INSTANCES DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ

Au 30 juin 2016

Outre le conseil d'administration et le comité exécutif, le Fonds compte les instances suivantes :

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Robert Parizeau, président²
Christine Beaubien²
Daniel Boyer
Serge Cadieux
Michèle Colpron²
Gérard Coulobme^{2 †}

COMITÉ DE RESSOURCES HUMAINES

Robert Parizeau, président²
Daniel Boyer
Lyne Bouchard²
Serge Cadieux
Gérard Coulobme^{2 †}
Jean-Claude Scraire²
Pierre-Maurice Vachon²

COMITÉ D'AUDIT

Denis Labrèche, président²
Lyne Bouchard²
Michèle Colpron²
Gérard Coulobme^{2 †}

COMITÉ D'ÉVALUATION

Louise St-Cyr, présidente²
Marc-André Girard²
Denis Labrèche²
Michel Nadeau²

COMITÉ D'INVESTISSEMENT – SECTEUR TRADITIONNEL¹

Pierre-Maurice Vachon, président²
Daniel Boyer
Christine Beaubien²
Richard Belhumeur
Michèle Colpron²
Marcel Gagnon²
Denis Labrèche²
Michel M. Lessard²

COMITÉ D'INVESTISSEMENT – SECTEUR NOUVELLE ÉCONOMIE¹

Christine Beaubien, présidente²
Magali Picard
Anouk Collet
Gérard Coulobme^{2 †}
Chantal Laberge²
Hubert Manseau²
André Monette²
Josée Morin²
Jacques Simard²

COMITÉ D'INVESTISSEMENT – SECTEUR MINIER¹

Pierre-Maurice Vachon, président²
Gerry Boutin
Claude Britt²
Gérard Coulobme^{2 †}
Alain Croteau
Michel Gilbert²
Christian Pichette²

COMITÉ DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

Jean-Claude Scraire, président²
Daniel Boyer
Serge Cadieux
Michèle Colpron²
Denis Labrèche²
Louise Pellerin-Lacasse²

COMITÉ DE GESTION DES ACTIFS FINANCIERS

Michèle Colpron, présidente²
Mario Lavallée²
Gaétan Morin
Michel Parenteau
Jean-Claude Scraire²
Michel Thérien²

CONSEILS DÉCISIONNELS DU FONDS IMMOBILIER DE SOLIDARITÉ FTQ¹

Jean-Claude Scraire, président²
Serge Cadieux
Normand Chouinard
Renaud Gagné
Denis Labrèche²
Michel M. Lessard²
André Monette²
Claude Normand²
René Roy
Yvon Tessier²

1. Tout investissement doit être autorisé par une instance, selon le secteur économique approprié. Dans le cas où le montant atteint un minimum de 15 millions \$, il doit, de plus, être soumis au conseil d'administration du Fonds.
2. Réfère aux administrateurs indépendants du Fonds et de la FTQ.

† C'est avec regret que nous avons appris le décès de M. Gérard Coulobme le 1^{er} août 2016.

VOS COMMENTAIRES SONT APPRÉCIÉS

Ce rapport annuel et de développement durable a été produit par la vice-présidence aux affaires publiques et corporatives, et la première vice-présidence aux finances. Il contient les informations financières et extrafinancières liées aux activités du Fonds de solidarité FTQ pour le dernier exercice, qui s'est terminé le 31 mai 2016.

Pour tout commentaire ou question, nous vous invitons à communiquer avec nous. Vous pouvez le faire par la poste ou par téléphone, ou par courriel à l'adresse :

vpaffairespubliques@fondsftq.com

NOUS REMERCIONS TOUTES LES PERSONNES QUI ONT CONTRIBUÉ À LA RÉALISATION DE CE DOCUMENT.

Note : lorsqu'il y a lieu, le genre masculin inclut le féminin.

Imprimé par des travailleuses et des travailleurs syndiqués d'Imprimerie Transcontinental sur le papier Rolland Enviro Print (fabriqué au Québec à partir d'énergie biogaz, certifié ÉcoLogo, procédé sans chlore et FSC® Recyclé et contenant 100 % de fibres postconsommation certifiées FSC®).

Selon les produits Rolland sélectionnés, en comparaison à la moyenne de l'industrie pour des produits faits à 100 % de fibres vierges, nos sauvegardes environnementales sont* :

68

arbres

248 345

litres d'eau

3 044 kg

de déchets

9 987 kg

gaz carbonique

60

gigajoules

13 kg

oxyde d'azote

*Calculé avec l'Éco-Calculateur Rolland au www.rollandinc.com



fondsftq.com

545, boulevard Crémazie Est
Bureau 200
Montréal (Québec) H2M 2W4
Téléphone : 514 383-8383
Télécopieur : 514 383-2502
Sans frais : 1 800 361-5017

Service aux actionnaires

Montréal : 514 383-3663
Sans frais : 1 800 567-3663

Dépot légal – 3^e trimestre 2016
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

This document is also available
in English.

B-08-00-0315

